This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AN
(Manor 1.1)

1. O. K.
2. Murder—Trials—France.

2- ED

MÉMOIRES

DE

MADAME MANSON,

ÉCRITS PAR ELLE-MÊME.

Ayant acquis de madame Manson la propriété de ses *Mémoires*, et les formalités exigées ayant été remplies, je poursuivrai les contrefacteurs suivant toute la rigueur des lois.

Pillet

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Dessiné d'après nature,
à Rodez

MÉMOIRES

DE

MADAME MANSON,

EXPLICATIFS DE SA CONDUITE

DANS LE PROCÈS DE L'ASSASSINAT

DE M. FUALDÈS;

ÉCRITS PAR ELLE-MÊME,

ET ADRESSÉS A MADAME ENJALRAN, SA MÈRE.

AVEC PORTRAIT, VIGNETTES ET *FAC SIMILE*.

SEPTIÈME ÉDITION.

A PARIS,

CHEZ PILLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDIT. DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,

RUE CHRISTINE, N° 5.

1818.

M^e 9

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

A L'ÉDITEUR.

—

Monsieur,

Vous allez livrer au public les Mémoires que madame Manson m'a confiés, à Rodez, dans l'expresse intention de les faire connaître ; vous avez cru remarquer que, tracés d'abord comme une simple lettre, et pour l'unique objet d'une confidence de famille, ces Mémoires pouvaient manquer de quelques détails complémentaires. Vous jugez que pour remplir l'attente, et toute la curieuse exigence de vos lecteurs, il conviendrait d'y joindre des notes explicatives de quelques passages, et des considérations moins nécessaires en-

core à la clarté du texte qu'à l'intelligence du singulier caractère de l'auteur. Enfin, vous demandez une rapide esquisse des premières années de sa jeunesse.

Je reconnais l'utilité de ces vues; je conviendrai même que l'avantage de pouvoir, sur les lieux théâtre des événemens, recueillir de madame Manson elle-même et des personnes qui l'ont le mieux connue des faits exacts et des opinions éclairées, peut inspirer quelque confiance dans les récits que je vous puis transmettre; et toutefois je me sens embarrassé de vous satisfaire. Non que la conduite de ce témoin fameux ne me semble évidemment dévoilée, non que ses aveux laissent dans mon esprit du doute ou de l'incertitude; mais je sens la difficulté de tout faire comprendre à de froids lecteurs ou à des censeurs prévenus. Madame Manson n'a point, dans

son naïf exposé, d'ailleurs si remarquable par la grâce et la facilité d'un style qui n'a pas admis de corrections, cette méthode de narré, ce développement des faits, cette lumière vivement jetée sur les circonstances qu'on rencontre dans le moindre factum d'un avocat. Qui oserait se flatter d'y suppléer quand elle est encore dans cette position hasardeuse où le moindre mot pourrait desservir sa pensée?

On a cherché tant de merveilleux dans cette affaire, que les mieux informés reculeraient devant la simple explication qu'ils pourraient donner d'après l'idée qu'ils ont mûrie. Je manque de confiance pour produire un système naturel, là où la France entière a supposé tant d'artifices, d'intérêts combinés et de profonds calculs. Ce n'est pas qu'il n'y ait sans doute du merveilleux au fond de cette histoire; ma-

dame Manson, d'ailleurs, ne peut échapper à l'accusation d'inconséquence et de bizarrerie; mais ce merveilleux ne se cache pas dans les faits; il repose dans le cœur humain; il est dans les émotions contradictoires d'une femme éperdue, *impressible* et menacée.

Pour l'expliquer cette femme dans le procès de l'assassinat de M. Fualdès, tâchons d'analyser les résolutions qu'on lui a vu prendre dans le cours des événemens antérieurs à cette mémorable époque, et jetons un coup-d'œil sur son éducation, sur son caractère et sa vie. Elle voudrait n'engager qu'elle dans le reproche encouru pour les erreurs qu'elle a commises et les maux qu'elle a soufferts; je m'efforcerai d'imiter sa respectueuse réserve. La cause de ce silence peut être généreuse; et qui, dans ce cas, ne lui en saurait gré, quand même sa justification en paraî-

trait moins complète et moins éclatante?

Clarisse Enjalran naquit à Rodez en 1785. Elle fut presque constamment élevée à la campagne, dans un antique château nommé *le Perrié*, que son père acheta de M. de Bonald, au commencement de la révolution. Son enfance n'eut point de maîtres, et s'écoula au milieu de nos orages politiques. La retraite où se développèrent ses libres inclinations est assez favorable à des idées d'exaltation, et j'ai dit ailleurs combien cette imposante solitude pouvait avoir servi au développement d'un cœur romanesque. Clarisse était née avec un esprit distingué, une grande finesse, une sensibilité exquise; de bonne heure elle appela des affections qui pussent suffire à l'activité de son ame. Elle aimait ses parens, sa mère sur-tout, avec une sorte de passion.

mari obtint une place à plusieurs lieues de Rodez ; l'infortunée resta seule, réduite à une pension insuffisante, et trop inexactement payée, si l'on en croit les pièces du procès qui vient d'être cassé.

On me demandera peut-être comment je fus instruit de la plupart de ces détails ; comment, venu à Rodez pour suivre les nouveaux débats du procès *Fualdès*, je me suis trouvé dépositaire des aveux d'un important témoin ; je m'empresserai de répondre : Je tiens de la plus irrécusable source les premiers documens * ; si j'ai inspiré quelque

* Si l'on a vu madame Enjalran quelques instans, on ne s'étonne plus qu'elle soit l'objet de louanges unanimes. On trouve dans un Mémoire imprimé à Montpellier en 1810, au sujet d'un procès intenté par M. de Planard, frère de cette dame, contre son mari, éloges qui font honneur au frère et à la sœur. M. de Planard revendique entre les mains de M. Enjalran des biens tombés sans doute dans la communauté conjugale, et toutefois il se plaît,

confiance à la mystérieuse captive, je le dois uniquement, sans doute, à l'avantage de lui avoir été présenté par un ecclésiastique, ami de sa famille. Nos rares visites la consolaient; loin d'apporter près d'elle ces préventions dont viennent armés ceux qui la recherchent, nous avions su la comprendre, la plaindre, l'écouter.

Dans l'un de ces entretiens où le docte abbé P..... se montrait si digne de son ministère, embarrassés de quelques détails à exposer, de questions qui se croisaient entre nous, de faits dont l'expli-

---

au milieu de ses réclamations, à rendre hommage au caractère désintéressé et à toutes les vertus de madame Enjalran.

Puisque nous avons cité ici M. Planard, dont le nom se lie au souvenir de plus d'un succès littéraire, ne nous refusons pas au plaisir d'ajouter qu'en effet l'un de ses fils (cousin germain de madame Manson) est le jeune poète dont les ouvrages ont réussi sur presque tous nos grands théâtres.

cation n'était pas satisfaisante, nous demandâmes à lui raconter sa propre histoire; elle l'écouta en pleurant : confirma, par des additions à ce récit, la vérité que nous avions supposée, et nous fit part alors de l'écrit que vous publiez aujourd'hui. Chargé de le soumettre à sa mère, avant de le produire à l'impression, je le rapportai à madame Manson, avec la réponse qu'elle sollicitait de son unique amie. Si elle s'écarta du conseil qui lui était indiqué, de prendre l'avis préalable de son père, c'est au lecteur, après avoir parcouru ce Mémoire, de juger si elle eut le droit de s'en affranchir, et si nous dûmes refuser, dans l'état d'abandon où elle était laissée, de concourir à la publicité d'un écrit profitable à son malheur, et, peut-être aussi, à la justice et à la vérité.

Je voudrais vous faire connaître

exactement madame Manson, je n'entrevois guère de moyen plus sûr, que de citer son propre sentiment sur son caractère, exprimé franchement dans quelques-unes de ses lettres, et de la laisser ainsi, dans une attitude non étudiée, se juger et se peindre elle-même.

« Vous avez dû être bien étonné, » Monsieur, écrivait-elle il y a peu » de jours *; vous vous attendiez, sans » doute, à des remercîmens de ma part » dans le plus beau style; au lieu de » cela, j'ai été presque aussi maussade » avec vous qu'avec M. Decazes **; » croiriez-vous que la reconnaissance » et la crainte produisent quelquefois » les mêmes effets chez les personnes » sensibles? Je viens de vous le démon-

* Le 4 décembre.
** Préfet du Tarn.

» trer; je vais vous prouver aussi que » je sais retrouver la parole, et que je » ne suis pas toujours muette.

» Que ne vous dois-je pas, Monsieur? » vous avez eu là bonté de faire un » voyage exprès pour me tranquilliser » sur le compte de mon enfant, vous » avez vu ma mère, mon fils, mon » frère; vous m'assurez qu'ils m'aiment » toujours, qu'ils prennent le même » intérêt à la pauvre recluse. J'ai passé » un heureux jour depuis cinq mois, » et c'est à vous que je le dois! vous » êtes arrivé à propos pour me récon- » cilier avec le genre humain, et me » corriger de ma misantropie.

» Bien que je vous croie beaucoup » de tact et de pénétration, vous ne » m'avez pas vue encore assez long-tems » pour vous faire une idée de mon ca- » ractère. J'ai dit que personne ne me » connaissait, et cela est vrai. Je me

» connais à peine, et m'étudie tous les » jours. Je m'étonne moi-même; je » suis inexplicable, dit ma mère.

» Je ne fais rien comme les autres: » il m'est arrivé d'être accusée injuste- » ment; et, par l'effet d'une fierté mal » entendue, ou, si l'on veut, de ma » *bizarrerie*, je dédaigne de me justi- » fier. Je suis susceptible des plus gran- » des choses pour obliger; rien ne me » flatte comme d'inspirer des sentimens » de gratitude. Rarement je calcule les » événemens qui résulteront d'une ac- » tion que mon cœur me dira de faire, » et il est rare que j'aie des remords.

» J'agis toujours sans préméditation; » enfin, je crois avoir ce qu'on appelle » une mauvaise tête, du moins on me » le répète tous les jours. J'écrivais der- » nièrement à quelqu'un, que ce qui » manquait à la mienne pourrait bien » se trouver dans mon cœur; mais allez

» le chercher, ce qui y entre une fois » n'en sort plus....

» Ma conduite, dans le procès de » M. Fualdès, paraît très-extraordi- » naire; j'ai cependant agi par les » mêmes motifs: la découverte de la » vérité, la justification de mon père, » la conservation de mon fils, et voilà » tout... je crois. Je me suis trompée, » j'ai manqué le but que je me suis » proposé; ce n'est pas la seule fois, et » cela m'arrivera bien encore. Une » femme inconséquente saurait-elle se » corriger? Jamais; et je n'en ai pas » l'espoir.

» Je ne sais ce que c'est que de me » résumer: tâchez de le faire pour moi. » Je voudrais voir une analyse de mon » caractère, que vous auriez faite; vous » avez des détails, à vous le *résumé*.

» . . . . . :

» Vous m'avez demandé, Monsieur,

» mes commissions pour Paris; je dé-
» sirerais un ouvrage dont le titre est :
» *Histoire complète du Procès de*
» *M. Fualdès*, avec des notes histori-
» ques sur les principaux personnages
» qui ont figuré dans cette affaire; nou-
» velle édition, revue, corrigée, et en-
» richie du portrait, *très-ressemblant*,
» de madame Manson. Vous me ferez
» le plaisir de me l'envoyer, avec les
» feuilles que vous m'avez promises.
» Vous m'avez dit que vous me four-
» niriez le moyen de m'acquitter en-
» vers vous; mais, sous un certain rap-
» port, je vous en défie . . . . .
» . . . . . .
» . . . . . .
» . . Allez-vous-en bien vîte : nous
» allons passer pour des conspirateurs,
» et votre pitié pour une infortunée
» vous donnera un air de complicité;
» on croira, du moins, que je vous ai

» dit *mon secret*, et vous allez être mis à
» l'inquisition. Adieu, Monsieur, n'ou-
» bliez point la cellule du père Chabot.
» Je vais vous quitter; mon papier s'a-
» chève, dites-moi si je l'ai bien em-
» ployé, et si vos vues sont remplies.
» je vais remercier mon juge instruc-
» teur. Agréez l'assurance de mon es-
» time, etc.

ENJALRAN M...

Telle est madame Manson, grave et posée. Pour apprécier sa gaîté et ce calme imperturbable qu'elle sait garder au fond d'une triste prison, relisez le billet qui forme, à la tête de ce volume, le *fac simile* de son écriture, et ces détails qu'elle ajoutait plus récemment encore * :

« Votre séjour à Rodez a mis bien des

* Le 8 décembre.

» têtes en campagne; moi, je suis de plus
» en plus séquestrée. Imaginez le plus ri-
» goureux secret, les ordres les plus pré-
» cis, afin qu'il ne sorte pas une ligne
» de ma main. Mon Dieu, que ces gens
» sont *précautionneux* ! Le moyen de
» les tromper ! Mon concierge se déses-
» père. Je lui dis que je sais tout, en
» dépit de sa surveillance; il fait cha-
» que jour des visites domiciliaires chez
» moi; il cherche partout, imaginant
» que vous avez laissé quelque sylphe
» dans ma cellule. Je lui ai dit que j'é-
» crirais sans papier, sans encre et sans
» plume. N'ai-je pas étudié le sélam des
» Turcs et les hiéroglyphes des Egyp-
» tiens? Je lui ai dit que j'étais une
» magicienne, et ce qu'il y a de plus
» plaisant, c'est qu'il en est persuadé.
» Une femme, dont les parens ont été
» réclus en 93, et qui les a suivis dans
» leur prison, a été élevée dans l'art de

» tromper les geoliers. Au reste, si le
» mien m'impatiente quelquefois, je
» lui rends justice, et il ne fait que son
» devoir. Passez-moi ce petit paragra-
» phe en faveur de mon vieux con-
» cierge : c'est un brave homme, et je
» l'ai pris en fantaisie. . . . . .
» . . . . . .

» On vient de me dire que je suis
» décidément en accusation ; mais cela
» ne m'empêche pas de rire ; mes juges
» seront plus embarrassés que moi.
» On est venu me faire quelques ques-
» tions sur vous : j'ai répondu que je
» vous avais chargé d'une requête pour
» Mgr le garde-des-sceaux : ai-je menti ?
» Je vous écris sans trop savoir de
» quels moyens je me servirai pour
» que ma lettre sorte d'ici ; mais,
» dieu ou démon, quelqu'un s'en char-
» gera.

» Adieu, le restaurateur de ma gaîté;

» comptez sur ma parfaite estime et
» même sur mon attachement . . . . . .
» . . . . . ;
» . . . . . ;
» tâchez de me comprendre. Il m'im-
» porte peu d'être inexplicable pour
» tout le monde, pourvu que je ne le
» sois pas pour mes amis. »

Ce *résumé* dont parle madame Manson dans l'une de ces lettres, sera superflu pour qui lira attentivement l'écrit qu'elle a tracé; tout est là, et, à la rigueur, tout s'y trouve expliqué; mais quelquefois, peut-être, la réflexion du lecteur doit venir au secours des conséquences sous-entendues de l'auteur.

Qu'on n'oublie point qu'un mouvement passionné put conduire un tel caractère à faire un faux aveu, et à le soutenir, dans un tête-à-tête, par l'impression qu'il se plaisait à produire. Qu'on n'oublie point que le premier mouve-

ment de l'accusée fut de rétracter son absurde propos aussitôt que la justice en demanda compte; car, si madame Manson est tombée dans les contradictions d'une complaisance sans nom; si elle a cédé à de longues poursuites, à l'impuissance de son courage et de ses forces, enfin aux menaces qui ont été faites, dit-elle, contre son fils..., il est prouvé qu'elle s'est relevée de cette faiblesse; n'a jamais fait un mensonge juridique, n'a jamais violé la religion de son serment.

On sait que, par une prévention universelle et qui tient à l'effervescence de l'esprit méridional, une ville entière fut, tout-à-coup, persuadée qu'elle avait été présente à un meurtre; et, alors, pour expliquer les instances de deux personnes qui lui imposaient, il suffit de rappeler la propre conviction de la première, et le zèle

louable, mais trop ardent peut-être, dont elle était ici animée pour le bien public. Pour la seconde, qu'est-il besoin de compliquer ses motifs et de recourir, comme on l'a fait, à la suspicion d'une complicité, ou à des liaisons d'intérêts pécuniaires avec l'un des prévenus? Il a pu croire à l'innocence de ce prévenu, par l'unique motif qu'il fut son ami; car on ne s'arrête point à la culpabilité de ceux qu'on estime. Si M. Enjalran était père, il était magistrat; et, magistrat convaincu, il a pu préférer le triomphe de ce qu'il nommait la vérité à l'honneur déjà si compromis de sa fille. Pour cette fille (à-la-fois courageuse et faible), elle a prouvé, dans sa conduite, qu'elle eût bravé toutes les douleurs, excepté cette inquisition de la pensée, cette question morale, cette torture du cœur.

Elle parut à la séance du 22 août:

vous verrez quelle épreuve elle venait de subir ! Des mots terribles lui échappèrent ; et, dans la suite, quand on lui demandait comment elle s'était écriée : *Otez de ma vue ces assassins !* « Pourquoi ne l'aurais-je point dit, répondit-elle, si on m'a fait paraître dans cet état devant les accusés, et si mon délire a vu dans leurs mains sanglantes un poignard ? — Cette affreuse illusion fut mortelle pour eux. — Est-ce ma faute, si *je l'ai vu ?* Est-ce ma faute, si on dénie toute croyance à mes dépositions calmes et sensées, pour recueillir les paroles de ma folie ? Je suis contrainte à faire une déclaration vaine et inofficielle ; on l'adopte. Libre, rendue à ma conscience, je ne passe plus que pour un faux témoin. On croit la démence ; on récuse le sang-froid. Par quelle fatalité les convulsions d'une femme, qui deux fois s'évanouit,

» règlent-elles le terrible arrêt d'un » jury ? »

Une remarque qu'on a souvent faite, et dans des procès non moins frappans que celui-ci, c'est l'espèce de défensive sur laquelle se tient la conviction publique contre tout ce qui vient d'un prévenu à qui l'on sait des ressources dans l'esprit. Le talent passe pour la ruse, et toute éloquence pour un piége ; tandis qu'on se laisse surprendre par les allégations d'un coupable illettré, lorsque ces allégations même sont données dans le plus grossier intérêt de sa cause. *Missonnier* n'eût pas trouvé les esprits plus rebelles à croire qu'il n'était pas complice, que madame Manson quand elle voulut démontrer qu'elle n'était pas témoin *.

* C'est sur-tout dans notre révolution que ces exemples ont été trop peu rares. Lorsque Vergniaud

» trer; je vais vous prouver aussi que » je sais retrouver la parole, et que je » ne suis pas toujours muette.

» Que ne vous dois-je pas, Monsieur? » vous avez eu la bonté de faire un » voyage exprès pour me tranquilliser » sur le compte de mon enfant, vous » avez vu ma mère, mon fils, mon » frère; vous m'assurez qu'ils m'aiment » toujours, qu'ils prennent le même » intérêt à la pauvre recluse. J'ai passé » un heureux jour depuis cinq mois, » et c'est à vous que je le dois! vous » êtes arrivé à propos pour me récon- » cilier avec le genre humain, et me » corriger de ma misantropie.

» Bien que je vous croie beaucoup » de tact et de pénétration, vous ne » m'avez pas vue encore assez long-tems » pour vous faire une idée de mon ca- » ractère. J'ai dit que personne ne me » connaissait, et cela est vrai. Je me

» connais à peine, et m'étudie tous les » jours. Je m'étonne moi-même; je » suis inexplicable, dit ma mère.

» Je ne fais rien comme les autres: » il m'est arrivé d'être accusée injuste- » ment; et, par l'effet d'une fierté mal » entendue, ou, si l'on veut, de ma » *bizarrerie*, je dédaigne de me justi- » fier. Je suis susceptible des plus gran- » des choses pour obliger; rien ne me » flatte comme d'inspirer des sentimens » de gratitude. Rarement je calcule les » événemens qui résulteront d'une ac- » tion que mon cœur me dira de faire, » et il est rare que j'aie des remords.

» J'agis toujours sans préméditation; » enfin, je crois avoir ce qu'on appelle » une mauvaise tête, du moins on me » le répète tous les jours. J'écrivais der- » nièrement à quelqu'un, que ce qui » manquait à la mienne pourrait bien » se trouver dans mon cœur; mais allez

» du *mon secret*, et vous allez être mis à
» l'inquisition. Adieu, Monsieur, n'ou-
» bliez point la cellule du père Chabot.
» Je vais vous quitter; mon papier s'a-
» chève, dites-moi si j'ai bien em-
» ployé, et si vos vues sont remplies.
» je vais remercier mon juge instruc-
» teur. Agréez l'assurance de mon es-
» time, etc.

Epaminan M...»

Telle est madame Manson, grave et posée. Pour apprécier sa gaîté et ce calme imperturbable qu'elle sait garder au fond d'une triste prison, relisez le billet qui forme, à la tête de ce volume, le *fac simile* de son écriture, et ces détails qu'elle ajoutait plus récemment encore * :

« Votre séjour à Rodez a mis bien des

* Le 8 décembre.

» têtes en campagne; moi, je suis de plus
» en plus séquestrée. Imaginez le plus ri-
» goureux secret, les ordres les plus pré-
» cis, afin qu'il ne sorte pas une ligne
» de ma main. Mon Dieu, que ces gens
» sont *prévoutionneux !* Le moyen de
» les tromper ! Mon concierge se déses-
» père. Je lui dis que je sais tout, en
» dépit de sa surveillance; il fait cha-
» que jour des visites domiciliaires chez
» moi; il cherche partout, imaginant
» que vous avez laissé quelque sylphe
» dans ma cellule. Je lui ai dit que j'é-
» crirais sans papier, sans encre et sans
» plume. N'ai-je pas étudié le sélam des
» Turcs et les hiéroglyphes des Egyp-
» tiens? Je lui ai dit que j'étais une
» magicienne, et ce qu'il y a de plus
» plaisant, c'est qu'il en est persuadé.
» Une femme, dont les parens ont été
» réclus en 93, et qui les a suivis dans
» leur prison, a été élevée dans l'art de

» tromper les geoliers. Au reste, si le » mien m'impatiente quelquefois, je » lui rends justice, et il ne fait que son » devoir. Passez-moi ce petit paragra- » phe en faveur de mon vieux con- » cierge : c'est un brave homme, et je » l'ai pris en fantaisie. . . . . » . . . . . » On vient de me dire que je suis » décidément en accusation ; mais cela » ne m'empêche pas de rire ; mes juges » seront plus embarrassés que moi. » On est venu me faire quelques ques- » tions sur vous : j'ai répondu que je » vous avais chargé d'une requête pour » Mgr le garde-des-sceaux : ai-je menti ? » Je vous écris sans trop savoir de » quels moyens je me servirai pour » que ma lettre sorte d'ici ; mais, » dieu ou démon, quelqu'un s'en char- » gera.

» Adieu, le restaurateur de ma gaîté;

» comptez sur ma parfaite estime et
» même sur mon attachement . . . . . .
» . . . . . .
» . . . . . ;
» tâchez de me comprendre. Il m'im-
» porte peu d'être inexplicable pour
» tout le monde, pourvu que je ne le
» sois pas pour mes amis. »

Ce *résumé* dont parle madame Manson dans l'une de ces lettres, sera superflu pour qui lira attentivement l'écrit qu'elle a tracé; tout est là, et, à la rigueur, tout s'y trouve expliqué; mais quelquefois, peut-être, la réflexion du lecteur doit venir au secours des conséquences sous-entendues de l'auteur.

Qu'on n'oublie point qu'un mouvement passionné put conduire un tel caractère à faire un faux aveu, et à le soutenir, dans un tête-à-tête, par l'impression qu'il se plaisait à produire. Qu'on n'oublie point que le premier mouve-

disant vrai, celui de soulager mon cœur et d'obtenir vos conseils, en vous choisissant pour guide. Que ne l'ai-je fait plus tôt! je ne me fusse pas tant égarée!

Voici mon histoire : je ne dis pas en deux mots, car je vais prendre les choses de loin. J'en ai le tems ; et si j'entre dans quelques détails minutieux, sûre de vous intéresser, comme je n'écris que pour vous, ma tâche sera remplie.

Vous savez que je vins habiter Rodez vers le milieu du mois d'octobre de l'année dernière. Je passais ma vie avec la famille Pal, toute composée de gens honnêtes et paisibles ; je ne sortais guère que pour aller à Olemps, à l'église, et chez madame Constans, marchande de modes, qui me fournissait tout. J'étais un jour dans sa boutique, lorsque je vis entrer un homme dont la figure m'était inconnue ; il prit avec cette femme un air si libre et si grossier qu'il me força de sortir brusquement sans faire mes emplettes.

Lorsque j'eus l'occasion de revoir madame Constans, elle m'apprit que celui qui m'a-

vait tant choquée était l'aide-de-camp du général de Wautré, et grand royaliste. « Tout » cela n'empêche pas, dis-je, qu'il ne soit » fort mal élevé et qu'il n'ait un très-mauvais » ton. » Je ne doute pas que ce propos ne lui ait été rendu; madame Constans est assez indiscrète pour l'avoir fait.

Nous étions alors à la fin de janvier. Je partis pour me rendre près de ma chère maman, où je restai jusqu'à la foire de la mi-carême *. Le curé de Crespins m'avait fait espérer que peut-être, à cette époque, il pourrait opérer une réunion entre mon mari et moi. Je vous quittai dans cet espoir; comme il fut déçu!

Le jour de cette mémorable foire, Edouard ** me proposa d'aller passer la soirée chez Mme Seconds, où devaient se trouver les dames de Firmi. J'y consentis, et il fut convenu que mes frères viendraient

* Le 17 mars, avant-veille de l'assassinat de M. Fualdès.

** L'un de ses frères; le second se nomme *Gustave*.

me prendre à huit heures. L'usage de la maison Pal est de fermer la porte à dix. Leurs locataires étaient soumis à cette loi, qui me gênait peu, parce que je ne sortais jamais le soir. En allant chez Mme Seconds, je dis qu'on ne m'attendît pas une minute, et que je trouverais un lit, s'il était trop tard quand nous nous retirerions. Edouard et Gustave m'accompagnaient. La veillée fut fort gaie, il y avait une réunion de jeunes personnes et de jeunes gens; on chanta et on fit des jeux; lorsqu'à dix heures sonnant Edouard me dit: « Sois tranquille, tu coucheras à l'hôtel des » Princes. »

Mon pis-aller eût été de passer la nuit sur une chaise à causer avec lui; j'en ai passé de plus pénibles, et ce n'est pas fini! Peu de tems après, madame de Firmi, qui me parut aussi subordonnée à l'heure, me souhaita le bonsoir et sortit. Nous la suivîmes. On n'était pas retiré chez Pal; je frappai et l'on m'ouvrit. Mes frères, en me quittant, m'assurèrent que nous nous reverrions; ils revinrent effectivement le lendemain sur les deux heures.

En entrant dans ma chambre, Edouard me dit qu'il venait de voir Maraye dans la boutique de Fontana; que son projet était d'aller bientôt prendre madame Balsa pour s'aller promener ensemble au Foral. En conséquence, mon frère, qui cherchait un prétexte pour accompagner ces dames, me pria de m'habiller et d'aller l'attendre chez madame Seconds. Je ne me souciais pas de sortir, parce qu'il faisait froid; néanmoins, je dis à Edouard que je viendrais bientôt. En effet, je fus chez madame Seconds: je la trouvai seule avec son gendre. Je ne pus comprendre où était passée sa fille; Balsa nous dit qu'il allait se mettre en grande tenue pour conduire Joséphine * chez madame de Bonald et chez madame de Nattes. Ici je compris qu'il était en course de visites, et je me dis: Adieu la promenade! Quant à moi, je ne m'en inquiétais guère, je préférais le bon feu du salon où j'étais, au vent du nord qui soufflait ce jour-là, et que j'aurais eu au Foral de la première main. Je

* Madame Balsa.

m'assis dans un fauteuil, décidée à attendre très-patiemment le résultat de mon rendez-vous. Je causai avec madame Seconds, qui me disait que sa fille ne tarderait pas à rentrer, et que ses visites ne seraient pas longues. J'entendis sonner cinq heures : « Oh ! » pour le coup, dis-je, il est trop tard pour » se promener : le soleil nous quitte, je vais » vous quitter aussi. »

Je pris congé, et fus me renfermer chez moi. Je ne revis plus mes frères ; je ne sais ce qu'ils devinrent toute la journée. Le lendemain 19*, on me dit qu'on les avait vu passer dans notre rue pendant la matinée ; et qu'ils étaient enfin partis vers quatre heures pour le Perrié.

Je descendis le soir dans la cuisine pendant qu'on soupait ; je m'assis près du feu, et me mis à tricoter. A sept heures et demie on frappa à la porte : c'était M. Muret, négociant de Saint-Géniez. Comme il vit qu'on était encore à table, il fit signe qu'on ne se

* Jour de l'assassinat.

dérangeât pas, et dit qu'il reviendrait le lendemain. Je passai le reste de la soirée avec les Pal, jusqu'à dix heures, où je me couchai, après avoir écouté une lecture de piété et fait la prière du soir avec la famille. L'existence de ce fait est aussi incontestable que celle de votre tendresse pour votre fille; c'est à vous, ma chère maman, de juger si je dis la vérité.

Le lendemain 20, j'allai prendre une cafetière dans la cuisine, et cette circonstance n'est peut-être pas inutile à vous faire observer. Je vis madame Thérondel, qui me dit : « Vous ne savez pas? on a trouvé un homme » noyé dans l'Aveyron. » Je lui répondis que depuis quelque tems on ne parlait que de désastres, et que notre département, surtout, était fameux en ce genre. Il était à peu près sept heures.

Je remontai chez moi; au bout d'une heure, un des jeunes enfans de la maison vint me dire que le mort était M. Fualdès. « Ah! » tant pis, lui dis-je; on dit que c'était un » honnête homme. » Je ne l'avais vu qu'une fois, à son domaine de Serres; il nous com-

bla de politesses, maman et moi. Je me hâtai de descendre pour prendre de plus amples informations. M. Muret était dans la cuisine avec M. Pal; ils parlaient de l'assassinat; mais on ne savait encore rien. Le bruit d'un suicide commençait déjà à se répandre, et l'on déraisonnait là-dessus.

Je revins dans ma chambre; j'étais occupée de mon dîner, lorsque les petites Pal m'appelèrent pour aller voir le cadavre, qu'on avait sorti de l'eau. Je leur criai : « Je » n'y vais pas; cette figure me reviendrait » la nuit, et j'aurais peur. — Oh! me dirent-» elles, tout le monde y va. — Enfin, » dis-je, allons-y. »

Nous nous acheminâmes vers le moulin des Bessès. Comme nous ne savions pas bien le chemin, nous courûmes long-tems avant de pouvoir passer la rivière, et nous arrivâmes après qu'on eût placé le corps du malheureux Fualdès sur un brancard. Sa tête était couverte par un pan de son habit, qu'on avait jeté dessus. J'avoue que je ne lui portais pas alors tout l'intérêt qu'il m'a inspiré par la suite; j'ignorais le genre de sa

mort; et, comme déjà il était soupçonné de l'avoir provoquée, j'accompagnai le cadavre sans être très-affectée.

Si j'avais assisté la veille à son horrible assassinat, aurais-je eu la force de voir transporter ses tristes restes le lendemain, moi qui suis tombée à la vue de la table où l'on prétend qu'il a été égorgé, après un intervalle de plus de cinq mois?... Je m'évanouis en entrant dans la maison Bancal, preuve incontestable de ma présence dans cette maison le 19 mars. — Voilà une belle démonstration!

Je reviens à mon récit. Chemin faisant, je m'informai, près de quelques gendarmes, si on avait trouvé de l'argent sur M. Fualdès; ils me dirent que non, ils ajoutèrent qu'un individu, habillé de vert, l'avait fait appeler à la *société*, vers les huit heures du soir, et qu'on ne l'avait plus revu.

En arrivant dans la ville, je rencontrai d'Hauterive, qui marchait fort vîte. Je l'arrêtai; il me reconnut, et me dit que sa femme était chez Gombert *, et qu'il allait

* Aubergiste du *Tapis Vert*.

partir. Je lui dis que je voulais la voir, et nous descendîmes l'Ambergue. En marchant je lui demandai s'il avait su que M. Fualdès eût été trouvé dans l'Aveyron ; il me répondit : « Hé bien ! que voulez-vous que j'y » fasse ? »

En entrant à l'auberge, je vis madame d'Hauterive occupée à faire son porte-manteau ; elle me dit qu'elle serait partie avec le regret de ne pas m'avoir vue ; que son mari n'avait pas pu trouver mon logement : cependant elle ajouta, un moment après, qu'elle avait passé la soirée chez mon père, jusqu'à dix heures. Il eût été à même de lui dire où je demeurais.

Nous ne parlâmes presque pas de l'assassinat. M. et Mme d'Hauterive partirent vers une heure. Il faisait très-mauvais tems : je leur en fis l'observation ; ils m'assurèrent qu'ils étaient pressés.

Rentrée chez moi, on me dit qu'un certain Lacueille, de Mur-de-Barrez, était soupçonné d'avoir assassiné M. Fualdès, parce que son père, qui en était le débiteur, avait été arrêté pour une somme considérable, et qu'il ne pouvait se libérer en-

vers lui. Au bout de quelque tems on parla de Bastide ; mais il y a tant de Bastides dans le monde ! Je frémissais à l'idée que ce pût être un parent de madame Pons.

Vers le soir, je pris la plume pour vous donner quelques détails sur cet événement ; mais à chaque instant j'entendais faire une version nouvelle ; ce qui fit que j'abandonnai ma lettre, attendant d'être mieux instruite. Excédée de n'avoir à recueillir que des bruits vagues, je me rendis chez madame Dornes *, espérant obtenir quelque chose de plus positif. Je trouvai cette dame sur la place de l'Olmet, causant avec madame Tieulat. Vous imaginez quel était le sujet de leur entretien. Je leur fis quelques questions ; elles m'assurèrent n'en savoir pas plus que moi. Une des demoiselles André, qui survint, nous apprit qu'on venait de faire des recherches dans une maison suspecte, rue des Hebdomadiers ; qu'on y avait trouvé du sang, et que la justice s'était emparée des clefs : voilà tout ce que j'appris dans cette journée du 20.

* Sa cousine, sœur de M. Amans Rodat.

Le 21, on me dit que Bastide-Gramont avait été interrogé la veille, mais qu'il n'était pas arrêté. Le 22, qui était un dimanche, comme je revenais de la messe, madame Pal me dit : « Voulez-vous connaître » le pauvre Bastide de Gros, qu'on accu» sait d'avoir tué M. Fualdès? Il achète un » chapeau chez Acquier. » Je sortis sur la porte, la boutique du chapelier étant vis-à-vis. Je pus voir celui qu'elle me désignait comme devant être Gramont-Bastide ; je l'examinai, et en rentrant je dis à mon hôtesse qu'elle se trompait ; que je le connaissais bien, et que c'était son frère *Louis*, marié à la Montagne, près de Vezins. Là-dessus il s'éleva une grande discussion entre madame Pal et moi ; et, appelées en justice pour déposer de ce fait, nous eussions prêté serment, elle, que Gramont avait acheté un chapeau chez Acquier, et moi, que c'était son frère : voilà comme on s'abuse.

Le lundi 23 j'allai chez madame Constans. *Rose Pierret* entra peu de tems après moi. Je la connaissais fort peu ; mais je l'avais vue cependant avant votre maladie. Rose

paraissait fort affectée de l'assassinat de M. Fualdès ; elle nous en parla d'un ton très-ému. « C'est horrible, répétait-elle ; » on a saigné ce malheureux sur une table » avec un mauvais couteau ; le pied de la » table a cassé ; on l'a remis dessus : il a » demandé un instant pour recommander » son ame à Dieu. Non, lui a répondu bru- » talement Bastide ; il faut mourir ! On les » aura tous, ces misérables, ou le ciel ne » serait pas juste. »

Tels sont les propos que nous tint Rose Pierret. Je dois convenir que l'idée ne me vint pas alors qu'elle se fût trouvée dans la maison Bancal pendant l'affreuse tragédie, et ce n'est que long-tems après que j'ai eu des soupçons de cette aventure.

Je me rendis à Olemps le mardi au soir ; Amans en était parti le matin pour la foire d'Espalion. Madame Rodat était seule avec Guillaume*. « Hé bien ! me dit-elle du plus » loin qu'elle m'aperçut, vous faites de » belles choses à Rodez ! — Oui, lui dis-

* Son frère.

» je ; nous nous illustrons. » Sophie me demanda des détails ; je lui donnai ceux que je tenais de Rose Pierret, et qui, suivant le dire d'Amans, indiquent *un témoin oculaire ;* retenez bien ceci, ma chère maman.

Rose Pierret s'était servie d'une expression qui choque notre langue ; elle avait dit : « Les assassins voulaient bien persuader au » public que M. Fualdès *s'était suicidé lui-* » *même ;* mais la Providence ne l'a pas permis. » Guillaume me dit qu'il avait entendu vanter la beauté et l'esprit de Rose ; « au » reste, observa-t-il, on peut-être très-aimable et mal parler français. »

Amans revint d'Espalion ; il y avait été avec votre cousin Régis-Delbosc. En chemin, ils rencontrèrent Jausion et Bastide, qui allaient à Rodez ; ils s'arrêtèrent un instant avec eux. Bastide voulut plaisanter assez gauchement avec Rodat, qui lui répondit d'un ton glacé, et dit à Régis, lorsqu'ils furent seuls. « Voilà un homme qui va justement à Rodez pour se faire arrêter. » Pour cette fois, votre neveu fut prophète : Bastide alla coucher en prison.

Quelques semaines après, les petites Pal me proposèrent d'aller à l'hospice pour y voir leur sœur, à présent religieuse à Nevers. Une des dames de charité me dit que les enfans Bancal avaient fait des révélations importantes concernant l'affaire de M. Fualdès; je manifestai quelqu'envie de les voir, on les fit venir devant nous, et je leur adressai diverses questions auxquelles ils ne répondirent pas. Le petit Alexis, âgé de trois ans, répéta ce que tout le monde savait alors. Madeleine disait que son frère n'était qu'un enfant, qu'on ne devait pas l'écouter; que pour elle, elle n'avait rien vu, rien entendu, que l'assassinat n'avait pas été commis chez son père.

Le 7 avril, Jausion fut arrêté: sa femme et sa belle-sœur le furent aussi le lendemain. Vers le milieu de ce mois, vous m'envoyâtes chercher, je me rendis au Perrié, où je vous appris que Bancal s'était empoisonné; le bruit en courait effectivement dans la ville. Peu de tems après nous sûmes qu'il était mort.

Je retournai à Rodez le 18 mai: j'eus plusieurs fois l'occasion de revoir Rose

Pierret, soit dans le magasin de madame Constans, soit dans celui des dames Guyon, où je m'arrêtais quelquefois en passant pour savoir des nouvelles. Rose parlait toujours de l'affaire Fualdès; elle paraissait fâchée que les accusés fussent jugés ailleurs qu'à Rodez, et me répétait qu'il y en avait deux qu'on ne tenait pas. Tout cela ne me donnait encore aucun soupçon qu'elle en sût plus qu'elle n'en disait.

Tout le mois de juin se passa sans que nous apprissions rien de nouveau. Vous arrivâtes le 29 à Olemps, et vous n'avez pas oublié la grande conversation que vous eûtes avec nous quelques jours après; il fut question de la déposition de Bousquier. Quelqu'un m'avait dit que ce co-accusé avait réellement déposé qu'il croyait avoir reconnu Jausion dans la cuisine de Bançal, et l'on ajoutait: « Je le sais de bonne part, je le » tiens d'un des juges. » Je dis donc à mon cousin que je croyais à l'existence de la déposition, mais je ne pus lui en garantir la véracité. Ou il entendit mal, ou je m'exprimai d'une manière peu intelligible; cela

m'arrive quelquefois, il en résulte de grandes conséquences.

Je ne vous parlerai pas, ma chère maman, du moment de notre séparation, qui fut bien triste; vous partiez, et vous emmeniez mon fils.... En vous quittant, je vis couler vos larmes; ce qui me fit présumer que vous aviez d'affreux pressentimens.

Dans le courant de l'été, j'avais vu M. Clémendot à l'église, où il affectait de me regarder avec une attention déplaisante. Je ne manquais pas de changer de place lorsque je me trouvais près de lui. Un jour, que j'étais à ma fenêtre, il s'arrêta pour me saluer; j'eus l'air de ne pas m'en être aperçue. Enfin, il y avait des comédiens à Rodez, et un génie malfaisant, qui avait juré ma ruine, m'inspira une si forte passion pour le spectacle, que je ne pus résister au désir d'y aller; je pris un abonnement.

C'est à présent que je déplore vivement cette première faute, source de tant de malheurs!... mais il n'est plus tems. M. Clémendot ne manquait guère de représentations : un soir qu'il n'y avait pas beaucoup de

monde aux premières loges, il vit une place près de moi et s'y assit; bientôt il entama la conversation, me parla beaucoup de Sophie Miquel, me vanta sa beauté, sa taille, ses grâces, et finit par me prier de lui permettre de m'offrir son bras pour me reconduire chez moi. Je le remerciai, et lui dis qu'étant venue avec le général * et ses nièces, je m'en retournerais avec eux; ce qui fut exécuté.

Le général n'avait point de lanterne; j'étais en peine pour me procurer de la lumière, lorsque nous vîmes venir derrière nous un homme qui en portait; je le priai de m'en donner, et je reconnus M. Clémendot, qui nous avait suivis exprès, car la rue du Touat n'est pas le chemin pour aller de la salle de comédie à la maison de Bousquet-Chaudon, où j'ai su depuis qu'il logeait. Le général alluma de la bougie que j'avais dans mon sac, et prit congé de moi, ainsi que ses nièces et M. Clémendot.

Le lendemain, je ne pensais plus à tout

* M. le maréchal-de-camp Viala.

cela, lorsque je vis arriver Édouard, qui me donna de vos nouvelles et de celles de mon fils; j'eus grand plaisir à le voir; nous causâmes long-tems. Lorsqu'il me quitta, il me promit de rentrer dans moins d'une heure, pour me conduire à la promenade; je l'attendis plus de trois. Je me doutais bien où il était allé; je conçois que la société d'une femme aimable fasse trouver le tems bien court, et l'on est alors excusable d'oublier une sœur. En conséquence, je me rendis chez Rose Pierret. Edouard n'y était pas, je voulais m'en revenir, Rose me retint et me dit d'un air mystérieux: « Si vous voulez » voir votre frère, restez ici. — Mais vous » lui avez donc parlé? » Elle ne me répondit pas. Je fis semblant de me fâcher, elle convint alors qu'Edouard avait en effet passé quelque tems chez elle, et qu'il devait revenir la prendre à huit heures pour se promener au Foral, où je devais, disait-il, aller aussi.

Je dis à mademoiselle Pierret que j'allais repasser chez moi pour prendre un schall, et que je ferais savoir à mon frère, à l'hôtel des Princes, que je l'attendrais chez elle.

Rose me dit que j'avais raison, et me proposa de manger des confitures à notre retour de la promenade. Je sortis, et ne tardai pas de revenir. Edouard me suivit de près; nous partîmes; le tems était superbe, bientôt les allées se remplirent de monde. Mon frère, suivant son usage, fit des observations qui nous divertirent beaucoup; nous nous promenions depuis une heure, nous avions croisé plusieurs fois huit ou dix personnes que nous ne reconnûmes pas, lorsque, de ce groupe, il se détache un homme qui s'avance vers nous, et salue mon frère en l'appelant par son nom. « Ah! c'est vous, Clémendot, » lui dit Edouard? Avec qui étiez-vous donc » là? » Il lui répondit qu'il se promenait avec les dames Moze, Rafenaud et autres; qu'il avait cru nous reconnaître, et qu'il avait voulu s'en assurer. « Mais, Enjalran, » dit-il en s'adressant à mon frère, vous ne » pouvez donner deux bras, permettez que » j'offre le mien à madame votre sœur... » Edouard me laissa; et, comme j'étais en train de rire, j'acceptai le bras de M. Clémendot.

Après quelques tours d'allées, Edouard lui demanda s'il partirait bientôt : « Après » demain, dit-il ; j'ai cent visites à faire, » quel ennui ! Je viendrai prendre congé de » vous, Madame, me dit-il tout bas. — Sû- » rement, lui dis-je, vous voulez plaisanter ? » Je vous parlai hier pour la première fois ; » et puis je ne reçois personne. — Je vous » crois trop polie pour me faire refuser la » porte. — Ne vous y fiez pas. — Je l'es- » saierai, répliqua-t-il. — Eh bien ! lui » dis-je alors, vous voulez perdre votre » tems. »

Edouard, ainsi que sa compagne, marchaient très-vîte : je m'apercevais que M. Clémendot allait fort doucement. Je le lui reprochai ; il s'excusa sur ce qu'il avait des cors qui le faisaient, disait-il, beaucoup souffrir. « En ce cas, vous avez eu tort de vous ac- » crocher à nous, qui allons un train de » poste. » Il me témoigna son regret de n'avoir pu faire plus tôt une aussi charmante connaissance que celle de madame Manson, dont tout le monde vantait l'esprit et la grâce. « Ajoutez aussi la beauté, dis-je en éclatant

» de rire, afin que rien ne manque au por-
» trait. » Je lui parlai toujours sur le ton de la plaisanterie; je le forçai pourtant à doubler le pas, afin d'atteindre Rose et mon frère, qui, de leur côté, s'entretenaient aussi fort gaîment.

Il était tard; je proposai de nous retirer, ce qui fut accepté. En entrant dans la ville, Edouard dit qu'il mourait de soif, qu'il avait envie d'aller boire un verre de bierre. « En-
» trons à la maison, nous dit mademoiselle
» Pierret, nous en trouverons de bonne; et
» puis, dit-elle en se tournant vers moi,
» madame a pris l'engagement de goûter
» mes confitures. » J'avais plus de sommeil que de faim; je me laissai néanmoins entraîner, et nous montâmes chez Rose, qui nous servit d'excellente gelée de groseilles, laquelle ne laissa pas de me donner mal à l'estomac, parce que je la mangeai par complaisance. Il n'en fut pas de même de l'aide-de-camp, qui s'en administrait de pleines assiettes, avalées à grandes cuillerées, et sans pain; tout autre en eût crevé, mais il n'en creva pas, malheureusement pour moi.

Edouard, qui est toujours bien fou, avait ce soir-là une dose de folie de plus qu'à l'ordinaire ; il me fit tant rire aux dépens du pauvre Clémendot, que je finis par craindre, tout de bon, que celui-ci ne s'en aperçût et ne se fâchât ; mais, point du tout : au lieu de cela, il se prit à chanter. Il nous disait de tems en tems, en grasseyant : « Allons faire » un tour au Foral.—Et les cors, disais-je? » Edouard ne l'écoutait pas, et ne pensait plus à la retraite : « Allons faire un tour au » Foral, » disait encore M. Clémendot. Il répétait cela pour la vingtième fois, lorsque Edouard, après avoir réfléchi un moment, nous dit : « Mesdames, le tems est superbe, » je vais chercher une voiture; allons déjeû» ner à Espalion, nous mangerons de la » truite délicieuse. » Je demandai à mon frère s'il avait perdu la tête, et s'il avait oublié qu'il faut cinq heures pour se rendre de Rodez à Espalion. « N'importe, répondit-il, » nous serons revenus ici demain de bonne » heure. » Rose, craignant son père, qui devait arriver le matin, ne fut pas de l'avis d'Edouard. Après une vigoureuse résistance,

il fallut capituler. Mon frère nous proposa d'aller seulement à la baraque de Flavin, assurant que nous serions de retour avant sept heures, et que M. Pierret ne serait pas encore à la ville.

Le sommeil m'avait entièrement passé; je me joignis à Edouard pour décider Rose, lui promettant que si son père venait à être instruit de l'aventure, je prendrais tout sur moi. M. Clémendot ne fit aucune réflexion; il ne parut ni fâché ni bien aise de nos arrangemens; il nous suivit pourtant chez Saint-Pierre, où nous nous rendîmes pour demander une voiture.

Votre fils, qui donna des ordres en adjudant-major *, fut obéi sur-le-champ. Nous partîmes un peu avant le jour; il commençait à paraître lorsque nous passâmes à la *Mouline*. Rose ne fut pas plutôt en voiture que le désespoir s'empara d'elle; je crus qu'elle allait passer par-dessus la portière: elle avait l'air d'une victime qu'on va sacri-

* Il a occupé ce grade dans la vieille garde.

fier ; mais elle eut affaire à des ravisseurs impitoyables. Loin d'être touchés de sa douleur, ils n'y répondaient que par des éclats de rire. Edouard nous dit tant de folies, que Rose, oubliant et Rodez et son père et toute sa frayeur, finit par rire tout comme nous.

Notre conducteur nous mena bon train : nous arrivâmes à Flavin à quatre heures et demie. Edouard croyait manger un quartier d'oie ; il comptait sans son hôte : il était samedi, et M. Blanc ne pense pas qu'un homme qui a eu les pieds gelés soit dispensé pour cela d'observer le sixième commandement de l'Eglise. On nous donna des œufs, de la salade et du fromage. Comme nous n'avions point dormi, nous demandâmes du café, qui fut, je crois, brûlé dans la poêle. On déterra un vieux morceau de sucre, couleur de cire jaune, que les officiers se disputèrent. En vain ils demandèrent de la liqueur ; l'hôte, toujours prudent, nous dit, qu'*il n'en tenait pas à cause des rats* *.

* De cave, apparemment.

Enfin, après nous être assez peu régalés, nous remontâmes en voiture, à la grande satisfaction de Rose, qui craignait toujours de trouver son père au logis.

Edouard nous entretint, pendant la route, de ses aventures dans les villes où il avait passé. M. Clémendot, qui voulait prendre l'air d'un homme à bonne fortune, nous fit part de ses succès auprès des dames de Rodez, dont il avait eu les bonnes grâces, pour les abandonner cruellement. Il nous cita madame une telle, dont il avait méprisé les faveurs; une autre était déconcertée dès qu'il paraissait; il forçait celle-là de baisser les yeux devant lui; le mari de celle-ci les avait surpris; et, comme le marquis du conte de Marmontel, pouvait dire: *Heureusement!* « Oh! répétait-il, j'ai fait » parler de moi; malheur à une femme » quand je lui en veux! — Tenez, disait » Edouard, il nous persuaderait, si nous » ne l'avions pas vu. Le joli garçon pour » tourner la tête aux belles! Regardez-le » donc, Mesdames! »

Vous saurez, ma chère maman, que

M. Clémendot est fort laid ; il faut que j'en fasse le portrait. D'abord il est ce que nous appelons dans notre pays *beffi** ; il a une bouche énorme, un vilain nez, un regard faux, le teint blafard, la tête chauve, et il nasille en parlant.

Venons maintenant à sa taille, qui n'est guère plus haute que la mienne ; je m'en tiens à la comparaison d'Edouard, en parlant de ses jambes minces, et je trouve que celles de M. Clémendot ne ressemblent pas mal à deux canons de fusil : ajoutez à cela la manie des culottes courtes et des bas noirs : mais qu'est-ce que son physique, si le moral valait quelque chose ? Voilà, ma chère maman, une faible esquisse de ce qu'est M. Clémendot, à qui, suivant le monde, j'ai fait les plus grandes révélations, à qui j'ai confié un secret que je n'ai pas voulu révéler à la justice, malgré les moyens inquisitoires qu'on emploie pour cela depuis quatre mois.

Nous arrivâmes de bonne heure à Ro-

* Ayant la mâchoire inférieure trop saillante.

dez : ces messieurs nous quittèrent au bas de la côte des *Cordeliers ;* j'accompagnai Rose jusque chez son père, qui n'était pas arrivé, et qui n'arriva pas de ce jour ; il lui fit dire de venir le joindre à la campagne. Rentrée chez moi, je me jetai sur mon lit, où je dormis quelques heures. On ne se douta pas dans la maison que j'eusse passé la nuit dehors. Vers deux heures, Edouard entra, et me dit qu'il allait chez Saint-Pierre avec M. Clémendot. « Ecoute, » ajouta mon frère, je ne partirai que dans » la soirée ; je voudrais aller chez Rose pour » prendre congé d'elle ; tu devrais y venir. — » Je le veux bien. » Nous nous mîmes un instant à la fenêtre ; Edouard me dit : « Il » faut que je m'en aille ; je parie que Clé- » mendot me cherche ; tiens, dit-il, le voilà » qui passe dans la rue. » J'observai qu'il était très-paré ; il avait un beau jabot, une culotte de soie, des boucles en or ; mais c'était toujours la même figure.

Mon frère l'appela, et en entrant il s'établit sur un siége avant que j'eusse l'idée de lui en offrir un. Edouard lui dit qu'il ne s'a-

gissait pas de repos; qu'il fallait aller chez Saint-Pierre. « Mon Dieu, dit M. Clémen- » dot, vous devriez bien y aller sans moi; » je suis harassé; il fait une telle chaleur; » je n'en puis plus. » Comme je vis qu'il cherchait un prétexte pour rester seul avec moi, je dis: « Je vais sortir, et ne tiens » compagnie à personne. » Cette manière de m'expliquer fut entendue de M. Clémendot, qui ne se fit plus prier pour accompagner Edouard.

J'allai chez Rose peu de tems après; elle se disposait à partir pour la campagne. Edouard survint au bout de quelque tems; l'éternel Clémendot était avec lui: ils montèrent ensemble; mais mon frère, que sa présence ennuyait, lui dit: « Allez-vous- » en; vous nous excédez. » Le sérieux de cette apostrophe déconcerta le pauvre aide-de-camp, qui prit le parti de se retirer.

Sur le soir, mon frère nous dit qu'il allait chercher son cheval. Un instant après, je me mis à la fenêtre, et je vis un homme qu'on menait au supplice. « Comment pouvez-vous » rester là, me dit Rose? — Oh! bien, dis-

» je, faut-il tant le plaindre ? C'est sans » doute un assassin. Voyez, il a une robe » rouge ! Je verrais ainsi passer, de sang- » froid, les meurtriers du malheureux » Fualdès. »

Il y avait une grande foule devant les Cordeliers pour voir Jausion, qui était interrogé ce jour-là. Edouard venait de nous dire qu'il l'avait vu dans la rue, et que Jausion était très-pâle. « Je craindrais de le » voir, dit Rose, il me donne mal d'esto- » mac ; je le plains ; je ne voudrais pas me » trouver à Rodez s'il était exécuté. »

Je suis à présent persuadée que si mademoiselle Pierret s'est trouvée présente à l'assassinat, elle doit la vie à Jausion, ou que, plutôt, ne l'ayant pas vu, elle regrette de le voir accusé. Je suis assez portée à croire que le *Monsieur* de moyenne taille, que Bousquier a pris pour Jausion, était un autre que lui.

Nous revîmes Edouard, qui nous souhaita le bonsoir sans descendre de cheval ; il avait revu M. Clémendot ; ils s'étaient embrassés, et avaient pris congé l'un de l'autre pour

long-tems, parce que l'aide-de-camp devait partir le lendemain, dans la nuit, avec son général, pour un département fort éloigné. Je restai encore quelque tems chez mademoiselle Pierret : elle avait un petit voile blanc comme celui que j'ai fabriqué aux dépens d'une pointe de tule. « Ah ! ah ! lui » dis-je, vous adoptez mes modes. » Elle ne me répondit pas grand'chose, et passa dans la chambre, où son armoire était ouverte. Il y avait un grand voile noir, tel que les portent les Espagnoles. Je le mis sur ma tête : « Il est bien beau, dis-je à » Rose : où l'avez-vous acheté ? — A Paris. — » Vous avez été à Paris ? Il a dû vous coûter » bien cher. — Ah ! oui, bien cher. » Elle prit le voile assez brusquement ; le jeta dans l'armoire et la referma. Son action me surprit ; j'ignorais alors qu'il y eût une femme voilée dans la maison Bancal le 19 mars. Je ne pus donc avoir encore aucun soupçon au sujet de Rose ; mais il est certain que son air embarrassé, en me parlant de son voile, me surprit au moment même.

Je quittai mademoiselle Pierret à six heu-

res, et ne l'ai plus revue qu'au tribunal, dans la séance du 8 septembre. Rentrée chez moi, je soupai, et voulais me coucher de bonne heure, lorsque j'entendis frapper doucement à ma porte, et vis entrer M. Clémendot. Il était tard; je le priai de se retirer; il me dit que cela n'était pas pressé. Pour rien au monde je n'aurais voulu que mon hôtesse vît un homme dans mon appartement à l'entrée de la nuit; elle pouvait venir à chaque instant. Après avoir réfléchi, je pris le parti de sortir de ma chambre et de laisser M. Clémendot tout seul. Cela me réussit; je revins au bout d'une heure; je furetai dans tous les coins, et après m'être assurée qu'il n'y avait personne, je m'enfermai à double tour et me couchai.

Le lendemain, comme je revenais de la messe, une de nos voisines me dit: « Vous » avez eu ce matin la visite de l'aide-de- » camp du général. — Moi? lui dis-je; eh! » je lui ai parlé pour la première fois, jeudi » dernier, à la comédie! — N'importe, ré- » pliqua-t-elle; s'il ne partait pas, il cher-

» cherait à vous faire la cour et à vous com-
» promettre; vous ne seriez pas la première
» femme affichée par lui. » Je l'assurai que cet homme n'était nullement à craindre pour moi.

Dans l'après-dînée, j'entendis des bottes dans le corridor qui conduit à ma chambre, et l'on frappa deux fois dans l'intervalle d'une demie-heure; je m'habillais, et ne jugeai pas à propos de répondre. Quelque tems après j'appelai madame Lacombe*, et la priai d'aller m'acheter une ceinture chez madame Constans. J'oubliai de refermer ma porte en dedans: j'entendis encore frapper : je m'élançai pour tourner la clef, mais je n'en eus pas le tems, et *l'homme qui n'est pas sir Charles Grandisson*, entra brusquement. Je l'arrêtai pourtant sur le seuil de la porte ; la tête me tournait à l'idée que mon hôtesse allait rentrer, et qu'elle me trouverait aux prises avec lui. J'avais l'air si effrayé, je lui fis tant d'instances, qu'il consentit à se retirer.

* Son hôtesse.

Madame Lacombe ne tarda pas à revenir. Elle me dit qu'il était venu un officier, vers une heure, qui lui avait demandé madame Manson, et qu'elle lui avait répondu que j'étais sortie. « Je crois, ajouta madame La-» combe, que c'est monsieur votre frère; il » s'est arrêté un moment sur la porte, a » rongé ses ongles, puis il s'en est allé.

» Mon frère, dis-je, partit hier. Si le » monsieur dont vous parlez revient, ré-» pondez que je n'y suis pas; excepté mon » père, je ne veux voir personne. »

J'allai au spectacle avec les dames Miquel. On jouait *Joconde*, ou *les Coureurs d'aventures*. J'étais fort attentive à la musique de cet opéra, qui est jolie, lorsque, pendant un entr'acte, mes yeux se portèrent par hasard vers le parterre. J'aperçus M. Clémendot, qui disparut tout de suite. La toile qu'on levait dans ce moment offrit à mes yeux de nouveaux objets qui me firent oublier cette singulière apparition. A la fin de la dernière pièce, j'entendis du bruit derrière moi; je me tournai, et je vis encore M. Clémendot, qui me fit un signe de vengeance, et sortit.

Je fis peu d'attention à ses menaces, et me retirai fort tranquillement chez moi. Au bout d'un quart d'heure, j'allai chercher de l'eau dans le corridor : lorsque j'ouvris ma porte, je faillis tomber à la renverse en apercevant M. Clémendot, qui entra dans ma chambre, me contraignit d'y entrer avec lui, et ferma la porte à clef. J'aurais bien pu appeler du monde, mais mon adversaire était peu redoutable, et puis devais-je faire un éclat ridicule dans un Rodez, où il en faut si peu pour se rendre la fable du public ? (Hélas ! je le devins bien mieux dans la suite ; nul ne peut éviter son sort.)

C'est de cette nuit horrible que date mon malheur. Qu'était-ce que les chagrins que j'avais eus pendant ma vie, comparés à ceux qui m'accablent depuis cinq mois ? Que de larmes j'ai versées !... O mon père, ma mère, mes frères, mon fils ! liens chers et sacrés qui m'attachez seuls à la vie, sans vous, sans un reste de religion, je me serais délivrée de cette pénible existence.... Dans l'autre monde, on ne me parlera pas du procès de M. Fualdès !

Il y avait eu un grand souper chez M. le général de Wautré ; M. Clémendot en était, et y avait pris grande part, suivant son usage. Il ne pouvait se soutenir, il chancelait à chaque pas. Il s'approcha de moi et tenta de m'embrasser ; je le repoussai à l'autre extrémité de la chambre. Je l'engageai à se retirer, il me dit que je perdais mon tems, qu'il ne s'en irait qu'à trois heures, au moment où le général partirait ; il ajouta qu'il avait envie de dormir. Il bâillait en effet beaucoup et s'endormit, ou fit semblant de dormir. Pendant ce tems je réfléchis à ma situation, qui était fort singulière ; ce n'est pas que M. Clémendot fût, comme je l'ai dit, à redouter pour moi ; car on prétendait qu'en partant de Rodez il emportait d'amers souvenirs ; il passait pour un débauché, un ivrogne, et pour être accablé de dettes. J'avais appris cela dans la matinée, et l'on ajoutait même que ses créanciers voulaient, avant son départ, lui donner une bonne quittance sur les épaules.

Lorsque l'aide-de-camp eut dormi une demi-heure, je le priai encore de se retirer.

Il me dit qu'il savait quelque chose de fort intéressant, et qu'il me le confierait : « Appre-
» nez que le bruit court en ville qu'il y avait
» une femme chez Bancal pendant l'assas-
» sinat ; les uns disent que c'est mademoiselle
» Avit. » Je l'interrompis pour lui dire que je ne croyais pas mademoiselle Avit capable de se trouver dans un si mauvais lieu, et que, d'ailleurs, on n'aurait pas souffert un témoin de l'assassinat, qui eût pu en dénoncer les auteurs. « Plusieurs personnes ont prétendu,
» me dit-il, que vous y aviez donné rendez-
» vous à quelqu'un. — Ah ! dis-je, il ne me
» manquerait que de me trouver impliquée
» dans l'affaire de M. Fualdès. — On ajoute,
» dit encore M. Clémendot, que lorsque
» vous fûtes dans la maison, la Bancal, en-
» tendant venir du monde, vous cacha dans
» un endroit d'où vous pouviez tout voir et
» tout entendre ? »

Je le regardai avec de grands yeux ; il poursuivit : « C'est bien vous ? allons, con-
» venez que c'est vous. — Oh ! sûrement,
» lui dis-je, c'est moi. — Pauvre femme !
» Comme cela vous rend intéressante à

» mes yeux; on dit que Bastide voulait vous » tuer et que Jausion vous sauva la vie. *Si » vous saviez l'intérêt que j'ai dans cette af- » faire! si vous saviez, si vous pouviez com- » prendre tout l'intérêt que j'ai dans cette » affaire!*»

Je ne doutai pas qu'il ne fût fou ou tout au moins ivre. Le sommeil qu'il avait en entrant me confirmait dans cette idée; il parlait très-haut; je le priai de baisser la voix; il se prit alors à chanter. Je lui donnai du chocolat pour le faire taire, et lui persuadai enfin de s'en aller.

Je fermai soigneusement la porte d'entrée, qui restait quelquefois ouverte à cause des différens locataires qui habitaient dans la maison; et, d'ailleurs, elle était si mal close, qu'en la poussant elle s'ouvrait lorsque le verrou n'était pas mis derrière. C'est d'après cette connaissance que j'ai expliqué l'apparition subite de M. Clémendot dans le corridor; il avait eu le soin de se faire suivre par un de ses amis, à qui il dit, qu'il venait chez moi à minuit. Ce jeune homme le vit sans doute entrer à cette heure dans

la maison que j'habitais ; il fut assigné pour déposer de ce fait ; mais il n'a point paru aux débats, grâce à M. le président, qui n'a pas jugé que cela pût servir aux développemens de l'affaire de M. Fualdès.

Le mardi, 29 juillet, vers les sept heures du soir, je vois arriver un huissier qui me remet une citation. « Vous vous méprenez, » lui dis-je, je n'ai de procès avec personne. » — C'est pour celui de M. Fualdès. — En- » core moins ; et qu'ai-je de commun avec » M. Fualdès ? — Je n'en sais rien, me dit » l'huissier ; donnez-vous la peine de venir » au tribunal, M. Constant vous l'expli- » quera. » J'y fus à regret ; mais il le fallait bien. On m'introduisit dans une salle où je vis M. Constant, juge, que je ne connaissais pas, et qui me reçut avec beaucoup de politesse.

Après les préambules accoutumés, il me fit jurer ; je tremblais un peu, c'était mon premier serment, et ce n'est pas un badinage. Du moins je n'ai pas à me reprocher d'être parjure : je n'ai JAMAIS dit devant la justice que je me fusse trouvée dans la mai-

son Bancal le 19 mars ; ma complaisance n'ira jamais jusqu'à ce point.

On me demanda ce que je savais de l'assassinat de M. Fualdès ; je répondis hardiment que je ne savais absolument rien. « Voyez, me dit M. Constant, comme on » fait les nouvelles ; le bruit court que vous » étiez dans la maison Bancal. — Mais qui a » dit cela ? — Oh ! me dit-il, *c'est un bruit* » *de ville.* »

Mon interrogatoire fut très-court ; je n'avais rien à dire. J'eus encore le tems d'aller faire un tour de promenade avec les sœurs de madame Gourdon, dont l'une venait d'épouser M. Boyer, depuis peu de tems. Nous fûmes ensemble à la comédie ; un moment après je vis entrer les dames Miquel et leur oncle ; elles se placèrent sans presque me saluer ; je fus étonnée de ce caprice, et me doutai qu'on m'avait fait près d'elles quelque *pétoſie* *, chose commune à Rodez. Mais ce fut bien une autre surprise lorsque

---

* Histoire sur mon compte.

je m'aperçus que tous les regards étaient fixés sur moi, et que j'étais l'objet de la curiosité générale. J'avais beau m'examiner, mon costume n'avait rien de ridicule ; on avait l'habitude de me voir au spectacle. Tout-à-coup je me rappelle mon assignation, ce fut un trait de lumière. Oh ! dis-je, dans notre grande ville il n'en faut pas tant pour fournir matière à la conversation. Je me tournai vers M. Lacalmontie, qui était derrière moi, et je lui demandai sur quel fondement on répandait en ville que je m'étais trouvée chez Bancal le 19 mars. « Je n'en » sais rien, me répondit-il. » Je lui fis encore des questions, je le pressai ; le général, qui était à côté de lui, perdit patience, et me dit d'un ton très-animé : « Madame, vous » avez mal placé votre secret, il est main» tenant public ; M. Clémendot est un in» discret ; vous eussiez pu choisir un meil» leur confident. » Je le regardai d'un air consterné. J'eus à peine la force de dire quelques mots pour me justifier ; mais ce n'était ni le lieu ni le moment : on levait la toile ; j'étais anéantie ; j'aurais mieux aimé

réciter le rosaire et même le grand office, que d'assister à cet opéra, et j'aurais donné tout au monde pour pouvoir me retirer sans être aperçue; mais il n'y avait pas moyen; il fallut rester en proie à tous les regards.

Ce n'était encore que le prélude du supplice qui m'attendait; M. Clémendot arriva, je le croyais parti; point du tout: c'était bien son projet, après avoir fait sa déposition; mais on l'en empêcha, et j'eus la confusion de me voir saluer par lui, et de l'avoir presque à mes côtés pendant une partie de la première pièce. Je me tournai constamment pour ne pas le voir, ce qui l'engagea sans doute à s'aller mettre ensuite dans une loge, en face de moi; et à moins de tourner le dos aux acteurs, j'étais condamnée à voir cette odieuse figure, toujours fixée vers moi.

Jamais spectacle ne m'a paru si long; dès ce moment je jurai que je n'y paraîtrais de ma vie, et sûrement je tiendrai cet engagement. Lorsque je sortis, M. Clémendot eut le front de s'approcher pour m'offrir son bras. Mon visage était en feu, je fus au moment d'éclater et de faire une scène qui eût

peut-être valu mieux pour moi, car on m'a reproché d'avoir gardé trop de ménagemens avec ce monstre.

M. Boyer, sa femme et sa belle-sœur me reconduisirent chez moi; pour cette fois, je n'oubliai pas de mettre le verrou derrière la porte, et de fermer aussi la mienne à double tour. Je m'approchai de la fenêtre, qui était ouverte; je vis dans la rue une espèce d'ombre qui me dit: *Ouvre-moi!* Je fermai précipitamment la fenêtre et les volets, je me mis au lit, mais je ne pus fermer l'œil. Depuis ce jour, j'ai eu la fièvre; je crois qu'elle ne me quittera plus.

J'eus le tems de faire des réflexions pendant la nuit; je me levai le matin, bien triste et bien fatiguée. Il n'était pas encore huit heures lorsque j'entendis frapper à ma porte; c'était encore une nouvelle sommation de me rendre de suite au tribunal. J'y fus et j'y trouvai M. le procureur du Roi, M. Constant et M. Clémendot, avec lequel on voulait me confronter; il fut déconcerté en me voyant, et fit des efforts inutiles pour prendre un air rassuré. Quant à moi, la colère

me suffoquait; mais, bien persuadée que l'emportement ne sert à rien, je me contins et pris un visage tranquille. Combien de fois ne me l'a-t-on pas reproché ! Il fallait insulter l'aide-de-camp, lui arracher le peu de cheveux qui lui restaient; alors j'aurais prouvé clairement qu'il était un imposteur. La Bancal a donné des coups de poing à Bousquier dans la séance du 13 septembre; elle l'eût assommé si on ne l'avait pas mise aux fers; le monde en est-il moins persuadé que l'assassinat n'ait été commis chez elle ?

M. Clémendot soutint que je lui avais assuré m'être trouvée dans la maison Bancal, le 19 mars; je soutins le contraire : je me bornai à lui dire que les histoires se payaient cher quelquefois, et qu'il y prît garde. Nous sortîmes ensemble; M. Avit, greffier, m'offrit de m'accompagner, ce que j'acceptai. M. Clémendot voulait nous suivre; je lui déclarai, d'un ton si décidé, que je préférerais être enfermée dans un des cachots des Cordeliers plutôt que d'entrer dans la ville avec lui, qu'il se le tint pour dit et nous laissa.

A peine rentrée dans ma chambre, M. Julien* y entra : « Je viens, dit-il, de la part » de M. votre père, qui désire que vous ayez » une entrevue avec M. le préfet. — Mon » Dieu, lui dis-je, je ne connais pas M. Des- » tourmel ; que veut-on que je lui dise ? je » ne sais rien concernant l'affaire de M. Fual- » dès. Si c'est pour cela que je suis mandée, » il est bien inutile que j'aille ennuyer M. le » préfet. — Soyez tranquille, me dit M. Ju- » lien ; je viendrai vous prendre à deux » heures, je vous conduirai moi-même à la » Préfecture ; votre père est bien aise que » vous y alliez. »

Je ne répliquai rien. M. Julien me quitta en me priant de m'habiller ; c'était mon projet. De ma vie je n'avais parlé à un préfet ; je fis grande toilette pour paraître devant le nôtre, qui n'y fit pas, je crois, beaucoup d'attention. Je faisais injure à M. Destourmel en l'assimilant à M. de Termont, relativement à l'étiquette, à laquelle celui-ci tenait,

* L'un des juges du tribunal civil de Rodez, ancien collègue et ami de M. Enjalran.

dit-on, beaucoup. M. le préfet m'a vue depuis bien souvent en négligé ; et en grand négligé, et ne s'en est sûrement pas formalisé.

M. Julien revint à une heure ; j'étais prête ; mais il me dit que nous avions le tems de causer. Mon père l'avait chargé de me dire que si je m'étais trouvée dans la maison Bancal, malgré la honte qu'il y avait à faire un pareil aveu, je le devais à la justice. Qu'il me pardonnerait ; qu'il ne me ferait aucun reproche ; pourvu que je convinsse de tout. Je protestai à M. Julien que j'avais couché chez moi le 19 mars, que je n'étais pas sortie de toute la soirée. J'offris de faire assigner la famille Pal pour appuyer mon assertion.

Il me dit que difficilement on prouvait un *alibi* dans une ville ; que d'ailleurs il n'était pas question de cela ; qu'il était prouvé que j'étais chez Bancal ; qu'on avait là-dessus des connaissances ; enfin que la Bancal serait exécutée, et que si, dans son testament de mort, elle venait à déclarer que j'étais chez elle lors de l'assassinat, il n'y avait nul doute

que je ne fusse poursuivie comme complice, d'après ma dénégation.

J'eus beau faire, je ne pus pas persuader M. Julien; il m'accompagna à la Préfecture; et, après les premiers complimens, il me laissa seule avec M. le préfet, qui, de tous les hommes que j'ai vus dans ma vie, est celui qui m'a le plus imposé. Je suis timide avec lui après l'avoir vu au moins soixante fois; jugez de ce que ce dut être au premier moment! M. Destourmel me reçut avec cette grâce et cette politesse qui le caractérisent; il employa la plus grande douceur pour me faire avouer que je m'étais trouvée dans la maison Bancal; il m'assura que M. Clémendot, dans sa déposition, avait parlé de moi en termes très-respectueux; qu'il était loin d'avoir tenu les propos dont on l'accusait dans le public; que si je voulais convenir des faits relatés dans cette déposition, on le ferait partir; qu'il ne demandait pas mieux que d'aller rejoindre son général.

« Mais, dis-je à M. le préfet, on m'a dit que » M. Clémendot avait déposé que je lui avais » parlé de *Bastide* et de *Jousion*, tandis que

» leur nom n'est pas sorti de ma bouche ;
» cela seul va conduire ces messieurs à l'é-
» chafaud; cinq témoins vont soutenir aux
» débats que M. Clémendot leur a affirmé ce
» fait dans un café; je le tiens de l'un d'eux,
» qui l'a bien entendu; et l'on ne doute pas,
» d'après tout cela, que je ne fusse effective-
» ment présente à l'assassinat; que Bastide
» n'ait voulu m'égorger, et que Jausion ne
» m'ait sauvé la vie. »

M. le préfet m'assura de nouveau que M. Clémendot n'avait point parlé de toute cette histoire ; il revint à me presser de lui faire des aveux ; il me dit qu'il avait devers lui certaines connaissances qui ne lui permettaient nullement de douter que je ne fusse instruite de tout; qu'il valait bien mieux en convenir; qu'il était impossible qu'*un brave officier, plein d'honneur,* eût inventé toute cette fable; que je devais m'attendre à une affaire sérieuse entre un de mes frères et lui; que, d'un autre côté, mon père allait l'attaquer en calomnie, et commencer un procès qui pourrait ruiner notre famille.

Dès le premier jour, j'avais prévu l'un de

ces malheurs, puisque je m'étais empressée d'écrire à Gustave d'empêcher Edouard de venir à Rodez. Je lui demandais aussi mon fils, ne doutant pas qu'on ne me menaçât de me l'ôter pour toujours, si je ne faisais pas des aveux. La suite a bien prouvé que mes craintes étaient fondées.

Dans ma première entrevue avec M. le préfet, je demeurai bien ferme dans le soutien de la vérité ; néanmoins, lorsque je fus rentrée chez moi, et que je considérai tous les désastres qu'amènerait ma dénégation, j'imaginai : « Sacrifions-nous ; le témoignage » de ma conscience me suffira; tout le monde » croira que je me suis trouvée dans un lieu » infame, moi seule je saurai le contraire; et, » déshonorée aux yeux d'un public injuste, » ma propre estime me restera. »

Voilà, ma chère maman, le calcul que je fis; il était faux, puisque vous l'avez trouvé tel; mais vous étiez loin de moi, je n'eus pas le tems de vous consulter !

Ma résolution prise, je fis prier M. Julien de passer chez moi; il vint sur-le-champ.

Je lui dis que s'il obtenait de mon père de ne me point reprocher ma conduite, de prendre l'engagement de payer ma pension exactement, et sur-tout de ne pas me forcer à vivre au Perrié (il était simple qu'une mère et des frères eussent de mauvais procédés pour une misérable prostituée), je promettais de dire tout à M. le préfet. M. Julien m'assura qu'il ne doutait pas que mon père n'acquiesçât à toutes mes demandes ; mais que, n'ayant pas sa procuration pour traiter avec moi, il allait s'assurer de ses dispositions ; qu'en attendant, je devais écrire à M. le préfet pour lui demander une autre audience.

Il me quitta, me disant qu'il allait bientôt revenir. J'écrivis à M. le préfet la lettre n° 2, insérée dans la notice *. Je n'avais pas

---

* Le lecteur nous saura gré de remettre ces différentes pièces sous ses yeux.

(N° 2.)

Monsieur,

J'ai cru m'apercevoir que vous preniez à M. Clémen-

fini, que M. Julien rentra pour me dire que mon père acceptait toutes mes conditions. J'envoyai ma lettre à la Préfecture.

---

dot un intérêt bien vif; cette considération, jointe à la crainte d'occasionner un meurtre, me force aujourd'hui à vous dévoiler un mystère impénétrable pour tout le monde. Hier, cela m'était impossible; j'étais dans un état qui ne peut être comparé à rien; en vain j'ai voulu vous le cacher, vous avez vu de quel poids j'étais oppressée. Je vous dirai la vérité, Monsieur; mais daignerez-vous m'en croire? Puis-je compter sur le secret? Cela est bien difficile; ma déposition n'est-elle pas entre les mains des juges? ne l'ai-je pas signée? Quel sera mon sort? Je l'ignore; mais la vie de mes frères ne sera plus en danger; mon père n'aura pas à craindre de perdre sa fortune; enfin, il faut rendre l'honneur à un brave officier; qu'importe que celui d'une femme soit compromis? Tout le blâme retombera sur moi; je suis préparée à tous les événemens. Que peut-il m'arriver? Ne suis-je pas faite au malheur, et depuis long-tems la mesure n'en est-elle pas comblée?

M. Clémendot désire avoir une entrevue avec moi; j'y consens; mais permettez que ce soit en votre présence, et que je puisse après vous entretenir sans témoins. Puisse le ciel me donner la force de parler!

M. le préfet me répondit qu'il était toujours très-disposé à me donner audience, et que mon heure serait la sienne ; *que le plus tôt vaudrait le mieux :* ce sont ses propres expressions ; j'ai sa lettre.

Comme il était tard, je résolus d'attendre au lendemain, et je fus un instant dans la boutique de M. Pal, dont j'avais malheureusement quitté la maison depuis un mois. Je dis malheureusement, parce que, si je n'avais pas changé de logement, je n'eusse pas été à la comédie, et n'aurais jamais eu le fatal honneur de connaître M. Clémendot.

---

puissiez-vous me croire ! Je ne m'y attends pas ; mais du moins je ne causerai la mort de personne. Mes jours seuls sont peut-être en danger. Daignez, Monsieur, me faire savoir l'heure à laquelle je pourrai obtenir audience. J'ose espérer que ma lettre ne sera connue que de vous ; excusez-en le désordre, et veuillez agréer l'assurance de mon respect et de ma considération. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissante servante,

E... Manson.

Toute la famille Pal était si convaincue, *alors*, que je n'étais pas sortie le 19 mars, qu'ils en auraient juré. Rosalie * me rappela un propos que j'avais tenu le lendemain. Je leur dis: *Mon Dieu, nous avons chanté comme des folles toute la veillée; peut-être dans ce tems égorgeait-on ce malheureux.* Cette particularité était entièrement échappée de ma mémoire: Rosalie m'en fit souvenir; les Pal croyaient et croient sûrement encore aujourd'hui que j'étais chez eux le 19; mais ils en seraient encore plus certains, qu'ils ne le soutiendraient pas en justice, dans la crainte de se compromettre, et qu'on ne dît dans le monde *qu'ils me tiennent la main.*

Au reste, ils ne sont pas les seuls qui ont peur; il y en a bien d'autres. L'affaire de M. Fualdès a médusé tout le monde; les gens en place ne sont pas sans inquiétude; et tel qui me témoignerait de l'intérêt, me fuit, crainte de se compromettre. Et moi,

---

* La plus jeune des filles de M. Pal.

je suis aux Capucins, et je n'ai pas peur; je suis au secret, derrière des grilles de fer, trois portes me séparent du reste des humains, et je n'ai pas peur; je suis accusée de complicité dans le plus horrible des assassinats, et je n'ai pas peur; non, encore un coup, je n'ai pas peur.

Ne me parlez pas des gens faibles; ils sont plus dangereux que les méchans. On n'est pas en garde contre eux. Que de maux réservés à un Etat gouverné par un souverain sans énergie! Un roi faible est ordinairement le précurseur d'un tyran: nous l'avons vu de nos jours: Louis XVI prépara la révolution dont Napoléon a profité.

Quelle digression! Peut-être pas si grande qu'elle vous le paraît; car si l'affaire de M. Fualdès a été une sanglante tragédie, le règne précédent en fut une, dont on compterait difficilement tous les actes. Mais j'oublie, qu'ici sur-tout, certain nom prononcé est un crime aux yeux mêmes de mon rigide concierge et de sa rigide compagne, toujours dans la *crainte de se compromettre et de perdre une place*. Pour moi, je ne crains pas de

perdre la mienne. Si j'étais entre ma chère maman et mon petit *Allah*, ce serait différent *.

Je ne sais plus où j'en suis. Je vous parlais, je crois, de ma visite chez les Pal : je fus très-satisfaite d'eux, et ne doutai pas qu'ils ne m'accordassent leur témoignage lorsque je l'invoquerais : je les quittai dans cet espoir. Le lendemain, je me rendis à la Préfecture; j'y trouvai M. Clémendot : je m'y attendais. Ma résolution étant prise, je dis à M. Clémendot : « Puisqu'il faut rendre l'hon-» neur *à un brave officier*, je conviens que » je vous ai avoué m'être trouvée dans la » maison Bancal le 19 mars; mais sûrement » je ne vous ai point dit que Bastide et

---

* Je demandai un jour à madame Manson pourquoi elle appelait *Allah* son fils Edouard ? « C'est, » me dit-elle, le nom qu'il se donnait lui-même » quand il commençait à bégayer et dans l'impuis-» sance de le mieux dire. Je l'ai adopté, et le lui » donne quelquefois. On dit que ce mot-là signifie » *Dieu* chez les Turcs; cette chère petite créature » est mon Dieu. »

» Jausion y fussent. » M. Clémendot répondit que j'avais raison, et M. le préfet m'assura de nouveau qu'il n'en faisait pas mention.

En disant cela il passa dans un appartement voisin de celui où nous étions, et d'où il pouvait nous entendre ; la porte d'ailleurs était restée entr'ouverte. Demeurée seule avec M. Clémendot, je lui dis qu'il devait être satisfait, et que je ne doutais pas qu'il ne partît incessamment. Il était interdit, et devait l'être : ma conduite avait le droit de l'étonner ; et il se disait sans doute à lui-même comme maître Jacques : *Comment ! aurai-je deviné sans y penser ?*

Il me conjura de tout dire ; je lui conseillai de faire sa malle, d'aller joindre son général, et de me laisser tranquille. M. le préfet, qui vit bien que notre conversation n'était pas celle de deux amans, se hâta de revenir et de congédier M. Clémendot. Un instant après on annonça mon père : il entra d'un air très-sévère. « Eh bien ! me dit-» il, vous déshonorez votre famille en re-» fusant à la justice l'aveu qu'elle attend de

» vous. » M. le préfet lui annonça que je convenais d'avoir dit à M. Clémendot que je m'étais trouvée chez Bancal. « Oui, dis-je » alors ; mais je me suis moquée de M. Clé- » mendot ; de ma vie je n'ai été dans la » maison Bancal. »

Mon père, à ces mots, devint furieux : « A qui voulez-vous persuader, me dit-il, » que vous avez pu faire un badinage de ce » genre ? Qui le croira ? » Je persistai, et ce fut alors qu'il m'assura qu'il irait se jeter aux pieds du Roi ; qu'il en obtiendrait un ordre de me faire renfermer toute ma vie ; que je devais dire un éternel adieu à ma patrie et à mon fils. Cela ne m'effrayait encore que faiblement : il ne pouvait entrer dans ma tête que sous le règne d'un Bourbon on pût exercer de semblables violences.

Mon père ajouta encore que je porterais ma tête sur l'échafaud. « Eh bien ! dis-je, » je saurai l'y porter ; l'idée d'un crime ne » m'y accompagnera pas, et je mourrai sans » remords. »

C'est alors que mon père, ne se possédant

plus, se mit à pleurer. « Malheureuse fille! » dit-il, et ta famille, pour qui la comptes-» tu? Un père qui ne s'écarta jamais de » l'honneur, qui t'en montra la route, tu » le réduis à vivre dans l'opprobre, et tu » empoisonnes ses derniers jours! Tu poi-» gnardes ta mère infortunée! Elle est sur » son lit de douleur; il lui reste à peine un » souffle de vie. Tes frères sont livrés au » plus affreux désespoir; et ton fils, ton » fils, quel héritage tu lui laisses! »

Il faudrait une autre plume que la mienne pour vous peindre ce qui se passait en moi dans ce moment: dès que je vis les larmes de mon père, je ne me connus plus; j'éprouvai un désespoir presque semblable à celui que je sentis lorsque je crus le petit Edouard expirant entre vos bras. M. le préfet, qui ne fut pas spectateur indifférent de cette horrible scène, engagea mon père à se retirer, en lui disant qu'il ne pensait pas que les moyens violens pussent réussir auprès de moi.

Quand nous fûmes seuls, il me parla avec tant de douceur, ses manières, jointes

au souvenir de la douleur de mon père, firent tant d'impression sur moi, que je finis par convenir qu'effectivement je m'étais trouvée dans la maison Bancal; mais que je n'y avais reconnu personne. Mon père revint: il avait eu le tems de se calmer; il me demanda ce que j'avais été faire chez Bancal. Je lui dis que je croyais y avoir vu entrer un homme dont j'épiais les démarches; que quelqu'un m'avait saisie dans le corridor et m'avait conduite je ne sais où. J'étais bien en peine, je ne connaissais pas seulement les lieux, et cependant il fallait faire une déposition. Mon père dit, en se tournant vers M. le préfet: « Elle était sans doute dans le cabinet » près de la cuisine. — Bon, dis-je en moi-» même, il y a un cabinet; cela est utile à sa-» voir. — Il faudra la mener dans la maison, » ajouta mon père. — Ce soir, répondit M. le » préfet; je serai bien aise d'y aller aussi. — » Ne vous donnez pas cette peine, dit mon » père, nous irons avec M. Julien et Bru-» guière, le greffier, qui portera les clefs. » Mais M. le préfet insista pour nous accompagner. Il fut convenu que M. Julien vien-

drait me prendre à neuf heures pour me conduire à la Préfecture, où devait se trouver mon père, et que de là nous irions tous dans la maison Bancal.

M. Julien fut exact; il me donna le bras jusque chez M. le préfet, qui était dans son cabinet à nous attendre. Mon père arriva bientôt. Ils me firent encore quelques questions, me demandèrent ce que j'avais fait dans le cabinet. « Je dis que je m'y étais » trouvée mal; que je n'avais rien vu ni » rien entendu; que quelqu'un était venu » me reprendre sans rien dire, et m'avait » menée dans la rue. » Comme je disais cela, M. Bruguière entra, portant des clefs. « Précédez-nous, lui dit mon père, nous » vous suivons; ouvrez les portes. » Il me dit qu'il était impossible qu'on ne m'eût pas parlé. « Allons, me dit M. le préfet, con- » venez donc qu'on vous a parlé. — Non, » dis-je, on ne m'a rien dit. — Eh bien! on » vous a donc écrit? » Je réfléchis un peu, puis je dis: « On m'a écrit, sur un petit » morceau de papier: *Si tu parles, tu péri-* » *ras.* « En voulant me soustraire à la persé-

cution par quelques aveux que je feignis de faire, je m'attirais sans cesse de nouvelles questions. »

Il était plus de dix heures lorsque nous arrivâmes dans la maison Bancal. M. Julien me donnait le bras ; M. le préfet et mon père entrèrent les premiers. Je tremblais. Représentez-vous votre fille dans un lieu où elle croit qu'on a égorgé un homme ! Quand je vis cette grande table où l'on dit que le malheureux Fualdès fut étendu, cette maison abandonnée et sombre comme l'antre de *Trophonius*, je fus saisie d'un tel effroi que je tombai contre le pied d'un lit où je me donnai un violent coup à l'épaule. On alla chercher du vinaigre, on me remit et on me fit encore des questions. J'étais si pressée de sortir, que je dis *oui* à tout ce qu'on me demanda.

Comme on voulait s'assurer si, du cabinet, on pouvait tout voir et tout entendre, M. Julien s'y enferma. Je fus charmée d'être dispensée de faire moi-même cette expérience. Enfin, j'entrai pourtant dans ce fameux cabinet avec tous ceux qui m'avaient

accompagnée ; je leur dis que je croyais que c'était là ; qu'il y avait cette fenêtre, et qu'on ne m'avait pas fait monter de marches. Nous sortîmes enfin de cet affreux repaire, où je tremblais toujours qu'on ne m'enfermât (vous savez que je crois presque aux revenans). M. le préfet, qui s'aperçut de ma terreur, me dit qu'on m'y ramènerait, et plusieurs fois, si je ne disais pas tout. Il me donna le bras, et nous restâmes encore chez lui jusqu'à minuit. Je ne leur dis pourtant plus rien, si ce n'est que l'individu qui m'avait conduite dans la rue m'avait suivie jusque sur la place de Cité, du côté du puits.

Nous sortîmes de la Préfecture ; et, en traversant la cour, je dis à M. Sulfen : « Je » ne veux plus revenir ici ; M. le préfet » m'en fait trop dire. » J'ajoutai tout bas : « *Même ce que je ne sais pas.* » Le lendemain, je reçus une nouvelle invitation de M. le préfet, qui, ayant entendu ce que j'avais dit en sortant, désirait me parler encore. Comme je m'habillais, Victoire entra : elle me fit promettre de passer chez elle et de lui faire part du résultat de ma conférence. Je

m'y engageai, pourvu qu'il ne fût pas nuit.

Arrivée chez M. le préfet, je complétai cette déposition que vous avez lue dans la notice, et je la signai. Je passai *huit heures consécutives* à parler de la même chose, et vous savez, ma chère maman, comme cela est amusant pour moi! Enfin, M. le préfet m'apprit que M. Clémendot lui avait dit que j'étais en homme dans la soirée du 19 mars. Je répondis que cela était faux. M. le préfet me dit que cette circonstance ne pouvait pas avoir été inventée. Comme je ne vis pas d'inconvénient à en convenir, je dis : « Eh bien! *oui*, j'étais » en homme. » Mais, mon habit n'ayant jamais existé, et craignant qu'on ne demandât à le voir, je m'empressai d'ajouter : « Mon » pantalon est brûlé, il ne me reste que » le spencer, ainsi ne le cherchez pas. »

M. le préfet me regarda fixement, de manière à me faire perdre contenance, et me dit que j'avais détruit ce pantalon parce qu'il y avait du sang; je répondis encore : « Eh bien! *oui*, il y avait du sang. » Je sentis, à ces mots, que je pouvais être regardée comme complice..... Mais j'étais alors si

excédée de dépositions, tellement fatiguée, tellement accablée d'instances, que je dis tout ce qui me vint dans l'idée pour échapper plus vîte à M. le préfet, et pour aller enfin prendre quelque nourriture ; il en était tems, à cinq heures du soir j'étais à jeun !

Victoire vint à l'entrée de la nuit, fort impatiente de savoir ce que j'avais fait à la Préfecture ; je lui répétai mot à mot toute ma déposition, et je lui fis observer que si elle en parlait elle serait assignée ; je voulais éprouver la discrétion de cette femme. Ce que je lui disais n'était nullement un secret; je ne fais pas si aisément des confidences !

Mais, tout en lui faisant entrevoir qu'il était de son intérêt de se taire (car elle m'avait dit que, pour rien au monde, elle ne voudrait être appelée en témoignage dans cette affaire), je ne pus lui faire garder le silence. Le lendemain, je la revis dans la matinée ; je lui demandai si elle avait été fidèle à sa parole : « Oh! oui, me dit-elle. » —Je parie pourtant que vous avez dit quel- » que chose à votre mari. — Cela est vrai ;

» mais il n'en parlera pas. — A la bonne » heure. Prenez garde; vous iriez figurer » au tribunal. * »

Victoire avait les larmes aux yeux en m'entendant parler ainsi, et me quitta. J'a-

---

* Ici madame Manson n'insiste pas assez peut-être sur une circonstance remarquable; il est facile de voir qu'elle n'a employé ni consulté d'avocat pour la rédaction de ce mémoire. La plus grave des charges qui viennent fortifier la vérité présumée de sa déposition chez le préfet de l'Aveyron, est ce récit qu'elle fit à Victoire. On conçoit qu'elle ait cédé à de longs et nombreux interrogatoires, aux vives instances d'un magistrat qui lui imposait, à l'impatience de voir sans cesse la vérité repoussée, à la mauvaise honte de revenir en arrière, enfin à l'autorité menaçante d'un père, si étrangement prévenu; mais Victoire? quelle puissance avait-elle? quelle nécessité, quel intérêt de faire une pareille fable à une femme de chambre?..... Mais elle ne l'a point faite, cette fable; elle n'a point dit à Victoire: « J'ai été dan- » la maison Bancal, j'ai tout vu, on m'a sauvé la vie, » etc. »; elle lui a dit: « *J'ai dit* à M. le préfet m'être » trouvée dans la maison Bancal. » Quelle énorme différence que celle de raconter qu'on a avancé une chose, ou bien de la confirmer cette chose!

vais passé une mauvaise nuit ; je commençais à prévoir les conséquences de mes aveux à la Préfecture ; j'écrivis la veille un billet n° 3, et j'avais obtenu une nouvelle audience de M. le préfet *.

Mais comment oser lui dire que j'avais menti ? Comment lui exposer mes motifs ? Une tête froide comme celle de M. Destourmel ne croira jamais aux effets d'une imagination exaltée : il avait pourtant assisté à notre scène avec mon père ; mais il ne pense pas qu'elle ait pu produire une fausse déposition.

---

* (N° 3.)

Ecoutez-moi, M. le préfet ! au nom du ciel, écoutez-moi ! et prenez pitié de l'état affreux de mon ame. En vous seul je mets toute ma confiance. S'il en est tems encore, tâchez que mes dépositions ne soient pas remises ; je suis presque aliénée ; je n'ai pris encore aucune nourriture d'aujourd'hui. Il me paraît impossible de réunir deux idées. Demain, si vous m'accordez jusqu'à demain, je vous ouvrirai mon ame tout entière. Oh ! ayez pitié de moi ; je ne suis qu'imprudente. Mais le tems presse.

J'ai l'honneur, etc. E... MANSON.

Je dois avouer à ma chère maman que j'eus dans le principe un motif puissant qui me détermina à jouer le rôle de témoin dans cette affaire. Mon père était fortement soupçonné de prendre intérêt aux prévenus ; sur-tout à Jausion ; je le savais ; et lorsque je vis son désespoir, je ne doutai pas qu'il ne fût instruit des propos qui s'étaient tenus à son occasion, et qu'on ne l'accusât encore de m'empêcher de parler ; je sentais sa position ; j'étais à la torture.

Cependant l'idée de faire un faux serment me poursuivait et prenait le dessus. J'écrivis donc à M. le préfet la lettre n° 4 *,

---

* (N° 4.)

Je suis indigne de vos bontés, Monsieur ; abandonnez une infortunée ; accablez-moi de tout le poids de votre colère. Achévez d'aliéner mon esprit ; il n'en est pas éloigné. Je voulais aller me jeter aux pieds du premier président, lui tout avouer ; mais non, c'est à vous, à vous que je le dirai ; mais modérez-vous ; au nom du ciel, modérez-vous. Oubliez les trois pénibles journées que je viens de vous faire passer ; rappelez-vous la peine que vous avez eue pour m'arracher ce que vous

et je la lui portai moi-même. J'oubliais de vous dire que la veille, en sortant de chez lui, je fus accostée par M. Arseau, défenseur de madame Jausion, qui me dit: « Com- » ment souffrez-vous qu'on vous interroge » à la Préfecture? M. le préfet n'est point » préposé pour cela; vous devriez réclamer » d'une semblable injustice ». Je fis peu d'attention à tout ce que m'avait dit M. Ar-

---

appelez la *vérité:* rappelez-vous toutes les circonstances qui ont précédé mes prétendus aveux, toutes les menaces qui m'ont été faites. Trouvez-vous enfin que ma déposition porte un caractère de vraisemblance? Mais il en fallait un absolument. Si vous me l'ordonnez, si mon père croit son honneur réellement compromis dans cette affaire, je la soutiendrai, cette déposition, à toute espèce de périls pour ma vie; si elle est en danger, ce qui est possible, croyez que ce n'est pas ce qui m'effraie; j'ai tout pesé, tout considéré. Il est affreux sans doute d'être parjure. Le motif pourrait-il me servir d'excuse, et la crainte de déshonorer mon père, d'être séparée de mon fils... Conseillez-moi, Monsieur; ne me réduisez pas au désespoir. Je ferai tout, oui, tout pour vous, dont les bontés me pénètrent de la plus vive reconnaissance et du désir de m'en rendre digne,

seau; je le quittai sans lui répondre, sans même, je crois, l'avoir salué; j'avais faim.

Je vous ai dit, ma chère maman, que je portai moi-même ma lettre à M. le préfet; il la lut en ma présence; il s'attendait à de grands aveux, et il prit un air si sévère lorsque je voulus dire que je n'avais pas été

---

et pour un père qui ne m'a jamais rendu justice. Je le répète, je fera la volonté de tous deux.

Il est certain que ma déposition ne charge personne; que tout le public est persuadé que j'étais dans la maison Bancal; qu'il est arrivé hier au soir un témoin payé sans doute pour dire qu'il avait un rendez-vous avec moi. Cela est incroyable, car il sera bien prouvé que c'est une autre; nous n'étions pas deux. Je vais être accusé d'imposture en plein tribunal, devant un peuple immense, et alors l'honneur de mon père sera bien mieux compromis, et le mien est perdu à jamais; ma tête ne tient plus à cela, je m'égare; je n'aurai pas la force de parler; je suis devant vous, Monsieur; disposez de ma vie, elle est entre vos mains; je n'ai osé confier ceci à personne. J'ai appris hier et ce matin des circonstances toutes à ma charge; n'importe, je vous les dirai. Pardon, Monsieur, un million de fois pardon.

E..... MANSON.

chez Bancal, que je finis (affreuse et incroyable faiblesse!) par convenir de nouveau que j'y avais été.

Je me retirai dans un état de désespoir. Il était fort tard. Votre cousine Planard vint un instant chez moi; elle commença un grand sermon: je dis qu'il était grand, à en juger par l'exorde; mais elle avait bien pris son tems pour prêcher! La fièvre circulait dans toutes mes veines, et ne me permettait pas de rester en place. Je me promenais à grands pas dans mon appartement; et enfin, ne me possédant plus, je quittai brusquement Marion, et m'élançai dans la rue.

Il était presque nuit; j'allai frapper chez l'abbé Brast, mon confesseur; sa servante me dit qu'il était à la promenade et ne rentrerait qu'à neuf heures. En m'en revenant, je rencontrai madame Pal et ses deux filles, qui me proposèrent d'entrer chez elles; je les suivis; ma tête était entièrement perdue; je leur exposai ma situation, ils en eurent pitié; je les vis tous pleurer, hors le père. Ils me dirent qu'ils étaient fâchés de m'avoir connue.

Je les quittai pour me rendre chez M. Brast; je lui dis que je venais lui demander des conseils bien tard; je lui contai mon histoire : il me dit que, quoi qu'il dût résulter de ma déposition, je ne devais pas la soutenir, si elle était fausse; que rien ne pouvait autoriser le parjure, et que j'étais dans l'erreur, lorsque je croyais que mon témoignage ne chargeait que moi; que ma déposition était très-forte contre la femme Bancal, puisque je prouvais clairement que le crime avait été commis chez elle. Je convins qu'il avait raison; je lui promis d'être plus prudente à l'avenir; il m'engagea à reprendre confiance, à m'adresser à Dieu, qui peut tout; à lui rester fidèle, et sur-tout à ne plus m'écarter de la vérité, quelles que fussent les *menaces* qu'on pourrait me faire.

Je quittai M. Brast. Ce brave homme avait su calmer mon ame : sa conversation me rendit la paix, et la nuit je goûtai quelque repos. Le lendemain était dimanche. Une espèce de servante vint m'apporter un

billet, sans me dire de quelle part *. Je répondis que je ne pouvais pas me rendre à l'invitation qui m'y était faite, mais que je déclarais ne connaître aucun des assassins de M. Fualdès.

Je sortis pour aller à la messe; et, à mon retour, je trouvai mon aimable petit Edouard, qui venait d'arriver. Je me sentis bien forte avec lui : j'aurais bravé une armée. Mon père, instruit par M. le préfet de mes vacillations, m'envoya chercher; je pris mon fils avec moi. J'essuyai une scène des plus vives; et, pour avoir congé de lui, je m'engageai de nouveau à soutenir ma déposition devant la cour de Montpellier, espérant qu'avant l'époque du juge-

---

* (N° 5.)

Devant partir ce matin, je vous prie de me faire le plaisir de passer à la maison où logent les petits Galtier; c'est la troisième maison à droite, en allant de la cathédrale au lycée; elle est près de la maison de de M. Jouery. Je serais bien aise de vous voir avant mon départ.

Je vous salue, etc.

ment je trouverais le moyen de l'apaiser. Mon père me menaçait de faire repartir mon enfant. Je l'avais dans les bras, et je dis : « Que le plus hardi vienne me l'arra-» cher ! » Le petit s'attacha à mon cou ; il finit par s'endormir. Lorsque mon père me laissa la liberté de sortir, j'en profitai bien vîte : j'éveillai Edouard, et nous nous en fûmes chez moi, où je vis bientôt entrer un homme envoyé de la part de madame Pons, qui désirait me voir. Je répondis que je ne pouvais pas la recevoir le jour, parce que cela serait trop remarqué ; mais qu'elle vînt à neuf heures, pendant le spectacle.

Je vis M. le préfet dans l'après-dînée ; je lui dis que j'étais bien décidée à soutenir ma déposition ; mais je lui faisais de tems en tems quelques raisonnemens qui durent lui prouver que ma résolution n'était pas bien ferme ; car il me dit : « Vous avez vu » quelqu'un, on vous a circonvenue. » Je lui avouai que j'avais reçu le matin un billet dont je ne connaissais pas l'écriture (et cela est vrai), quoiqu'on ait dit depuis que ce billet était de madame Pons, et cela est

possible. Au reste, je le crus bien positivement de M. Arseau : ce qui fit que, sans l'examiner davantage, je le remis à M. le préfet. Je lui avouai aussi que madame Pons devait venir le soir. « Vous avez tort, me » dit-il, de la recevoir. » Je répliquai alors que si cette dame devait se compromettre elle-même en venant me voir, je ne la recevrais pas ; mais que, le danger ne regardant que moi, je ne lui fermerais sûrement pas ma porte ; qu'enfin j'examinais peu si madame Pons était sœur et belle-sœur des accusés, que je ne voyais en elle que ma bienfaitrice.

Cet aveu fut sans doute de toutes mes folies la plus grande ; si je n'avais pas parlé de cette visite à M. le préfet, il n'eût pas aposté des gendarmes sous ma fenêtre, et tout le monde eût ignoré que j'avais parlé à madame Pons, et l'on n'eût pas tiré des conjectures de notre entrevue, et l'on n'eût pas inventé qu'elle m'avait apporté 6000 fr. pour prix de mon silence.

Je quittai M. le préfet au soleil couchant ; je m'en souviens, parce que je m'arrêtai un

instant pour le considérer, avant de descendre l'escalier du perron élevé qui mène dans la cour. J'étais contente de l'idée d'embrasser mon fils en rentrant, et de l'avoir près de moi pendant la nuit. Je le couchai; et vers neuf heures on frappa à la porte.

C'était madame Pons; elle s'était un peu déguisée pour venir chez moi. Comme je la trouvai changée et maigrie! je ne l'aurais pas reconnue. Elle entra avec un domestique qui s'assit fort loin de nous, et s'endormit.

Madame Pons me demanda d'abord si je m'étais trouvée dans la maison Bancal? Je lui répondis que non. « Mais vous en êtes » convenue? — Cela est vrai. — Mais vous » êtes folle? — Sûrement, je suis folle. — » Mais qu'est donc devenu votre caractère? » je ne vous reconnais plus, je vous ai vue » si forte dans le malheur; et vous sou- » tiendrez une fausse déposition devant la » cour? — Oh! que non, lui dis-je; ne » pensez pas que ma folie aille jusqu'à ce » point. — Prenez garde, Madame; en

» vérité, vous vous déshonorez ; rien au » monde ne doit vous engager à faire un » faux serment. »

Au bout d'un quart d'heure de conversation, madame Pons voulait me quitter dans la crainte d'une surprise, car je l'avais effrayée en entrant. Je lui dis qu'elle serait peut-être cause que j'irais coucher en prison le lendemain. Cette menace lui faisait désirer de s'éloigner au plus vîte ; mais je me pris à rire, et la priai d'attendre qu'on fût sorti du spectacle, et qu'il n'y eût personne dans la rue.

Nous nous entretînmes de la mort de madame Colrat, et de bien d'autres choses qui ont échappé à ma mémoire. Je me rappelle seulement que je lui demandai s'il était vrai, comme on me l'avait dit la veille, que Jausion eût demandé un poignard en apprenant mon assignation : elle m'assura que c'était une fable absurde, et que son beau-frère était très-tranquille.

Madame Pons me quitta un peu après minuit. Je me levai le lendemain vers les

sept heures, et j'écrivis cette pièce n° 6 *, où M. le préfet n'a pas, dit-il, reconnu mon style. On a dit ensuite qu'elle était

---

* (N° 6.)

C'est dans le sanctuaire de la justice, c'est en présence de ses ministres respectables, du Dieu qui m'entend et qui me jugera, que je veux dire la vérité.

Je déclare que ma première déposition est la seule qui puisse faire loi. Tous les aveux que j'ai faits m'ont été arrachés par la violence et par la crainte d'occasionner des meurtres. En effet, de quoi n'ai-je pas été menacée? D'un côté, je vois mes frères engagés dans une affaire avec M. Clémendot, où nécessairement quelqu'un doit périr; je frémis! De l'autre, on me parle d'un ordre du Roi qui m'exile de ma patrie, qui me prive à jamais de mon enfant, le seul bien qui me reste. On me refuse tout moyen d'existence. Un père en pleurs me dit que son honneur est attaché à ma déposition. Enfin, on me conduit au milieu de la nuit dans un lieu d'horreur; on tire des conséquences de l'effet que cette vue produit sur moi, et l'on a la barbarie de me dire que je serai renfermée seule, si je ne parle!

On m'assure qu'il y a des témoins qui déposent contre moi; que le fait est avéré. Le public, dont la malignité cherche sans cesse un aliment, invente les

de M. Romiguière, qui n'arriva pourtant que quelques jours après qu'elle eut été remise au ministère public. Elle est si bien de moi, que je ne l'avais pas encore finie lorsqu'un huissier vint me signifier de me rendre de suite au tribunal; et que, sans me donner le tems de la lire, je la mis dans mon sac et me levai pour sortir.

Dans le moment on vint m'annoncer que

---

faits les plus atroces. Je suis seule, sans défense, sans conseil, sans appui. Quelle tête eût résisté à tant de maux accumulés sur elle! Je perdis la mienne. La fièvre, le défaut de sommeil et de nourriture, le désespoir, aliénèrent mon esprit; je dis des choses dont je ne me souviens même pas. Je perdis un instant toute énergie; mais je la retrouverai, et j'en ferai usage. Qui? moi, devant un tribunal auguste, devant un peuple immense, j'irai prêter un faux serment! et cela pour affirmer que je me suis trouvée de nuit dans un lieu de prostitution, au moment où il s'y commettait un crime horrible! Et l'honneur d'une famille n'est pas compromis dans une pareille déposition?

Je le répète à tous risques pour moi et les miens: je nie formellement de m'être trouvée dans la maison Bancal, non-seulement le 19 mars, jour de l'assas-

mon père me demandait : j'y fus sur-le-champ, et lui dis de ne pas me retarder, que j'étais pressée, que M. Constant m'attendait. Il se méfia de mon air, et me demanda ce que je déclarerais au tribunal : « La » vérité, la seule vérité. » Et je lui donnai l'espèce de déclaration que je venais de faire, où il y a une phrase qui n'est pas achevée ; mais on ne m'en donna pas le tems.

---

sinat de M. Fualdès, mais même antérieurement à cet attentat. J'ignorais l'existence et la position de cette maison. Je désire autant que personne que les coupables soient punis ; si je les connaissais, s'il était en mon pouvoir d'éclairer la justice, nulle considération ne pourrait m'arrêter. Mais étant le 19 mars, à six heures du soir, chez M. Pal, dans la rue Neuve, d'où je ne sortis que le 20 à neuf heures du matin ; que M. Clémendot se batte avec mes frères, que toute ma famille périsse, je ne certifierai jamais un fait faux qui la déshonore à jamais. Je suis décidée à subir tous les événemens. La vérité se découvrira, je l'espère. En attendant, je déclare que je persiste dans ma première déposition ; que je la soutiendrai pendant les débats et le reste de ma vie, et je signe,

E... Manson.

J'étais loin d'imaginer que mes lettres dussent passer à la postérité, et que mon nom ferait du bruit dans le monde!

Je vous laisse à penser la figure que dut faire mon père à la lecture de cette pièce: il devint furieux, me défendit d'aller au tribunal, et me dit qu'il allait parler à M. le juge instructeur. Je profitai de son absence pour m'en aller. La vue de mon enfant me faisait oublier les terribles momens qu'on me faisait passer.

Après dîner, M. le préfet me fit prier de me rendre encore chez lui, c'était le 4 août: je m'y rendis; je fus introduite dans son bureau. Il était seul; je lui présentai ma déclaration, que mon père m'avait rendue. Après cette lecture, M. le préfet me quitta en me disant qu'il allait revenir; de prendre la peine de l'attendre, et de faire quelque bonne réflexion.

Je me promenai long-tems avant son retour dans l'appartement où il m'avait laissée: j'eus même tout le loisir de prendre une leçon de géographie, et d'étudier la carte du département de l'Aveyron. J'entendais

marcher dans la grande salle ; et, perdant patience, je sortais pour m'en aller, lorsque M. Dognat * vint à moi, et me prią très-poliment d'attendre encore un instant. Je rentrai dans le cabinet, où M. le préfet ne tarda pas à revenir, accompagné de M. le procureur du Roi, de M. Julien et de mon père, qui commençait à me dire les choses les plus dures, lorsque M. le préfet le pria de se retirer ; « parce que, lui dit-il, vous » n'êtes pas de sang-froid. »

Il sortit. M. Maynier ** me fit de grandes menaces ; il n'est point de malheurs qu'il ne me fît entrevoir ; mais je restai inébranlable. Je me rappelai toujours les conseils de l'abbé Brast, et je soutins toujours la vérité. Cependant je craignais que mon père ne m'ôtât le petit, ce qui fit que j'écrivis plusieurs fois à M. le préfet pour l'engager à le protéger ***. Je sentais aussi que j'avais

---

* Lieutenant de gendarmerie.

** Procureur du Roi.

*** (N° 7.)

Encore une fois, M. le préfet, vous daignerez m'écou-

offensé un magistrat par mes mensonges :

---

ter avec bonté ; ne m'accablez pas d'un mépris qui me paralyse devant vous. Qui mieux que moi sent tout le prix de votre bienveillance, et à qui en avez-vous donné plus de preuves ? Pouvez-vous croire que, pour prix de tout l'intérêt que vous m'avez témoigné, je me sois plu à vous faire un roman, et que mon seul motif a été de me jouer de vous, en vous faisant perdre un tems précieux ? Vous ne le pensez pas ; non, M. le préfet, vous ne le pensez pas. Mais pourquoi se fait-il que je n'aie le pouvoir de solliciter vos conseils qu'autant que je vous dirai que je suis témoin dans l'affaire de M. Fualdès ? Est-il jamais trop tard pour dire la vérité ? Le croyez-vous ? Oh ! par pitié, au nom de la sensibilité qui vous caractérise, ne m'abandonnez pas. Soyez encore mon protecteur ; mon sort dépend de vous ; et, si je vous ai offensé, n'accusez que mon imprudence. Sauvez ma famille, monsieur le préfet ; c'est pour elle que je vous implore ; prenez pitié de mon malheureux père, de mon fils....

Pourriez-vous me conseiller de soutenir une fausse déposition ? En vain je vous le promettrais. Je suis au bord du précipice ; ne m'aiderez-vous pas à m'en sortir ? Ne m'avez-vous pas dit que vous aviez tout pouvoir, et que, eussé-je commis un crime, vous

je voulais m'excuser, et je ne savais comment m'y prendre avec lui.

Un jour, mon père m'envoya chercher; je fus chez lui, et j'y trouvai Gustave. Ils me firent l'un et l'autre une scène des plus

---

obtiendriez ma grâce? Prouvez-moi, M. le préfet, que l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner était un peu indépendant de la grande affaire; que ma famille a quelques droits à vos bontés. Je fais toujours cause commune avec elle; mes intérêts sont les siens. Ah! si j'étais la seule à plaindre, je prendrais mon parti.

Pardonnez-moi, M. le préfet, si je répète que mon dessein ne fut jamais d'offenser personne, et surtout celui qui s'est acquis tant de droits à ma reconnaissance. Veuillez agréer l'assurance de ce sentiment et celle de mon respect.

J'ai l'honneur d'être, etc. E... MANSON.

(N° 8.)

Oui, Monsieur, je suis décidée; un instant de plus et je disais tout. Mais ma sûreté! Mais demain je vous le dirai. Vous me répondez de tout, du secret sur-tout. Vous verrez que ma déposition est vraie et fausse; je n'ai jamais été chez Bancal, et cependant je suis censée y avoir été. O mon Dieu! ayez pitié de moi!

Je suis, etc. E... MANSON.

vives : il n'y a pas sorte d'invectives que je n'eusse à essuyer ; enfin Amans entra pour compléter le trio, et certes il fit bien sa partie : il y avait de l'ensemble, de l'accord ; ils ne changèrent jamais de ton. Cela dura quatre heures. Mon fils, qui m'avait suivi, et que la conversation n'amusait pas plus que moi, s'impatientait, et me tiraillait par ma robe pour me faire sortir. J'avais dit, et je répétai à mon père que la mort la plus certaine ne me ferait pas mentir devant la cour ; qu'en vain je le leur promettrais ; qu'ils n'y comptassent pas.

« Quant à vous autres, ajoutai-je en pleu-» rant, vous devriez me laisser tranquille ; » vous me *martyrisez ;* je vous dirai, si vous » voulez, que moi seule j'ai assassiné M. Fual-» dès ; mais, au tribunal, je dirai la vérité, » rien que la vérité. »

Amans, lorsqu'il déposa devant la cour, changea entièrement ce propos. Il prétend que je lui dis : *Je dirai, si vous voulez, que c'est Jausion qui m'a conduite auprès du puits de la place de Cité.* Je n'ai seulement pas proféré son nom ce jour-là ; mais votre

neveu, craignant peut-être de me compromettre, a entièrement changé cette phrase, et il en est résulté de grandes conséquences. L'avocat de la partie civile a bien fait valoir la déposition d'Amans Rodat; elle n'a pas peu contribué à faire condamner Jausion.

Je parvins à m'échapper de chez mon père, à la grande satisfaction de mon Edouard, qui me dit : « Ces gens-là te tourmenteront » toujours ; dis-leur que tu as été chez Ban- » cal ; cela les contentera, et ils te laisse- » ront tranquille. »

Quelques jours après, je vis les demoiselles Pal, qui me firent de grands reproches; elles m'assurèrent qu'elles se disputaient avec tout le monde, pour prouver qu'il était *impossible* que je fusse sortie le soir sans être aperçue, et que, par mes aveux, je les faisais passer pour des imbécilles, ou, ce qui est bien pis, pour être capables *de me tenir la main.* Je les engageai à ne pas *se compromettre*, et leur dis que notre intérêt propre nous touchant de plus près

que celui des autres, nous ne devions pas le perdre de vue.

Je vis Palsou * chez moi ; il y passa trois heures, et cela pour me faire convenir que j'avais vu assassiner M. Fualdès ; il me dit qu'il y avait des dépositions terribles contre moi ; que l'homme d'affaires de madame Colrat prétendait m'avoir donné un rendez-vous dans la maison Bancal. Je sais bien que M. Librejol aime à plaisanter ; mais dans une matière comme celle-là, je ne pouvais l'en croire capable.

Palsou me dit encore que trois témoins m'avaient vu traverser la place de Cité, à huit heures du soir, le 19 mars. « Enfin, » ajouta-t-il, je sais quelque chose qui » vous forcerait bien à parler, si vous le » saviez. — Dites-le-moi donc. — On me » l'a donné sous le secret ; peut-être, si vous » me disiez le vôtre, me déciderais-je à » vous confier le mien. » Je vis que c'était

* Le jeune Pal. Il est désigné par le diminutif de son nom.

une ruse de sa part ; je l'assurai que, quant à moi, je ne savais rien, et qu'on ne pouvait pas lui avoir dit que je fusse allée dans la maison Bancal.

Lorsqu'il m'eut quittée, je réfléchis à tout ce qui m'était arrivé, à tout ce qu'on m'avait dit, à cette conviction si parfaite du public, qui ne doutait pas plus alors qu'aujourd'hui que je n'eusse été présente au meurtre de M. Fualdès. Je conclus qu'il s'y trouvait en effet une femme, et qu'elle avait été prise pour moi.

Cette idée fut toujours croissante, et s'est changée en certitude aujourd'hui, ou bien il faut croire à l'existence de plusieurs faux témoins.

A dater du jour où je reçus ma seconde assignation, je ne sortis plus que pour aller à la Préfecture, ou à la messe de huit heures, le dimanche. J'étais devenue un objet d'horreur et de mépris ; j'étais, disait-on, une infame prostituée..., et, de plus, je soutenais des assassins !

Ma position était horrible, et sans mon fils, qui trouvait toujours le moyen de me

distraire par ses caresses et ses jolies petites raisons, le chagrin m'eût consumée en peu de tems.

J'écrivis à M. le préfet la lettre n° 9 * ;

---

* (N° 9.)

Monsieur, par quelle fatale imprudence me suis-je volontairement jetée dans un dédale dont il m'est impossible de sortir sans un miracle exprès de la Providence ? Le plus grand de mes malheurs, sans doute, est celui d'avoir encouru votre disgrace, bien plus encore, votre mépris. Quelle faute ! Pourquoi ai-je trahi la vérité ? Quelle considération a pu m'engager à m'écarter un instant de la route qu'elle m'avait tracée, et pour des magistrats qui ne croient pas même que je me sacrifiai pour eux, et qui m'accablent de leurs soupçons injurieux. Mon ame est brisée, un sombre désespoir s'en empare ; je ne me connais plus.

Il me semble vous avoir entendu dire que vous faisiez des découvertes qui vous affligeaient pour l'humanité, dont vous voudriez avoir meilleure opinion. Ah ! Monsieur, combien j'ai appris en huit jours ! Quelle expérience que celle que procure l'infortune ! J'ai passé ma vie loin d'un monde que je ne cherchais pas à connaître ; et sans ma folle curiosité pour le spectacle, je vivrais encore presque ignorée. Mais que me veut

il était absent. Ce fut à peu près à cette époque que des personnes inconnues vinrent me remettre quelques billets, qui n'é-

---

donc ce monde, si acharné contre moi? A quoi ai-je nui? de qui ai-je mérité la haine?

Sûrement je n'excitai jamais l'envie: je suis sans fortune; la nature ne m'accorda ni beauté, ni talens; et si quelques personnes prévenues ont dit que j'avais de l'esprit, je prouve assez clairement que je n'ai pas le sens commun. J'ai des ennemis, j'ignore pourquoi; mais cette vérité est trop démontrée pour la révoquer en doute; ils ont ourdi une trame dont j'ai conduit tous les fils; et c'est moi, moi, qui forge les traits dirigés contre moi!

Je me vois obligée de lutter contre une famille désolée, contre une ville, un département, contre la France entière, qui crie vengeance et qui l'obtiendra. Le ciel est juste, ce crime est sans exemple.

Hé quoi! je serais donc la seule qui soutiendrais des assassins? je pourrais embrasser leur défense! moi, qui fus si révoltée de leur atrocité, qui répétais sans cesse que la peine infligée par la loi n'était pas proportionnée au crime, et que celle du talion eût dû être conservée. Ah! si dans cette affaire je ne suis pas entièrement justifiée, je demande la mort: n'est-elle pas préférable à une existence couverte d'infamie?

taient que des prières de me rendre dans des maisons qu'on m'indiquait, et que je ne connaissais pas. Je rendais ces adresses, et

---

Pardon, M. le préfet, si j'abuse de votre patience; le but que je me suis d'abord proposé a été celui de paraître moins coupable à vos yeux par l'aveu de ma faute, si je n'ai pas perdu le droit d'être crue après avoir manqué de franchise avec vous, qui avez tout fait pour mériter la mienne.

Mon autre but sera sans doute plus aisé à remplir; il s'agit d'une grâce que j'ose encore solliciter, et que j'espère obtenir. Ce n'est pas la vie, ce n'est pas la liberté; je vous le répète, M. le préfet, ces biens sont pour moi de peu de prix; mais mon fils, mon Edouard, suis-je condamnée à vivre séparée de lui? Je ne tiens pas non plus à mon pays: il ne me rend pas justice. Je deviendrai cosmopolite, et ma patrie sera le lieu où je trouverai la paix et l'impartialité.

Je me jette à vos pieds, j'implore votre appui; peut-être serez-vous père un jour; vous n'aurez jamais qu'une idée bien imparfaite de mes tourmens. Je vous ai offensé; mais ne l'ai-je pas déjà avoué, et la vengeance est-elle un sentiment qui puisse trouver place parmi tant de bonté, de grandeur d'ame et de sensibilité? Prouvez-moi que les vertus existent encore au dix-neuvième siècle. Je n'en ai pas douté par rapport à

disais que je ne pouvais sortir. Plusieurs personnes m'avaient appris qu'Amans avait fait une déposition, et que je lui avais confié

---

vous, et sûrement je n'en douterai jamais. C'est donc à vous seul que je veux m'adresser, à vous, dont j'ai provoqué la colère; vous aurez encore pitié de moi; vous empêcherez qu'on ne m'enlève mon enfant.

Si *j'avais commis un crime volontaire, je pourrais encore obtenir grâce :* et une imprudence, rien qu'une imprudence, un instant d'exaltation, un faux calcul, serait donc puni si sévèrement? Oui, monsieur le préfet, la reconnaissance, qui me lie, a causé mon dernier malheur; elle cause la fureur du public; elle rend ma justification si difficile, que je ne l'attends plus que du Ciel.

Je crois vous avoir dit, Monsieur, que j'avais été élevée à la campagne; vous devez vous être facilement aperçu que mon éducation a été très-négligée. Absolument étrangère à ce que l'on nomme étiquette, combien je dois vous avoir choqué par ma conduite, par le choix de mes expressions! Je ne me trouvai jamais en face d'une autorité; jamais homme ne commanda mon respect, excepté mon père, qui ne me reproche pas, j'espère, d'en avoir manqué pour lui. Grâce, grâce, M. le préfet, en faveur de l'intention. Ne me répétez pas que *mon seul but a été de me jouer de*

m'être trouvée dans la maison Bancal le 19 mars ; que je l'avais dit aussi à Edouard et à Rose Pierret. A tout cela, je me frottais les yeux, pour m'assurer que j'étais bien éveillée ; et je me demandais si tout Rodez avait perdu le sens, ou si c'était moi.

Le 14 août, la cour de Montpellier arriva. Le jour de Notre-Dame, il y eut une grande procession, suivant l'usage : je me mis

---

vous. De quelle monstruosité me supposez-vous capable ? Vit-on jamais un tel composé de ruse et de duplicité ?

Je finis cette longue lettre ; je l'envoie dans l'espoir que vous la brûlerez, que du moins elle ne sera lue que de vous. Il y a des choses..... Ah ! si je n'étais pas mère !... Jamais, non, jamais.... M. le préfet ; vous êtes loin de connaître mon caractère. Souffrez que je vous supplie de ne pas montrer ma lettre ; c'est un fatras, un tas d'extravagances. Donnez-lui le nom que vous voudrez. Que peut produire une tête presque aliénée ? Croyez, cependant, que je conserverai toujours assez de raison pour ne pas perdre le souvenir de tant de bontés. Veuillez agréer cette assurance, ainsi que celle des sentimens de respect, etc.

E.... MANSON.

à la fenêtre pour la voir passer. J'étais montée au second pour ne pas être aperçue ; néanmoins je ne pus éviter les regards de M. le préfet : il leva la tête, et je rencontrai ses yeux, où je crus lire des reproches.

Le lendemain, mon père m'envoya M. Lautard * pour me dire que ce dernier devait me conduire chez M. le procureur-général, et me recommander d'être prête à huit heures. Je répondis que je m'y rendrais. Un instant après, je reçus une invitation de M. le préfet, pour la même heure ; ce fut alors que j'écrivis la lettre n° 10 **, où je lui

---

* Avoué.

** Pourquoi cette lettre n° 10 a-t-elle été supprimée dans la procédure, et n'a-t-elle paru dans aucune notice ?

(N° 10.)

Monsieur, je suis désolée de ne pouvoir me rendre à votre invitation ; je la désirais vivement. J'ai été tentée plusieurs fois aujourd'hui de vous écrire pour vous demander cinq minutes d'audience. J'ai été retenue par le souvenir de l'air irrité que vous aviez hier. Je suis obligée de me rendre ce soir, à huit heures, aux

ferme que non, et qu'on arracherait plutôt la vie à moi et à mon enfant, qu'il devint furieux et s'approcha pour me frapper... Victoire vint à mon secours; mais c'est le petit Edouard qu'il fallait voir et entendre. Il poussait les hauts cris, et voulait battre son grand-père, si je ne l'en eusse empêché. Il me dit ensuite qu'il ne voulait plus revenir voir papa, qui faisait mal à maman Clarisse.

Mon père s'emporta tellement, que pour l'apaiser je cédai encore, et lui promis tout ce qu'il voulut. Il me dit qu'il allait chez le procureur-général lui faire part de mes intentions, et que je prisse garde! Je lui dis d'être tranquille, et m'en allai bien vîte, laissant Victoire plus morte que vive.

Dans la soirée, il me prit envie de voir le président; et, sans faire part de rien à personne, je me rendis chez M. de Cabrière, où il logeait. Il était cinq heures; une servante me dit que M. le président était sorti pour dîner, et que d'ailleurs il ne voulait voir personne. Je protestai que je n'étais point parente des accusés. « Hé! me dit cette fille, vous êtes

» peut-être madame Manson ? — Justement.
» — Dans ce cas, M. le président vous rece-
» vra ; j'en suis sûre. — Comment le savez-
» vous ? Je n'ai dit à personne que je venais
» ici, et je n'en savais rien moi-même il y a
» une heure. — C'est égal, me répondit la
» servante, vous ferez plaisir à M. le pré-
» sident, j'en ai entendu dire quelque
» chose. » Je la priai de venir me prendre à huit heures, elle vint en effet, et m'introduisit dans un bel appartement où je trouvai une femme qui servait M. Grénier. Elle ne m'entretint que du froid qu'il faisait à Rodez*.

Dans l'intervalle on annonça M. le président. Je me levai et fus bien déconcertée de voir aussi M. le préfet; il avait l'air fort animé, et paraissait croire que j'allais faire des confidences à M. le président. Il me dit que, dans tous les cas, ce magistrat était bien digne de ma confiance, et qu'il allait nous laisser seuls. Je lui répondis avec beaucoup de vivacité que je n'avais point de secret à

* On était alors au mois d'août.

dire à M. le président qui ne pût être entendu de M. d'Estourmel ; je le conjurai de rester ; mais il nous quitta en m'assurant que tout ce qu'il m'avait dit n'était que dans mon intérêt, et qu'il ne concevait pas comment je me tirerais du gouffre où je m'étais précipitée par ma dénégation.

Je restai seule avec M. Grénier. Il me traita d'abord très-durement ; et, feignant de croire que je refusais de paraître au tribunal, il me menaça de m'y faire conduire par la gendarmerie. Je dis à M. le président que, bien que je n'eusse rien à dire devant la cour, je m'y présenterais, et que je savais obéir à la loi. Il me parla de mon père, que je réduisais au désespoir. Je ne fus pas étonnée de sa sévérité, lorsque je sus qu'il avait vu mon père. J'exposai néanmoins ma situation du mieux qu'il me fût possible. A mesure que je parlais, je voyais que le président s'adoucissait et me regardait d'un air un peu moins courroucé.

On vint annoncer M. de Plantade et M. de Lunaret. Je me levais pour sortir, lorsque M. Grénier me demanda si je serais fâchée

de voir ces messieurs; je dis que non, et me remis sur mon siége. M. le président fit part à ces deux juges de tout ce que je lui avais dit; il leur parla des persécutions que j'avais éprouvées; « enfin, leur dit-il, Madame est » dans un tel état d'exaspération, qu'elle veut » forcer M. Clémendot, le pistolet sur la » gorge, à dire la vérité, et veut lui brûler la » cervelle s'il résiste. » J'avais dit cela à M. le président. Je convins du fait devant les deux autres messieurs; je leur parlai avec tant de force et d'énergie, que les bras leur tombèrent. J'avais un tel accent de vérité lorsque je leur protestai que je ne m'étais jamais trouvée dans la maison Bancal, qu'ils finirent par me croire. Je leur dis que j'étais en délire lorsque j'avais fait ma déposition à la Préfecture, mais que la vue de l'échafaud me me ferait pas tromper la justice.

Le président me dit de me calmer, que, d'après tout ce que je venais de leur exposer, je ne devrais pas être même entendue, mais que cela ne dépendrait pas de lui, qu'il ne savait pas ce que ferait le ministère public et la partie civile. Il eut l'air de me plaindre; et,

après avoir passé deux heures chez lui, je me retirai. C'est ainsi que se passa ma première entrevue avec M. le président.

Le lendemain 18, je fus au tribunal ; mais je restai dans la salle des témoins. On s'occupa ce jour-là de la formation du jury et de la lecture de l'acte d'accusation. Cette journée fut bien pénible pour moi! Je fus assaillie par une foule de gens qui me disaient : « Mais révélez donc la vérité ; que » craignez-vous? Pouvez-vous prendre le » parti de ces scélérats ; ils sont en horreur » à toute la France, vous seule voudriez les » sauver!

J'étais hors de moi en entendant ces paroles. Le peuple me regardait avec mépris, les gens bien élevés détournaient la tête pour ne pas me voir, ou bien me regardaient d'un air de pitié. Tel est l'état où se trouvait votre malheureuse fille dans la salle des témoins, la première fois qu'elle y parut.

Madame Castel vint me parler et me dit : « Prenez garde, cousine, vous sou- » tenez que vous n'étiez pas chez Bancal

» le 19 mars; vous allez vous trouver men-
» teuse; il y a ici un témoin qui dépose
» que, le 20 du même mois, Madeleine
» Bancal lui a porté un bonnet à faire
» qu'une dame lui a donné, et il se trouve
» que l'étoffe est conforme à une de vos
» robes. — Cela est possible, dis-je; lors-
» que j'achète une robe, je ne prends pas
» toute la pièce; d'autres peuvent avoir
» le même goût que moi. »

Madame Castel, pendant plus de deux heures, me fit les raisonnemens les plus ennuyeux pour me prouver que je devais convenir de m'être trouvée dans une maison de prostitution, prétendant que je n'en serais pas moins honnête femme. « Tout » le monde, disait-elle, vous *louangera*. » Je l'écoutais ou ne l'écoutais pas.

Enfin, à cinq heures, on nous permit de nous retirer. Il était tems: nous étions entrés à dix heures. Je laissai sortir la foule. Madame Castel me proposa de m'accompagner, ce que j'acceptai; mais elle me retint un moment pour voir passer les accusés. Je ne connaissais pas Bastide. Je ne pus

pas bien examiner ses traits, il marchait fort vite. Il n'en fut pas de même de Jausion ; il se traînait et chercha mes yeux : il me fixa d'un air tellement significatif, que je ne doutai point que ce regard ne demandât quelque chose ; mais je n'ai pas le talent de deviner.

Le lendemain, on fit l'appel des témoins. De ma vie je n'étais entrée dans la salle du tribunal ; au moment où je parus, je fus si troublée, que je ne vis rien que deux messieurs qui se mirent à me sourire du plus loin qu'ils m'aperçurent ; à leur air content et aisé, je les pris pour des jurés ; mais que devins-je, ma chère maman, lorsque, passant près d'eux pour suivre la marche des autres témoins, qui se dirigeaient vers le fond de la salle, je vis qu'ils me saluaient, et que je reconnus *Bastide* et *Jausion* ?

De toutes mes émotions, ce fut peut-être la plus forte que j'eusse éprouvée ; je me précipitai dans la foule, je sentis que la politesse des accusés n'aurait pas manqué d'être remarquée ; tous les yeux étaient fixés

sur moi. Je vis qu'ils se perdaient et me perdaient aussi. Je tenais mon assignation entre mes mains; on m'a dit depuis que je la mordais, et je le crois: j'étais réellement enragée, j'étouffais, le sang me montait à la tête; si je ne fusse pas sortie, il m'aurait suffoquée.

Madame Castel et d'autres ne manquèrent pas de me dire que les prévenus m'avaient ôté leur chapeau, que tout le monde le savait. Eh! mon Dieu, je le savais aussi! Nous revînmes dans la salle des témoins, attendant notre tour pour être interrogés; mais, quoique mon numéro fût très-éloigné, je m'attendais à tout instant à être appelée; il en tardait à tout le monde; j'étais, disait-on, un témoin si intéressant! et je ne savais rien.

M. Clémendot passa près de moi; il avait l'air si insolent, que je formai encore le projet très-sérieux de lui brûler la cervelle devant la cour, les jurés et le public. Sa vue avait produit un tel effet sur moi, que le sang me sortit par les deux narines à-la-fois. J'oubliais de vous dire que j'avais appris,

dans le tems, qu'Edouard avait voulu se battre contre lui, que très-heureusement les généraux en avaient été instruits, et qu'ils avaient pris des mesures pour empêcher le duel que je craignais. J'écrivis une longue lettre à M. le prévôt, pour lui faire part de mes craintes; il eut la bonté de se rendre chez moi, où nous causâmes long-tems sur ce sujet; il me rassura, du moins pendant les débats; mon frère ayant donné sa parole d'honneur de ne point paraître à Rodez tout le tems que durerait la procédure.

Mais j'avais calculé qu'Edouard ne s'était pas battu depuis long-tems, qu'il devait lui en tarder; que le prétexte étant plus que suffisant, il en profiterait. J'avais calculé que s'il était vainqueur il aurait une affaire criminelle qui le forcerait à se cacher; s'il était vaincu, mon sort était encore plus affreux. D'après cela je me dis: « M. Clémendot ne vaut pas la peine que mon frère aille se salir les mains; il faut qu'il périsse *de la main d'une femme;* je périrai aussi, mais je corrigerai peut-être quelque faux témoin. Pour moi, mon action aura assez de vrais témoins,

et on ne sera pas embarrassé pour me juger. »

Telles sont les idées qui vinrent ce jour-là m'assaillir ; je ne fis plus d'attention à tout ce qui se disait près de moi, mais je rêvai avec ardeur aux moyens de me procurer un pistolet chargé. Aller chez un armurier, eût été donner des soupçons ; et puis il me fallait des munitions, je ne connaissais pas la manière de l'employer ; la quantité, je ne m'en souvenais pas... Je ne dormis pas une minute pendant la nuit ; j'étais dans une espèce de délire.

Je me levai de grand matin : j'avais vu passer la couturière de madame Pons, je voulais l'envoyer chercher lorsqu'elle entra pour me demander une robe que je m'étais chargée de faire teindre ; je lui dis d'aller trouver madame Pons, et de lui demander de ma part un pistolet chargé, ne doutant pas que son mari, son frère ou ses neveux n'en eussent. Je l'assurais que je ne le tirerais pas ; que personne au monde ne saurait que madame Pons m'eût fourni cette arme ; mais j'exigeais de son amitié qu'elle me l'envoyât le plus tôt possible. Cette dame eut plus

de bon sens que moi, elle refusa absolument ce que je lui demandais, mais je n'en perdis pas pour cela l'espoir de mettre mon projet à exécution. Ce fut alors que, perdant toute raison, j'écrivis à M. le préfet la lettre n° 11 *,

---

* (N° 11.)

Si j'ai pu douter un seul instant de vos bontés pour moi, vous m'en avez donné hier au soir des preuves, chez M. le premier président, que je n'oublierai de ma vie. J'ai vu dans vos yeux tout l'excès de votre sensibilité et de votre intérêt pour moi et pour mon père, et vous avez pu croire que j'allais faire des aveux! Quel autre que M. d'Estourmel a des droits à ma confiance? Vous voulez mon secret, j'y consens; bientôt il sera public. Bientôt vous serez peut-être à même de solliciter ma grâce. Je vous promets toutes les explications relatives à certaines phrases que vous avez pu trouver obscures dans mes lettres. Vous connaîtrez la cause de mes agitations, plus fortes hier au soir que jamais. Vous connaîtrez mon caractère, que personne ne connaît, et que j'ai pris peu de peine à faire connaître; car, si tout le monde me juge, je le juge aussi.

J'ai passé la soirée avec M. le président, M. Plantade, et un autre juge. Je ne leur ai rien dit; un seul mot m'a échappé dans un moment d'exaspération,

où je lui disais que *bientôt il serait à même de solliciter ma grâce.* *

Enfin, je revins au tribunal. J'étais assise

---

qui a paru frapper M. le président; je me suis arrêtée. On m'a dit que je ne paraîtrais pas au tribunal aujourd'hui; mais, comme je suis assignée, il faut me trouver à neuf heures à l'appel. J'aurai l'honneur de vous voir quand vous le jugerez à propos; ne me méprisez pas, M. le préfet; croyez que je ne suis pas digne de mépris; le vôtre est pour moi un tourment. Je vous demande le secret jusqu'au moment où il me sera permis de vous parler; vous me promettez de ne pas montrer ma lettre. Mais vous ne me croirez pas; cependant je jure que je vous dirai la vérité. Quelle nuit horrible! Que les heures paraissent se traîner lentement pour le malheureux qui les compte; et mon enfant dort paisiblement près de moi! Je suis condamnée à le perdre, je le vois, je ne puis l'éviter.

Recevez, etc., E..... MANSON.

---

* On ne s'était pas expliqué jusqu'ici ces paroles de madame Manson. Elle méditait une vengeance qui l'aurait conduite à la peine capitale: voilà le secret de cette espèce de sollicitation anticipée qui n'a pas peu servi à faire imaginer qu'elle avait quelque participation dans un crime déjà commis.

tristement dans un coin, lorsque Amans, qui avait affecté, les premiers jours, de passer et repasser près de moi sans me rien dire, me fit signe qu'il voulait me parler ; je le suivis sur une grande terrasse où nous pouvions nous promener : il m'embrassa et me dit qu'il avait pitié de moi. « A la bonne » heure, lui dis-je ; j'excite donc encore quel- » que sentiment en vous ; je pensais que vous » m'aviez oubliée, et que ma figure même » ne me rappelait pas à votre souvenir. » Je lui fis des reproches sur sa *grande déposition*, et lui demandai d'où il avait tiré des matériaux pour la faire. Il m'assura qu'il n'avait jamais pu dire que je lui eusse dit que je m'étais trouvée chez Bancal. « Je le » crois bien, lui répliquai-je, autrement le » Cléobule du département mériterait d'a- » voir sa loge aux Petites-Maisons. »

Amans me dit que son témoignage ne signifiait rien ; qu'il l'avait même donné à regret, et que M. Lavergne en était la cause ; je lui dis de me faire part de la teneur de sa déposition : il me dit que dans une circonstance je lui avais demandé : « Si vous

» vous étiez trouvé à l'assassinat, qu'au-
» riez-vous fait? — « Hé bien! cela prouve-
» t-il que je m'y sois en effet trouvée?
» Nous avons élevé cette question souvent
» avec ma mère et autres personnes; les
» uns disaient: J'aurais défendu le malheu-
» reux Fualdès; un autre disait: J'aurais
» crié au secours; une autre: Je serais morte
» de frayeur. Faut-il en induire que tous
» ceux qui ont parlé ainsi se soient trouvés
» chez Bancal? » Il me parla ensuite de la déposition de Bousquier; mais j'ai fait plus haut mes réflexions à ce sujet.

Votre neveu me parut convaincu que je m'étais trouvée dans la maison Bancal, et que je devais la vie à Jausion. Il me fit sur ce sujet de grands raisonnemens, que vous avez vus rapportés dans la notice, ainsi que sa décision sur le *serment;* mais tout cela était fort inutile pour moi, qui n'étais dans aucun des cas où il me supposait.

Après que j'eus quitté Amans, les cinq jeunes gens à qui M. Clémendot avait parlé au café s'approchèrent de moi: c'étaient le capitaine Palmier, M. Déjean, M. Ju-

lieu, dit *Berjou*, MM. Ginesti et Palsou. Ils m'assurèrent que, dans leur déposition, il n'y avait rien d'offensant pour moi ; qu'ils empêcheraient bien M. Clémendot de tenir des propos sur mon compte ; que mille raisons pouvaient m'avoir conduite dans la maison Bancal ; qu'il y avait des blanchisseuses ; que personne ne pensait que j'y eusse un rendez-vous ; que je n'avais qu'à parler ; que je devais délivrer la terre de ces monstres ; qu'on devait me porter en triomphe dans toute la ville.

C'est Ginisti qui me disait cela, et qui se rappelait encore ces fêtes nationales où une femme représentait la Vérité. Je répondis à tous ces propos que mon projet était de parler selon ma conscience ; mais que, pour mieux me faire expliquer, ils devraient me prêter un pistolet chargé, parce que j'avais peur. Un d'entre eux me le promit ; mais je ne fus pas le lui demander. Le lendemain la colère m'avait passé ; la religion revint et la raison ; mais cette dernière ne logea pas long-temps chez moi.

Le lendemain matin, j'allai encore chez

le président : je lui parlai de l'imprudence qu'avaient eue les accusés de me saluer au tribunal : je lui dis que cela me désespérait ; que tout le monde était persuadé que je protégeais Jausion et qu'il m'avait sauvé la vie. « Mais vous ne saviez rien ? — Rien, » Monsieur : je vous jure que je ne sais » rien. — Mais calmez-vous, mon enfant, » vous êtes désespérée. » En effet, je pleurais, je me tordais les mains. Il me dit que je pouvais reprocher à Jausion sa hardiesse à me saluer, lui faire même adresser, par lui, telles questions que je jugerais à propos : il m'engagea à prendre courage.

M. Grénier, ma chère maman, est un excellent homme ; il a mis, dans l'affaire de M. Fualdès, une impartialité admirable ; tout le monde ne l'a pas bien jugé. En le quittant, je fus à la Préfecture pour retirer la lettre que j'avais eu l'extravagance d'y envoyer. M. le préfet ne voulut jamais me la rendre : il m'en demanda l'explication ; je me fis un peu presser, et puis je lui dis : « Eh bien ! je voulais tuer M. Clémendot,

» afin qu'Edouard ne le tuât pas : voilà » tout. »

Si vous connaissez M. Destourmel, vous devez juger de quel air il m'écouta ; il se moqua de moi, et garda ma lettre, qui a été imprimée, lue de toute la France, et que personne n'explique.

M. le préfet me fit entrer dans son cabinet, où je trouvai Victoire, qui me parut avoir été mise à la question ; mais, malgré le chagrin qui me possédait, j'eus toutes les peines du monde à m'empêcher de rire en entendant l'entretien de M. le préfet avec cette femme : elle voulait parler français ; mais la frayeur, la crainte que lui inspirait sans doute son interlocuteur, lui faisaient dire de choses si drôles, que le seul souvenir me fait rire encore aux Capucins, où je suis depuis plus de deux mois, et où je ne ris guère.

Victoire avait vu Gustave le jour qu'il me fit cette grande scène chez mon père : elle lui dit qu'il était incroyable que je niasse de m'être trouvée dans la maison Bancal, puis-

qu'en venant déposer à la Préfecture, je le lui avais dit à elle. Gustave répéta ceci à mon père, ce qui me valut cette belle confrontation et la suite. Mon père le dit aussi à M. le préfet, qui n'eut rien de plus pressé que d'envoyer chercher madame Redoulès; et voilà comment, sans s'en douter, on devient un témoin fameux dans une affaire criminelle.

Nul ne doit dire: « Fontaine, je ne boirai » pas de ton eau. » Qui m'aurait dit, il y a six mois, que je me désaltérerais si souvent à celle des Capucins? J'engageai Victoire à s'en aller, et quand je fus seule avec le préfet, je le priai de nouveau de me rendre ma lettre. Il ne voulut jamais y consentir: je pris alors congé de lui, et en me retirant je lui dis: « Quand je serai au tribunal, la » figure de Jausion s'alongera; il aimerait » mieux que je fusse la femme enfermée » chez Bancal; mais je la ferai peut-être » trouver. »

Je passai encore ce jour-là tout entier dans la salle des témoins. J'avais vu M. Blanc des Bourines avec Charles Colrat, qui fut

aussi assigné comme m'ayant donné rendez-vous chez Bancal ; mais ce pauvre jeune homme n'était pas à Rodez le 19 mars.

M. Blanc se promenait avec Charles ; je crus qu'il avait trouvé le moyen d'entrer dans notre salle, et qu'il était du nombre des curieux : il vint s'asseoir une après-midi auprès de moi, et il me dit : « Mon Dieu, » Madame, que je vous plains ! Comment » vous tirerez-vous d'affaire ? — Je n'en sais » trop rien, dis-je ; mais je ne mentirai » pas devant la cour. »

J'oubliais de vous apprendre, ma chère maman, qu'Amans, pendant notre conversation de la veille, m'avait dit que depuis long-tems le bruit s'était répandu à la Montagne * qu'il y avait une femme chez Bancal ; que les noms de *Manson* et d'*Enjalran* seraient compromis dans l'affaire de M. Fualdès : « Vous portez les deux noms, » me dit mon cousin, et voilà le fil d'A- » riane. » Mais ce fil, bien loin d'aider à sor-

* Portion ainsi nommée de l'ancienne province du Rouergue.

tir du labyrinthe, n'a fait qu'égarer davantage ceux qui l'ont suivi; et madame Manson, née Enjalran, n'est pas la fille de Minos.

Je demandai à M. Blanc, qui va souvent à la Montagne, s'il avait entendu dire ce que mon cousin m'a rapporté: il me dit qu'il y avait deux mois qu'il connaissait toute l'histoire qu'était venu me faire M. Clémendot; il se pencha alors vers mon oreille, et me dit: « Madame Pons compte bien sur » vous. » Je l'assurai qu'elle ne m'avait aucune obligation; que je dirais la vérité comme je le lui avais promis. M. Blanc avait un air très-embarrassé; il passa deux heures avec moi, après quoi il me quitta.

Vers les neuf heures du soir, j'appris quelque chose de très-important; mais je n'osais le dire à personne. M. Fualdès fils était le seul à qui j'eusse pu me confier. J'avais vu ce malheureux jeune homme le jour de Notre-Dame, pendant que j'étais à ma fenêtre; il passa dans la rue: mon cœur me dit que c'était lui; je sentis des larmes couler en le voyant: il jeta sur moi un regard de mépris. Qu'il lisait mal dans ma

pensée ! Il me croyait payée par les meurtriers de son père !

J'écrivis à M. Fualdès que j'avais quelque chose d'essentiel à lui communiquer : je portai ma lettre moi-même, à cinq heures du matin de ce jour si funeste aux accusés, puisque le jury forma sa conviction contre eux. Un domestique prit ma lettre ; je la lui recommandai ; j'avais écrit la veille à mon père, vous savez en quels termes.

Fatiguée d'entendre dire que M. Enjalran prenait intérêt aux accusés, et liait la langue de sa fille par ses menaces, j'écrivis cette fameuse lettre qui a fait tant de bruit, sûre qu'elle serait lue au tribunal, et que je justifierais mon père aux yeux du public *.

---

* Je prie mon père de se tranquilliser ; il sera satisfait, s'il est réellement vrai qu'il ne prenne aucun intérêt aux accusés. Quant à moi, j'ai de fortes preuves qu'il n'y en prend pas. Cependant je suis méfiante après tout ce qui m'est arrivé. Je suis décidée à frapper le grand coup : tout le tribunal va être étonné ; je dirai la vérité tout entière. Les malheureux périront !

En sortant de chez M. Fualdès, je passai chez mon père; il était encore au lit, mais il ne dormait pas. Il réfléchissait à cette extraordinaire lettre, dont il me demanda d'abord l'explication. Je lui dis qu'il le saurait quelque jour; il me déclara qu'il allait la porter au président; je répondis qu'il était le maître. Enfin, comme il voulait savoir absolument ce que je dirais devant la

---

et tel.... Brûlez ma lettre; si l'on était prévenu, tout serait perdu. Les défenseurs prendraient des mesures. Tout m'a éclairée hier, et personne ne s'en doute. Sur-tout que le premier président ne m'intimide pas; si le sang me montait à la tête, comme hier à l'appel des témoins, je ne pourrais rien dire. J'aurais besoin de toute la présence d'esprit nécessaire, et je voudrais être prévenue, s'il est possible, quelque tems avant de paraître.

Vous m'avez donné votre malédiction; vous désirez ma mort; vous me refusez des secours. Je vais perdre les seuls que je pouvais attendre; car Mme Pons eût partagé son pain avec moi. N'importe; vous êtes mon père, et votre fille est disposée à vous tout sacrifier, et ne perdra jamais sa tendresse et son respect pour vous; prenez garde à cette lettre.

cour, et que pour toute réponse je disais : « La vérité, rien que la vérité, » il se mit en colère, et je m'échappai sans qu'il lui fût possible de me retenir.

Rentrée chez moi, j'y trouvai le portier de M. le préfet, qui me pria, de la part de son maître, de me rendre à la Préfecture tout de suite. Cela me surprit; mais je fus bien plus étonnée lorsque je trouvai M. Fualdès fils dans le cabinet du préfet. Ce dernier me demanda si je désirais être seule avec M. Fualdès, à quoi je répondis que oui; et M. le préfet se retira.

La présence de l'infortuné que j'avais vis-à-vis de moi me pénétrait du sentiment le plus pénible. Je connaissais ses préventions; il me croyait vendue. Il me demanda ce que j'avais à lui dire; je le chargeai de prévenir son conseil de prendre garde qu'il n'y eût pas de motifs de cassation dans la procédure.... Il parut faire peu d'attention à cet avis. Grand Dieu! que j'étais loin d'imaginer que celui à qui je le donnais allait bientôt me mettre à même de souhaiter que cette fatale procédure fût cassée.

M. Fualdès voulait obtenir de moi l'aveu que je m'étais trouvée présente au meurtre de son père, et que j'en connaissais les auteurs. Il me dit que j'allais peut-être me trouver en face d'un témoin qui me confondrait. Je lui demandai s'il y avait réellement quelqu'un qui déposât que je me fusse trouvée dans la maison Bancal le 19 mars; il me répondit que c'était la clef de tout. « Hé bien! lui dis-je, donnez-la-moi, cette » clef. Pourquoi vous méfiez-vous de moi? » Je suis dans vos intérêts plus que vous » ne pensez. » Alors M. Fualdès, avec un air d'abandon et de franchise qui me pénétrèrent : « Non, Madame; il n'y a point » de témoin qui prouve que vous fussiez » présente à l'assassinat; mais je ne doute » pas que vous n'y ayez été, et que vous » ne sachiez tout. »

Il me parla de ma liaison avec madame Pons; je l'assurai que cette dame ne me ferait pas tromper la justice. On lui avait parlé sans doute de ma passion pour mon fils, il s'étendit beaucoup sur son sujet; et voyant que son souvenir m'attendrissait, il

me fit entrevoir le sort que je lui préparais. M. Fualdès a dans l'accent quelque chose d'énergique, et il vaut mieux l'entendre que le lire. Il s'aperçut de l'effet qu'il produisait sur moi, et m'arrêta lorsque je voulus sortir. « Madame, me dit-il, prenez » pitié d'un enfant qui demande vengeance » du meurtre de son père. Vous connaissez » les assassins, et vous ne voulez pas les » nommer ! L'un d'eux vous a sauvé la vie; » mais en est-il moins un scélérat? Jausion sera condamné aux galères; mais ce » n'est pas assez, il faut que sa tête tombe; » il est plus coupable que Bastide. C'est lui » qui est l'auteur du complot : il me semble le voir, enfonçant le fatal couteau. » J'ai été saisi d'une secrète horreur la » première fois que ce monstre s'est offert » à ma vue, après l'épouvantable catastrophe qui me prive du meilleur des pères. » J'étais anéantie. « Vous les croyez coupables; êtes-vous bien convaincu qu'ils le » sont, répétai-je? — Ah ! Madame, me dit » M. Fualdès, vous seule avez l'air d'en » douter, vous seule voudriez les sauver;

» mais, non, je me trompe : une autorité » puissante et respectable pour vous vous » empêche..... Je crois que vous me com- » prenez. »

Un frisson mortel s'empara de moi; je vis que mes soupçons étaient fondés, ma tête se troubla, je devins comme insensée. Je dis: « Vous les croyez coupables! Hé bien! ils » périront ; vous serez vengé. »

Je ne me souviens guère de tout ce qu'il ajouta pendant deux heures que dura notre entrevue. Je sais que, vers dix heures, M. le préfet rentra avec le président pour me demander si je voulais être entendue ce jour-là. Je répondis d'abord que je n'étais pas en état; mais M. Fualdès, qui me vit dans la disposition où il me souhaitait, insista tellement, les deux autres messieurs se joignirent à lui avec tant de force, firent tant, qu'ils me décidèrent à paraître au tribunal à deux heures.

Je restai encore seule avec M. Fualdès pendant quelques instans, et je dois lui rendre cette justice, qu'il ne demandait de moi que la vérité ; mais il était si convaincu,

que sa conviction passa dans mon ame, et y produisit les effets les plus terribles.

Lorsque je sortis de la Préfecture, j'avais l'air égaré; je devais effrayer les gens qui se rencontraient sur mes pas. Une femme, qui me vit passer, dit à un soldat : « Vous » ne savez pas lui donner des coups avec » la crosse de votre fusil, à cette vilaine? » Peut-être alors parlerait-elle. »

Tels sont, ma chère maman, les propos qu'on tenait en ma présence. Arrivée chez moi, je pris deux tasses de café, qui faillirent me tuer : il y avait tant de nuits que je ne dormais pas! Mon sang était en feu. Je m'habillai. Le président m'avait conseillé d'adopter le remarquable costume que j'avais lorsqu'il me vit la première fois; je suivis son avis et mis une robe noire avec un tulle blanc autour de la poitrine, un chapeau et un voile noir. C'est sans doute à ce maudit voile que quelques-uns des accusés ont cru reconnaître la femme du cabinet; mais alors je n'étais pas si savante que je le suis aujourd'hui.

Je me rendis au tribunal, dans la salle

des témoins, en attendant qu'on vînt m'appeler ; je devais être dans un état bien digne de pitié : l'insomnie, le chagrin, *la conversation du matin*, et la quantité de café avaient tellement irrité mes nerfs, que je tremblais et ne pouvais me soutenir. Le souvenir seul me fait encore trembler, au point que j'ai de la peine à tenir ma plume. Mon Dieu ! que vais-je devenir à Albi, devant la cour de Toulouse ?

Vous savez, ma chère maman, combien il faut peu d'efforts pour me causer de l'effroi ; je me suis trouvé mal en entendant crier au feu. A présent que vous connaissez, que vous appréciez ce qui a précédé la séance du 22 août, vous serez moins étonnée de ce qui s'y passa.

A deux heures, un huissier vint m'appeler ; je le suivis. Ma situation ne pouvait être enviée que par celui qu'on conduit au supplice ; je devais être aussi pâle que lui.

Je ne vous peindrai pas ce que j'éprouvai lorsque je me vis sur le banc des témoins. D'un côté, l'appareil imposant de la justice, celui du crime qui environnait les accusés,

mon entière conviction de leur culpabilité, les regards féroces de quelques-uns d'entre eux, le silence profond qui régnait dans cette salle immense, l'attention du public qui la remplissait et qui s'attendait à la révélation d'un grand secret, les préventions de ce même public contre mon père... la vue du malheureux fils de la victime qu'il fallait venger..., enfin l'image du Christ que j'avais en face de moi, et qui me rappelait mes devoirs, tant d'objets réunis, tant d'idées tumultueuses; je n'y pus résister, je m'évanouis.

Mais, en reprenant l'usage de mes sens, je ne retrouvai pas celui de ma raison! je ne me souviens que d'une idée qui me poursuivait sans cesse. Je croyais toujours voir un couteau sanglant suspendu sur ma tête, ou plongé dans le sein de mon fils.

Vous savez le reste, ma chère maman, vous avez lu les notices; et toutes les fois que je relis les détails de cette fatale séance du 22, je me demande: « Est-ce bien toi qui as » prononcé tout cela? as-tu pu faire et dire » tant d'affreuses extravagances? »

En sortant du tribunal, je fus conduite par Amans et M. Hippolite de la Goudalie; nous fûmes chez madame d'Ornes, j'y trouvai Lise, qui s'avança vers moi en rechignant et paraissant craindre de m'embrasser. « Oh! » lui dis-je, si tu ne veux pas, tu vas y per- » dre plus que moi. » Je ne me souviens pas si elle m'embrassa, je sais qu'elle me proposa un entretien particulier, où elle devait me forcer à lui avouer que je m'étais trouvée dans la maison Bancal. « Tu seras bien » habile, lui dis-je. — Mais, me dit-elle, » j'en ai presque la preuve. — Oui? tu as » toujours des preuves de ce qui n'existe » pas; tu t'es trompée si souvent, que tu » devrais te corriger de ton caractère soup- » çonneux. » Je la suivis pourtant dans quelque chambre où elle me débita un conte absurde, qui me frappa si peu que je l'ai oublié.

J'eus ensuite une longue conversation avec Amans, et je l'amenai presque à croire que je ne m'étais pas trouvée à l'assassinat. Enfin, après avoir passé trois heures chez madame d'Ornes, je revins dans ma chambre, où je trouvai le général avec plusieurs officiers

mables. Mais, vous le connaissez, ma chère maman, vous savez de quelle délicatesse il est capable ; il me dit de choisir la personne en qui j'aurais le plus de confiance, de lui dire mon secret, et de me conduire d'après ses avis ; que, même en justice, elle ne serait pas forcée de dévoiler ce que je lui aurais confié. Je le remerciai ; je l'assurai que je n'avais rien à dire, et que si j'étais dans le cas où il me supposait, je n'irais pas loin pour trouver la personne qui mériterait le plus ma confiance.

Il me quitta, et j'eus encore une garde ce soir-là.

Le lendemain, Amans entra dans ma chambre. « Vous êtes, me dit-il, une femme » étonnante ; j'ai vu une lettre que vous » avez écrite au président ; je ne sais d'où » vous tirez vos idées, mais il y en a de su- » blimes ; vous vous exprimez en parlant » de la reconnaissance comme les plus grands » maîtres. — Vous me flattez, lui dis-je. Je » crois, au reste, qu'avec un peu de soin » on eût pu me rendre un peu moins sotte » que je ne suis. — Jusqu'ici, me dit Amans,

» votre rôle est beau, prenez garde de le » gâter. — Si vous supposez toujours que je » me suis trouvée dans la maison Bancal, » dis-je à Amans, je ne sais ce que vous » trouvez de si beau chez moi.

» — Quand une femme ne peut pas faire » briller en elle les vertus de son sexe, re- » prit mon cousin, il faut qu'elle tâche » d'acquérir celles d'un homme ; je crois » que c'est ce que vous avez fait, vous n'en » êtes pas moins estimable à mes yeux. — » Ecoutez, lui dis-je, si la vérité se décou- » vre, comme je l'espère, je serai plus in- » téressante que la vilaine femme du ca- » binet. »

Amans me quitta, je me disposai aussi à aller au tribunal. Le petit voulut me suivre, j'y consentis. A midi, lorsque la séance fut suspendue, suivant l'usage, et qu'il ne restait guère dans le parquet que quelques personnes qui allaient et venaient, ce petit me dit tout bas : « Maman, Bastide a bien la » figure d'avoir tué un homme. » Je lui demandai s'il le connaissait : « Oh! me dit-il, « je crois le connaître, il est auprès d'une

» femme habillée de noir, et du monsieur » petit; ce doit être lui. » Il ne se trompait pas.

Le lendemain matin, Amans entra chez moi d'un air consterné. « Qu'avez-vous, lui « dis-je? — Comme vous m'avez abusé! » comme vous m'avez séduit! J'ai pu vous » croire un instant, j'ai pu imaginer que » vous étiez de bonne foi. J'avais élevé un » édifice qui vient de crouler jusqu'aux fon- » demens; vous n'étiez pas chez Bancal, » dites-vous? Eh bien! je connais la per- » sonne qui vous y donna un rendez-vous. » — Vous êtes bien savant; mais vous me » ferez part de vos grandes découvertes, » afin que je m'en réjouisse aussi. — Je ne » ris pas, me dit mon cousin, et j'ai passé » la nuit la plus horrible; je suis presque » aussi désespéré que le jour où mon pauvre » père expira dans mes bras... Vous êtes » perdue: je ne voudrais pas vous avoir » connue. J'ai vu hier Blanc des Bourines, » je l'ai questionné, et son air embarrassé, » ses réponses ambiguës, tout m'a prouvé » qu'il en savait plus qu'il n'en disait; n'allez » pas vous concerter avec lui, car je le saurai. »

Je priai Amans d'être tranquille ; je lui dis que je ne voyais pas que ma situation fût plus désespérée que la veille ; que tout le monde me croyait la femme du cabinet, et que je la serais toujours jusqu'à ce que la véritable parut. Votre neveu me quitta un peu moins agité.

Quelques jours après je vis M. Flaugergues, qui parut touché de ma situation, et disposé à tout pour m'aider à en sortir. Je lui parlai du bonnet donné par une dame à la petite Madeleine, le 20 mars. Il me conseilla d'aller moi-même à l'hospice pour reconnaître l'étoffe dont était composé ce bonnet. « Peut-être, me dit-il, cela vous » conduira-t-il à d'heureuses découvertes. »

J'ourdissais la toile du suaire qui devait m'envelopper!

Je dis à M. Flaugergues que je suivrais ses avis. Cependant j'avais perdu un peu cette affaire de vue, lorsqu'une personne, qui était assise près de moi au tribunal, me dit : « Une demoiselle vient d'être assignée, » peut-être nous donnera-t-elle quelque » éclaircissement. » Une autre personne

ajouta le moment d'après : « Nous allons » voir paraître une femme qui, dit-on, s'est » trouvée dans la maison Bancal ; son amant » a parlé ; il paraît que s'étant rendu tard » au rendez-vous, il a trouvé la porte fer- » mée. » Vous imaginez, ma chère maman, l'effet que ces propos firent sur moi ; je fus au moment de me jeter à genoux et de m'écrier : O Providence, tu as eu pitié de » moi ! » Je me tournai vers la première personne qui m'avait parlé ; je lui fis quelques autres questions. Elle m'apprit que mademoiselle Pierret venait d'être désignée au président comme sachant de grandes choses sur l'affaire de M. Fualdès ; tout-à-coup je me rappelai que c'était elle qui m'avait si bien instruite le 23 mars. Je me rappelai toutes nos conversations à ce sujet, je me souvins que madame Constans était venue un jour chez moi depuis le départ de Rose, et qu'elle m'avait dit que le projet de cette dernière était de rester à la campagne tout le tems que durerait le procès de M. Fualdès.

Je passai plusieurs jours à réfléchir. On

attendait avec impatience l'arrivée de Rose au tribunal ; chaque jour on l'annonçait, et jamais elle ne paraissait. On me dit qu'elle était malade depuis que j'étais assignée, qu'elle s'était trouvée mal en entendant rapporter ces mots, qui m'échappèrent dans la séance du 22 août : *Personne n'a pitié de moi!* Tout cela me confirmait d'autant plus dans l'idée où j'étais que Rose était la femme du cabinet ; mais ce fut bien autre chose dans la suite. Je me rappelai le conseil de M. Flaugergues, et, décidée à le suivre, je priai madame Castel de m'envoyer la couturière qui avait fait le bonnet de Madeleine Bancal. Elle vint sur-le-champ, et m'apprit qu'on lui avait remis une manche de spencer de taffetas d'une couleur sombre, pour faire le bonnet, qu'on en avait repris tous les restes, mais que si je voulais venir à l'hospice avec elle, peut-être verrions-nous ce bonnet, et qu'elle était sûre de le reconnaître.

Nous y fûmes donc. Comme cette femme était connue de la petite Bancal, elle se présenta la première ; je restai sur la porte ;

était de ma taille, et me pria de me lever : la petite répondit qu'elle n'était pas tout-à-fait aussi grande que moi, et *infiniment plus grosse.*

Il était presque nuit ; le petit Edouard réclamait mes soins ; je priai M. le préfet de me permettre de me retirer, mais il m'engagea à rester encore quelques instans. Il sortit pour aller, disait-il, prévenir le président de ce qui se passait. Je restai donc avec les deux autres personnes et Madeleine, qui, une fois lancée dans la carrière des révélations, ne pouvait plus s'arrêter. M. le préfet revint bientôt avec quatre messieurs que je ne pus voir, parce qu'il était nuit ; je crus pourtant reconnaître la voix de M. Plantade, je pris congé, et M. de Lastic, sous-préfet d'Espalion, me donna le bras pour me reconduire chez moi.

Il est inconcevable que j'aie fait la conversation avec lui depuis l'hospice jusqu'à la rue du Touat, et que je ne l'aie point reconnu ensuite au tribunal, où je l'ai vu plusieurs jours de suite, assis vis-à-vis de moi, et occupé à dessiner mon portrait. Il est

venu même me parler dans la séance du 8 septembre ; j'ai toujours demandé quel était le grand monsieur qui m'avait accompagné le jour que je fus à l'hospice ; ce n est qu'en prison que j'ai su à qui j'avais cette obligation.

Déjà je remerciais Dieu de m'avoir sauvée du naufrage ; je croyais la tempête apaisée tandis que l'orage était sur ma tête, et la foudre allait éclater. Je fis une fervente prière et je me couchai. Il me tardait d'être au lendemain, espérant obtenir une ample justification. J'écrivis à Amans une lettre où il ne comprit rien, me dit-il ; c'est sans doute à cause de cela qu'il me paya de la même monnaie : sa réponse fut pour moi de l'algèbre, je la conserve comme un monument énigmatique.

Je revins à Rodez de bonne heure, et me rendis au tribunal, espérant toujours y voir paraître mademoiselle Pierret ; mais je l'attendis encore inutilement. Ce jour-là, je lui écrivis vers le soir, et fis porter ma lettre par mon hôtesse, qui me rendit compte de l'effet que cette lettre produisit sur elle ; je sus qu'elle avait pleuré, qu'elle pouvait à peine

parler et marcher, et qu'elle avait fini par dire qu'elle ne savait ce que voulait madame Manson.

Ma lettre était fort simple : je priais Rose, si elle savait quelque chose concernant l'assassinat de M. Fualdès, de le dire ; et de me tirer de l'horrible position où j'étais. Je ne reçus point de réponse.

Par un effet du sort constant à me persécuter, de cette fatalité qui me poursuit sans cesse, je me trouvai placée, au tribunal, près d'un avocat d'Albi, ami zélé et grand admirateur de M. Romiguière, ayant fait le voyage de Rodez exprès pour prendre part à ses succès dans la grande cause qu'il allait plaider. Ce jeune homme m'adressa la parole plusieurs fois pour me dire les choses les plus honnêtes et les plus flatteuses. Je crus d'abord qu'il était l'homme qui m'avait donné le bras pour me reconduire, le jour que je fus à l'hospice ; il me le laissa croire, et j'en serais encore persuadée, s'il ne m'avait enfin détrompée. Il prit le prétexte d'une lettre dont il était chargé pour un de mes frères, et il vint me faire une visite ; quel-

quefois même il m'accompagnait jusque chez moi. Il allait au tribunal de bonne heure afin de pouvoir se procurer une place près de ma chaise, qui était gardée par un factionnaire, auprès de celles des officiers de la légion; j'étais le seul témoin qui eût une chaise, les autres étaient placés sur des bancs. Je ne sais pourquoi j'eus tant de priviléges, car on était bien mécontent de moi.

Le jeune avocat me parlait toujours très-haut, et manifestait, sans se gêner, l'intérêt qu'il prenait aux prévenus; il s'en exprimait avec la plus grande franchise, prétendant que partout ailleurs qu'à Rodez ils seraient acquittés. Il était loin de sentir la conséquence de ses propos; je lui disais : « Prenez » garde, vous vous ferez lapider; gardez » votre opinion; d'ailleurs, vous me com- » promettez. » En effet, j'étais suivie, espionnée, écoutée. Ce que j'avais prévu arriva : on imagina que cet avocat était un émissaire de M. Romiguière, et l'on fut de plus en plus convaincu de mon intelligence avec les accusés; en conséquence, au bout de quelques jours, M. Rous, surnommé *le*

riche, négociant à Paris, qui s'asseyait souvent près de moi, et qui avait entendu les propos du jeune Albigeois, lui chercha querelle, et le menaça de porter plainte à la cour. Le lendemain, le chef d'escadron de gendarmerie vint lui dire, sans façon, de changer de place, de laisser madame (en parlant de moi), qu'elle savait ce qu'elle avait à faire, et que, s'il continuait ce genre de conversation, il le ferait arrêter. L'avocat ne se battait pas, il faisait des requêtes.

Vous vous rappelez, ma chère maman, que vous m'écrivîtes que si je n'avais pas une connaissance exacte du meurtre de M. Fualdès, je devais demander à parler pour détruire une conviction fondée sur ma conduite dans la séance du 22, et que je devais empêcher un assassinat judiciaire. Je suivis vos ordres, j'écrivis au président, il me fit appeler dans la chambre du conseil. Je lui fis part de mes craintes, il me répondit en deux mots que la cour ne refuserait pas de m'entendre avant la clôture des débats; je lui trouvai un air sévère.

Vous savez que je fus appelée le 8 septembre : vous savez comme je me couvris de honte en cherchant la vérité. Rose nia m'avoir connue avant le mois de juillet ; elle nia m'avoir jamais parlé de l'affaire de M. Fualdès ; mais elle ne mentait pas impunément : elle tremblait en parlant, et laissa bien du monde persuadé qu'elle ne disait pas la vérité.

Madame Constans vint faire la scène la plus ridicule ; son mari avait rêvé que j'avais dit que je m'étais trouvée chez Bancal, et cette femme, plutôt que de tomber en contradiction avec lui, pleurnicha, hésita, et convainquit à jamais la cour, les jurés et le public.

Deux jours après, Amans me fit dire de me rendre à Olemps ; Edouard y était arrivé et devait me communiquer des choses importantes : c'était votre fameux interrogatoire, auquel je répondis, j'espère, au gré de vos désirs. Je crus trouver à mon frère un air extraordinaire, et comme toutes les personnes qui ont cet air-là sont censées être très-instruites dans l'affaire de M. Fualdès,

je ne doutai pas que mon frère ne sût de grandes choses. Il me jura pourtant ne rien savoir. Madame Rodat fut très-froide avec moi; pour ce qui est de Lise, elle m'avait donné un échantillon de son air méprisant; mais comme mon usage n'est pas d'avancer vis-à-vis des gens qui reculent, je laissai ma cousine, et m'entretins avec ses frères et le mien.

Votre filleule se marie, m'a-t-on dit. Je souhaite que son époux n'aille jamais dans la maison Bancal! Lise me dit un jour que son attachement pour moi était très-solide, que je ne l'aimais pas de la même manière. « Je sais, lui dis-je, que, pourvu » que tu me saches enterrée en terre sainte, » tu seras bientôt consolée en apprenant » ma mort; il n'en est pas de même de moi, » chacun a sa manière. Par exemple, si l'on » venait me dire qu'une femme pour qui » j'ai de l'attachement s'est trouvée dans un » vilain lieu, je ne croirais pas d'emblée à » cette nouvelle; je voudrais de grandes » preuves, et ne lui dirais pas des duretés » pour le lui faire avouer à la justice; sur-

» tout si elle m'avait certifié que le fait est » faux. »

J'appris à Amans tout ce que m'avait dit la petite Bancal ; il recommença à douter que je me fusse trouvée chez son père le 19 mars, et me dit qu'il viendrait assister à la séance du lendemain. Edouard me parut fâché de la scène qui avait eu lieu pendant celle du 22 août. Lorsque je l'eus assuré que je n'avais aucune connaissance de l'assassinat, je lui dis, sans entrer dans tous les détails que je vous ai donnés ici, que je n'avais pas été maîtresse de moi.

Je vous le répète encore, ma chère maman : la justice peut me punir de ma conduite, mais elle ne saurait m'en faire repentir. Ce que j'ai fait volontairement, j'ai cru devoir le faire ; pour le reste, le ciel ne me demandera pas compte de cette fausseté.

M. le président me traita si mal, que je n'eus pas la force de rien dire pour me justifier : ma lettre à mon père ainsi que la sienne au président, furent lues à cette séance, et produisirent un effet contraire à celui que j'en attendais ; enfin, désespérée de voir

qu'on ne m'écoutait pas, je provoquai le procureur-général, afin qu'il prît ses conclusions contre moi, comme il l'avait annoncé.

J'avais écrit à M. Fualdès qu'il n'avait qu'un moyen de découvrir la vérité, qu'il fallait me faire arrêter, et que peut-être alors la malheureuse femme enfermée dans le cabinet, dans l'alternative de sauver une innocente ou de laisser périr des coupables, n'hésiterait pas.

Je jugeais d'après moi, ma chère maman ; j'avais aussi un autre but : je pensais que si je ne réussissais à découvrir la vérité, je ferais du moins casser la procédure, et n'aurais pas à me reprocher d'avoir fait périr des malheureux dont je ne connaissais pas la culpabilité. La partie civile fut plus rusée que moi, le procureur-général me mit sous la surveillance de deux gendarmes ; mais cela dura une heure, et pendant que j'étais encore au tribunal.

Cependant nous arrivions au moment du jugement : je voyais couler le sang de Jausion et de Bastide, j'entendais les cris de leurs femmes, de leurs enfans... Cette image

me poursuivait sans cesse ; je me disais tous jours : « Toi seule les as fait condamner! »

Jausion me regardait et semblait me dire : « Que vous ai-je fait? Pourquoi voulez-» vous ma tête? » Sa femme s'était écriée : » *Madame, ayez pitié de mes enfans ; vous* » *êtes mère aussi, vous aimez tant votre* » *fils!* » O maman, mettez-vous à ma place, qu'auriez-vous fait?

Le 12 septembre, j'essayai une nouvelle tentative; j'eus l'air d'être provoquée par M. Romiguière, et je m'écriai : « *Tous ne sont pas dans les fers, et la vérité ne peut sortir de ma bouche.* » Ce qui m'a conduite aux Capucins; mais deux jours trop tard.

Vous imaginez que je ne me trouvai pas au tribunal pour entendre des sentences de mort. Je passai une horrible journée. Le soir, à l'entrée de la nuit, je tenais le petit, qui regardait par la fenêtre les gens qui passaient. Tout-à-coup je vis un homme qui marchait fort vîte, et tenait un grand couteau tout ouvert. Je crus qu'il venait nous égorger, je me précipitai vers la porte et la fermai à double tour. Toute la nuit je me

vis dans le sang ; il me semblait que mon lit en était baigné ; je me jetais sur le berceau de mon enfant, je le croyais mort ; le mouvement que je me donnai m'éveilla.

Le lendemain, madame Lacombe me dit : « Il arrivera quelque désastre dans » cette maison ; depuis deux nuits je ne » rêve que sang ; mes cheveux se héris- » sent. — Ne me dites pas cela, dis-je à » mon hôtesse, je fais les mêmes songes. » Elle me répondit que les siens s'étaient toujours réalisés.

Le 14 septembre (d'heureuse mémoire), un huissier vint me signifier un mandat de dépôt ; je le reçus avec la plus parfaite indifférence. Je me rendis d'abord au tribunal, où je fus interrogée, de là je repassai chez moi pour prendre mon enfant, et me rendis en prison.

Je devais occuper la chambre que venaient de quitter les dames Jausion et Galtier ; mais le concierge, répondant de moi, me garda chez lui. Je souscrivis à toute espèce d'arrangement ; dans ce moment tout m'était égal. M. le préfet vint le soir ; il

me rappela qu'il m'avait prédit tout ce qui m'arrivait ; que je m'étais perdue à plaisir. M. le maire entra un moment après ; ils prirent tous les moyens possibles pour que rien ne me manquât. Ils voulaient que j'eusse une chambre ; mais, comme la femme du concierge paraissait désirer de m'avoir, je dis que j'étais bien, que j'avais tout ce qu'il me fallait. En effet, que me manquait-il ? mon fils partageait mon sort.

Je passai quinze jours, sans presque m'apercevoir que je fusse en prison ; la nuit, je souffrais beaucoup, j'avais toujours la fièvre, accompagnée de délire ; je poussais des cris horribles. Une fois, il me sembla que la Bancal vous avait empoisonnée ainsi que mon fils ; une autre fois, je voyais Bastide, furieux, me reprochant de l'avoir fait condamner ; j'étais en son pouvoir..... il allait se venger. Je voyais souvent les accusés sur l'échafaud. Une nuit, on vint frapper rudement à la porte et l'on cria : « *Ouvrez !* » Le concierge, au lieu d'ouvrir, courut regarder par la fenêtre, je crus que nous étions perdus ; je pris Edouard dans

mes bras, décidée à périr. Enfin je sus que c'était un malfaiteur que l'on avait pris et que l'on conduisait en prison.

Mon mari, qui ne s'est jamais occupé du petit; qui est venu vingt fois à Rodez depuis que j'y habite, sans en demander des nouvelles, mais qui avait su par la publicité du procès que toutes mes sollicitudes étaient pour cet enfant, imagina de me l'arracher au moment où il m'était plus précieux que jamais. On m'apprit dans le même tems que vous désiriez de le voir; je me décidai à vous l'envoyer. Comme il fut content lorsqu'il sut que son oncle était venu le prendre! Cependant quand je l'embrassai et qu'il aperçut quelques larmes que je faisais de vains efforts pour retenir, cet inestimable enfant se mit à pleurer, et rentra dans ma prison, oubliant tout pour consoler sa mère. Ma raison prit le dessus, je me séparai de lui.

J'étais loin de prévoir que son absence serait si longue et si douloureuse! Ce fut lorsque je me trouvai seule que je découvris que j'étais prisonnière. Le voile était tombé, le talis-

man brisé. J'ai le malheur d'être fataliste ; je me suis persuadée que la présence de mon fils doit me préserver de tous maux; il a du moins le talent de les adoucir et de me les faire supporter.

Lorsque j'entendis refermer des portes qu'il ne dépendait pas de moi de faire rouvrir, un froid mortel me saisit : je tombai sur le pavé; je ne sais comment ma tête ne se brisa pas. On vint à mon secours, on voulait rappeler mon fils, mais je m'y opposai. Je passai une pénible journée ; elle fut suivie de bien d'autres.

Mon mari me fit signifier une demande en séparation de corps et de biens, et réclamait mon fils; nous fûmes entendus deux fois en conciliation par M. Bertrandi ; vous connaissez son odieuse conduite avec cet homme estimable.

M. le préfet ne passait guère de semaine sans venir dans ma prison. Je vis aussi deux fois M. le prévôt et madame Delauro *,

* Femme du maire.

qui eût mille bontés pour moi; elle m'envoyait des livres et les journaux. Un jour, M. le général Despérières m'apporta une feuille contenant une lettre adressée à un certain *Dornac du Rosai:* cette lettre était signée *Pauline Engelrand;* on m'y faisait dire une foule de choses dont je ne me souviens pas, car je ne l'ai lue qu'une fois; je me rappelle seulement ces mots: *Mon seul désir est de retrouver l'amitié de mon père; j'irai bientôt me réunir à mon Adèle, dans le séjour de la paix;* et en parlant des assassins: *Ils sont puissans... Ils sont nombreux. Oh! les monstres... Infâme maison Bancal, on saura que tu ne m'as jamais possédée.*

Cette lettre était fort longue, et a intrigué les lecteurs; j'assurai M. le maréchal-de-camp qu'elle n'était nullement de moi; que je ne m'appelais pas *Pauline,* et que je savais l'orthographe du nom de mon père.

Je voyais souvent du monde chez le concierge, mais je ne parlais à personne qu'en sa présence. Cependant je savais les nouvelles; j'appris qu'il y avait de grands

moyens de cassation dans la procédure, je commençai à reprendre quelque espoir. Un jour, on m'apprit que Jausion, après avoir entendu lire sa sentence, s'était adressé à la Bancal et aux autres accusés, et les avait tous sommés de déclarer s'il s'était trouvé présent à l'assassinat. Le moment était terrible! et il s'exposait bien s'il est coupable. On ajouta qu'il s'était particulièrement adressé à Missonnier, qui, n'étant point condamné à mort, pouvait profiter de ses offres, et qu'en rentrant dans sa prison il avait dit encore : « Ma» dame Manson devrait être arrêtée, alors » elle dirait la vérité. »

Que veut donc ce malheureux de moi? Croit-il que je me suis trouvée chez Bancal? Et ne s'y étant pas trouvé lui-même, invoque-t-il mon témoignage? Ou bien, ne m'y ayant pas vue, veut-il que je soutienne que je n'y ai pas été? Dans ce dernier cas il sera satisfait.

Plus je pense à cette horrible affaire, plus je m'y perds. Je suis peut-être la personne qui y aperçoit le plus d'obscurité; et je passe pour avoir la clef de tout! Après avoir fait une

récapitulation exacte de ce que j'ai vu et entendu dans ce procès, j'ai fait beaucoup de conjectures, dont je ne fais part à personne. *Je conserve ces choses et les repasse dans mon cœur.*

Quand nous reverrons-nous, ma chère maman? Je ne me fie plus à personne; pour rien au monde je ne voudrais être dans le secret de l'assassinat; on finirait par me l'arracher, et je ne serais peut-être pas longtems à m'en repentir.

Enfin la procédure fut cassée; et tout de suite on s'informa que disait, que faisait madame Manson. Ce n'est pas que je pense qu'à Albi les accusés s'en tirent; mais on a découvert de nouveaux témoins, et ce ne sera pas moi, qui ne sais rien, qui les ferai condamner. Je serai tranquille là-dessus.

Vous connaissez tous les bruits répandus sur le compte de mon père; en vain j'ai voulu parer les coups dirigés contre lui, en vain je me suis sacrifiée; je me suis perdue et n'ai donné que plus d'audace à ses ennemis. Les reptiles de l'Aveyron ont vomi leur venin: race maudite, ne parviendra-t-on jamais à purger le monde de vous?

Mon père connaissait l'accusation portée contre lui : il ne m'en a jamais parlé, mais il la connaissait ; je le lus dans ses yeux, dans ses gestes, dans les convulsions de son désespoir. On lui dit que j'étais allée dans la maison Bancal, et il le crut ; et son amour pour la justice, pour la vérité, l'emporta sur le préjugé qui condamnait sa fille à l'opprobre. Mon père me crut un témoin de l'assassinat, il voulut me le faire avouer. De là les persécutions qu'il m'a fait subir, et qui, suivant les méchans, avaient un autre but.

Mon père, qui remplit dignement sa place dans la magistrature, qui fut toujours la terreur des scélérats lorsqu'il fut leur juge, est accusé d'être le soutien des assassins de M. Fualdès ! d'être même leur complice ! Un homme qui, par sa délicatesse, a dédaigné de s'enrichir pendant la révolution par des moyens que bien des gens réputés honnêtes n'ont pas regardés comme illicites ; un homme qui a bravé cette révolution au point de ne vouloir pas dissimuler son opinion dans le tems qu'il se voyait prisonnier, privé de ses biens, que la hache était suspendue sur sa tête... ce même homme

serait devenu tout-à-coup un voleur, un lâche meurtrier! Non, on ne devient pas subitement un pervers; on n'abjure pas, dans un âge avancé, les principes qu'on s'est fait gloire de professer.

A quoi sert-il d'avoir mené une vie sans reproche, d'avoir acquis une réputation sans tache, s'il dépend de quelques êtres malfaisans de la noircir? Devrait-on s'attendre, après avoir fourni une longue carrière, à descendre dans la tombe couvert d'ignominie? Puisse mon père sortir triomphant de cette lutte! Puisse-t-il confondre ses calomniateurs, mille fois plus dangereux que les monstres auxquels je les ai comparés. Qu'ensuite tous les malheurs tombent sur moi!

Je ne me venge jamais de mes ennemis; le Ciel prend ce soin pour moi. J'en ai eu quatre, ils étaient puissans: deux sont morts sans secours et sans se reconnaître; le troisième tomba dans un précipice, et sa chute lui a valu des infirmités pour le reste de ses jours; le quatrième a perdu sa liberté.... Qui sait ce qui l'attend? Il vaut mieux être opprimé qu'oppresseur.

Mon récit s'achève, ma chère maman; mais laissez-moi causer avec vous; laissez courir ma plume au hasard sur les sentimens que j'éprouve. Dans ma captivité, c'est ma seule distraction, ma seule consolation.

Veut-on inspirer de l'intérêt à Rodez? qu'on se fasse condamner à mort. La recette est infaillible, mais je n'en userai pas. On ne peut se faire une idée de la rage des habitans de cette ville contre Jausion; c'était le plus infâme des scélérats; lui seul était l'auteur de l'assassinat de M. Fualdès; c'était lui qui avait porté le premier coup; on devrait le hacher.... L'arrêt une fois rendu, j'entendis chanter la palinodie: « Pauvre Jausion! disait l'un, on l'a jugé trop sévèrement, il » n'y avait pas de preuves. — Que deviendra » sa pauvre femme, disait l'autre? — Et ses » pauvres enfans?—Un père de famille, s'é» criait celui-là; comme je le regrette? » Enfin, on apprend que l'arrêt est cassé, et l'on crie de nouveau: *A la mort!* Voilà le monde, ma chère maman.

Il en est du cœur de presque tous les ha-

bitans de l'Aveyron, comme du climat. Il gèle ici les trois quarts de l'année ; mais, comme il est quelques beaux jours, il existe aussi des ames sensibles et bonnes. J'ai su les démêler dans la foule, j'ai su les apprécier ; leur nom est à jamais gravé dans ma mémoire avec le souvenir de leurs bienfaits.

On dirait, à m'entendre, que je suis née dans une de ces belles régions qu'arrose le Tibre ou l'Arno. J'ose faire le procès à mon propre pays, qui a dit m'avoir si bien jugée ! l'impartial avenir me rendra plus de justice ; c'est à son tribunal que j'en appelle, il doit casser l'arrêt de mes contemporains.

De quels esprits infernaux j'ai été entourée ! Ils ont prétendu que j'étais vendue à des assassins ! J'espère que cette calomnie n'a trouvé de crédit qu'auprès des personnes capables elles-mêmes d'une semblable vénalité ; leur opinion m'importe peu. Il est des ames, je le répète, dignes de l'adoration de l'Univers. Puissé-je mériter leur estime, et leur témoigner, à mon gré, toute ma reconnaissance ; le vœu de mon cœur sera rempli.

Je reviens à ma position : j'ai appris dans ma prison que la petite Bancal prétendait que j'étais la dame du cabinet, et qu'elle m'avait reconnue. Comme je sais qu'on fabrique des nouvelles à Rodez, et que plus elles sont déplaisantes, plus elles ont de crédit, je me mis assez peu en peine de ce bruit. Cependant M. le préfet me confirma que cela était vrai, et qu'il le tenait de Madeleine elle-même, qui le lui avait assuré à l'hospice, peu après que j'en fus sortie, le jour de ses grandes révélations, et qu'elle avait ajouté que je lui avais promis un écu, afin qu'elle déclarât qu'elle ne me connaissait pas.

Tant de fausseté de la part d'un enfant de dix ans me surprit ; mais, malgré l'assertion de la petite Bancal, je me justifierais aisément dans un pays où l'on serait moins prévenu qu'à Rodez ; car, quelle apparence, si je m'étais réellement trouvée dans le fameux cabinet, que j'eusse cherché moi-même le témoin unique qui dépose de ce fait, et que j'eusse pris tous les moyens possibles pour faire parler cette

petite, que personne n'avait pu engager, ni par promesses ni par menaces, au moindre aveu, et qui se tenait, depuis cinq mois, dans la plus exacte dénégation.

Madeleine a entendu faire toute l'histoire d'une femme enfermée dans le cabinet de la maison de son père, et elle la répète. Le premier jour, elle parlait d'une seule dame; à présent, d'après sa dernière déposition, il y aurait eu *sept* femmes dans sa maison, le 19 mars au soir. Mme Manson était dans le cabinet, où on l'a forcée d'entrer; et à cette demande qu'elle a faite, pourquoi on la mettait là ? on lui a répondu : « Vous le » saurez ! » Il y a ensuite trois autres dames, dont l'une avait des plumes noires; une autre des plumes vertes, et la troisième un bonnet. Elle nomme sa mère, Anne Benoît, et une autre fille dont parle Bousquier.

L'histoire des plumes vertes est une mistification qu'on a voulu faire à miss Gipson, qui est, je crois, la seule femme ici qui porte des plumes de cette couleur. Cette Anglaise fut à l'hospice pour questionner la petite Bancal, et un des messieurs qui l'accompa-

gnaient fit la leçon à Madeleine pour intriguer miss Gipson. Je tiens ce fait d'un de nos juges, qui n'en est pas moins persuadé que tout ce qui me concerne dans la déposition de Madeleine ne soit très-conforme à la vérité.

J'ai été confrontée à cette enfant : elle avait dit, la première fois, qu'elle ne m'avait reconnue qu'à la voix ; et, dans notre confrontation, c'est à la figure. Si nous nous revoyons encore, ce sera peut-être à la tournure. Elle a encore parlé des plumes vertes, et ce fait est consigné dans sa déposition. Pour moi, j'avais un voile noir qui tombait jusqu'au-dessous du genou, et une robe rouge. Je suis sortie du cabinet tandis que le malheureux Fualdès palpitait encore. J'ai demandé grâce pour moi, et, la main sur le cadavre, j'ai prononcé le plus horrible des sermens. Jausion m'a ensuite prise par la main, et m'a conduite jusqu'au puits de la place de Cité. Voilà une des dépositions de la petite Bancal.

Elle a dit une autre fois que j'étais entrée dans le cabinet en femme, et que j'en

étais sortie en homme. Pourquoi un déguisement si ridicule ? Si j'avais pris des habits d'homme, c'eût été pour ne pas être reconnue dans les rues.

Quelque absurde que soit la déposition de Madeleine, elle a été adoptée dans son entier. Je vois, ma chère maman, que ma folie est devenue contagieuse. On vient de me dire que la femme Bancal avait assuré aussi dans sa prison que j'étais chez elle le soir de l'assassinat. Je parie que cela n'est pas vrai, et que c'est un témoin supposé qui rapporte ce fait. La Bancal, à qui j'ai été confrontée, il n'y a pas quinze jours, m'a reproché d'avoir dit que j'avais été dans sa maison, tandis que je n'y avais jamais mis le pied, et que je me voyais forcée de convenir du contraire. D'ailleurs, s'il y avait une dame dans le cabinet, la Bancal, qui l'y avait introduite, devait la connaître ; si elle ne l'a pas connue, comment peut-elle assurer que ce soit moi ? Elle ne peut pas avoir confondu mon visage avec celui d'une autre ; je n'ai pas une de ces figures qu'on voit partout. Ce n'est que dans mon mi-

voir que l'on peut voir quelque chose qui me ressemble lorsque je suis vis-à-vis ; et si l'on vend mon portrait à Paris, comme on me l'a assuré, et qu'on le prétende ressemblant, c'est de l'argent volé.

Le gendarme Monteil a prétendu que, dans la séance du 8 septembre, la Bancal avait dit, en parlant de moi, qui niais toujours de m'être jamais trouvée chez elle : qu'*elle le dise, elle y était bien.* Cette femme fut dans l'instant interpellée par le président, et elle assura n'avoir pas dit cela. Voici comme elle s'exprima ; elle dit : Qu'*elle le dise, si elle y était ;* ce qui est bien différent. M. Grandet, défenseur de Missonnier, entendit le propos tel qu'il fut tenu, et me l'a répété. D'ailleurs, pourquoi la Bancal se serait-elle dédite dans la minute même ? Je lui ai parlé de cela encore lorsque dernièrement elle m'a été confrontée.... Elle m'a dit s'être expliquée dans le sens que M. Grandet m'a rapporté. Il est certain, ma chère maman, qu'on vient me dire des choses si extraordinaires, que je ne sais

souvent que répondre ; j'ouvre de grands yeux, et je joue le rôle de Sosie.

Il m'arrive quelquefois de m'identifier avec le *moi* de chez Bancal, qui n'est pourtant pas le *moi* des Capucins ; car l'un court les champs, et l'autre est derrière de vilaines grilles et une triple porte. Je me mets l'esprit à la torture ; je fais mille conjectures qui s'entre-détruisent. Je me suis cependant arrêtée à celle-ci, qui me semble la plus raisonnable : il paraît évident qu'il y avait une femme chez Bancal pendant l'assassinat. Le parti de M. Fualdès croit bien que c'était moi ; mais soyez sûre que le parti contraire est convaincu que je ne sais rien, et qu'il croit, par ses poursuites, se mettre à l'abri des soupçons.

Je ne veux plus m'en occuper ; j'en deviens imbécille ; je perds ici toutes mes facultés ; je n'ai presque plus de mémoire ni d'entendement ; il ne me reste qu'une volonté, qui, si elle était libre, me conduirait bientôt dans les bras de ma tendre mère et de mon bien-aimé Edouard.

J'ai vu souvent du monde ici : des inspecteurs-généraux, des préfets, des officiers de tout grade, et des curieux qui viennent exprès pour voir madame Manson, et qui s'en reviennent, sans doute, peu satisfaits.

Vous savez, ma chère maman, que notre préfet m'intimide beaucoup : j'ai cru longtems que mon embarras venait de la conduite que j'avais tenue avec lui. Lorsqu'il me parle, je suis si sotte, qu'à peine puis-je lui répondre. Il vint un jour avec M. Decazes, préfet d'Albi, frère de S. Ex. le ministre de la police générale. Votre fille eut ce jour-là un redoublement de maussaderie. Il me fut impossible d'articuler un seul mot tant que ces messieurs restèrent dans ma prison. Les discours que me tint M. Decazes furent peu propres à me faire retrouver la parole ; il me dit : « De trois choses l'une : » vous serez poursuivie comme complice, » comme faux témoin, ou bien renfermée » comme folle. » Voilà précisément ce qui fit que *votre fille devint muette.*

Je restai pétrifiée : mais ce n'est pas tout. M. Destourmel chargea mon geolier de me

dire quelque chose, que celui-ci ne put me faire comprendre : je crus que M. le préfet d'Albi voulait me parler ; en conséquence, j'écrivis à notre préfet que j'étais toujours prête à écouter M. Decazes, et me sentais très-honorée de sa présence. J'avais écrit sans doute en style de pensionnaire, mais comme je n'en ai plus la figure, je ne fus pas excusée. On me dit que ma lettre avait extrêmement choqué M. le préfet d'Albi, qui avait répondu : « C'est un tour fait à la main. » J'ai mis mon esprit à l'alambic pour comprendre ce que cela voulait dire ; je n'ai pu y parvenir. Il est toujours bien positif que mon dessein n'est, ne fut, et ne sera jamais de manquer à personne. Je pourrai néanmoins payer cher une faute involontaire ; le moins qui puisse m'arriver, sera de mourir de peur à Albi en voyant M. Decazes.

Après avoir passé deux mois chez le concierge, où je me ruinais, parce que ma dépense excédait mes revenus, je demandai une chambre, et je l'obtins. Par un hasard singulier, j'occupe la cellule du fameux *Père*

Chabot, où se sont tramés tant de complots horribles ; les dames Jausion et Galtier ont habité le même appartement pendant leur détention, mais elles étaient bien moins à plaindre que moi : elles se consolaient mutuellement, elles avaient un enfant, elles n'avaient point de grilles. Vous saurez, maman, que je dois celles de ma fenêtre à la galanterie de mon concierge et au soin qu'il prend de ma santé ; il prétend que je suis si fine qu'il n'y a pas moyen de se fier à moi, et que s'il me prenait envie de voir mon Edouard, trente pieds d'élévation ne sauraient m'arrêter, et que je descendrais par la croisée, au risque de me rompre le cou.

Il a toujours peur de se compromettre ; il craint sur-tout que je ne fasse passer des lettres à son insu. J'ai presque envie d'écrire à M.***, seulement pour lui prouver que *les verroux et les grilles*.... Il est inutile d'achever, vous connaissez la rime.

Il n'y a rien qui m'impatiente comme de m'entendre dire sans cesse : « Que faites-vous ici? rompez vos chaînes, cela dépend de vous. » Peut-il entrer dans une tête raison-

nable qu'une femme (et une femme de mon caractère) reste par plaisir dans la cellule d'un capucin? il faudrait avoir le goût bien hétéroclite! « Allez-vous-en, me dit-on; » votre place n'est pas en prison. — Oh! » dis-je, il est rare que dans ce monde cha- » cun occupe celle qui lui convient; j'aurai » toujours cet avantage, que personne ne » viendra me disputer la mienne. »

« Le bel honneur, me dit un autre, de vous » voir à Albi, sur le banc des accusés, as- » sise entre Bastide et Jausion? — Hé bien! » le bon Dieu ne s'est-il pas trouvé placé » entre deux larrons? et leurs crimes étaient » sans doute prouvés autrement que par le » témoignage de quelques attaques de nerfs. »

Les Juifs ne savaient ce qu'étaient les *vapeurs*; aussi je doute que Mesmer eût fait fortune chez eux. A propos, ne savez-vous pas qu'on a voulu me magnétiser, afin de me faire dire *mon secret?* mais comme cette opération était aussi un secret, et que rien ne se fait secrètement à Rodez, ma *magnétisation* a été ajournée.

Non, ma chère maman, rien ne se fait

secrètement à Rodez ; excepté le meurtre du malheureux Fualdès. Je frémis à l'idée que peut-être quelque innocent sera sacrifié.... Quel horrible mystère !

Si je suis mise en accusation, je ne veux point de défenseur; je serais fâchée de devoir mon salut à son éloquence. Je plaiderai moi-même ma cause ; et, après m'avoir donné le nom d'un témoin de nature étrange, le public m'appellera peut-être l'accusée plus étrange encore.

Vous connaissez, ma chère maman, le système d'un auteur moderne ; votre cher compatriote *, grand métaphysicien, plus étonnant logicien, qui nous refuse, à nous autres femmes, une ame raisonnable ; mais comme il n'y a guère d'animal que son *instinct* ne porte à se défendre lorsqu'il se voit attaqué, je vais tâcher de mettre en usage les faibles moyens que la nature m'a donnés pour cela. Je lui répondrai quelque jour, et, si l'on m'accuse d'avoir fait *divorce* avec

---

* M. de Bonald.

le bon sens, je me consolerai dans l'idée que je ne suis pas la seule *.

Je viens de faire une aimable connaissance, c'est un jeune homme de Paris, qui a eu la bonté de venir me voir dans ma prison; il a bien voulu se charger de mon Mémoire, et a poussé la complaisance jusqu'à faire huit lieues de notre pays pour vous le porter; sans lui, je n'aurais pas eu le moyen de vous faire parvenir cette volumineuse épître.

Je suis à peu près au secret, et il ne sort pas une ligne sans être vérifiée par le ministère public, qui en fait le plus souvent son profit à mes dépens; mais tout cela ne me corrige pas, j'écris tout ce qui me vient dans l'idée; et pendant qu'on délibère sur la liberté de la presse, je donne à ma plume toute latitude.

M. Clémendot est enfermé dans un fort. On a répandu ici qu'il m'avait écrit, c'est encore une nouvelle marquée au coin de Rodez. La lettre que j'ai reçue et qu'on dit

* M. de Bonald a fait un livre sur le *Divorce*.

de lui (comme s'il n'y avait que M. Clémendot qui sût écrire) est de ce M. Lamire dont je vous ai parlé, et qui est sûrement un peu plus poli que l'aide-de-camp de M. de Wautré.

Je vais m'ennuyer à périr; voilà mon Mémoire qui finit, je n'ai plus rien à faire; ma broderie me fatigue et ne me distrait pas. J'ai presque entièrement perdu ma voix. On ne me comparera plus à la Saint-Huberti! Je ne puis plus chanter et j'en ai d'ailleurs peu le goût. Quelle incertitude! Il y a près de trois mois que je suis arrêtée, je ne sais pas encore si je serai mise en jugement. Que veut-on faire de moi? je n'ai pas tué M. Fualdès. Je ne savais pas qu'on dût le tuer; j'aurais été le lui dire bien vîte. Cependant j'ai subi douze interrogatoires, dont trois ont duré huit heures..... Je ne compte pas mes conférences avec M. le préfet; et celles de mon père, où les laissai-je donc? j'en ai perdu le compte.

Jeudi passé, le conseil s'est assemblé ici pour décider de mon sort. J'ignore quelles sont les conclusions du procureur du Roi,

et le jugement du tribunal ; mais, mon Dieu ! on ne juge pas ici en dernier ressort : la procédure qui me concerne doit passer entre les mains du procureur-général de la cour de Montpellier ; de là elle ira encore à Toulouse, et puis elle sera envoyée à M. le garde-des-sceaux. Je viens d'adresser à S. Exc. une requête. Jugez comme elle sera accueillie : moi, chétive campagnarde, qui ai passé ma vie entre les oies et les dindons, m'aviser d'écrire à un grand seigneur !

Je m'en repens à présent : ma lettre ne sera seulement pas lue. * Voici à peu près en quels termes elle est conçue :

« Monseigneur,

» Votre Excellence daignera-t-elle permettre qu'une malheureuse prisonnière ose

---

* Madame Manson préjuge mal de la sollicitude ministérielle ; l'idée qu'elle se fait peut-être de quelques embarras actuellement causés par les discussions législatives a égaré sa défiance. Nous avons eu l'honneur de remettre nous-mêmes, dans une au-

s'adresser à elle, et peut-elle espérer d'en être favorablement accueillie? le chef de la justice pourra-t-il s'offenser si je viens réclamer près de lui, afin qu'elle me soit rendue. Je suis sans protection, Monseigneur, sans défense, sans appui, et mes seules recommandations auprès de Votre Excellence sont toutes dans ses propres sentimens d'humanité et d'amour pour le bien.

» J'ignore de quel langage on se sert près des grands; je suis accoutumée à parler celui du cœur. Le ministre d'un Bourbon ne saurait le méconnaître; je ne dois point en employer d'autres avec Son Excellence.

» Il n'y a pas d'exemple, dans les annales de la justice, d'un témoin aussi persécuté que moi. Le procès de M. Fualdès est un dédale obscur dont tout le monde me demande le fil, et tout le monde en sait autant et peut-être plusieurs plus que moi. Je suis tourmentée par les deux partis à-la-fois.

---

dience particulière, sa lettre à M. le garde-des-sceaux, qui l'a lue avec empressement et avec intérêt.

Celui de M. Fualdès crie vengeance ; et m'accuse de vouloir sauver des scélérats ; et le parti contraire, bien sûr que je ne dirai rien, parce que je ne sais rien, me pousse plus vigoureusement encore.

» Je suis une victime sacrifiée ; je ne sais à qui ; je ne connais pas mes ennemis. Non, Monseigneur, je ne suis pas la femme enfermée chez Bancal ; et, par un enchaînement de circonstances difficiles à croire, j'ai pu dire que j'étais cette femme ; telle est la nature des craintes que j'ai éprouvées, telle est l'impression qu'elles ont produite sur mon ame, que j'ai préféré passer pour une infâme prostituée, plutôt que de les voir se réaliser.

» Que Votre Excellence ne me reproche pas ma conduite dans la séance du 22 août : si la procédure n'eût pas été cassée, j'eusse offert moi-même ma tête, elle devait tomber. Mon crime fut involontaire, n'importe ; les suites en eussent été trop funestes, et je suis un grand exemple des dangers de la conviction.

» Si Votre Excellence savait tout ce qui

précéda cette fatale séance du 22! Si elle savait dans quel état était l'infortunée qui a la hardiesse de lui adresser ces lignes et d'implorer sa commisération! Je suis à présent accusée de complicité dans le plus horrible des crimes; le témoignage de ma conscience me rassure, la mort ne m'effraie pas, Monseigneur; j'ai su la braver en 93; j'étais bien jeune alors, mes parens furent arrêtés, je partageai leur sort, et s'ils eussent péri sur l'échafaud, je voulais y monter avec eux.

» Dans la position où je suis tombée, la mort serait un bien pour moi; avec elle finissent les terreurs de la vie. Mais, perdre la liberté, vivre à jamais séparée de tout ce qui m'est cher, être privée des embrassemens de mon fils.... Ah! Monseigneur, si vous me jugez coupable, ne me punissez pas ainsi, vous ne sauriez inventer de supplice plus affreux.

» J'irai, s'il le faut, dans un pays lointain cacher des peines et non des remords. Je laisse les richesses à ceux qui en font cas, il n'est qu'un seul bien pour moi, je le tiens

de la nature ; il devrait dépendre d'elle seule de me l'ôter. Que Votre Excellence daigne excuser le désespoir d'une mère. Je suis seule dans ma prison ; d'horribles grilles, de triples portes me séparent du reste des humains, et l'on me répète sans cesse : « Votre sort est dans vos mains, il dépend » de vous de rompre vos fers. » Que veut-on me faire dire ? ce que je ne sais pas, ce que je me félicite de ne pas savoir.

» Oh ! prenez pitié de moi, Monseigneur ; on m'a menacée de m'envoyer à Paris ; plût à Dieu que Votre Excellence eût voulu prendre la peine de s'occuper de mon affaire et de m'entendre, je ne lui eusse dit que l'exacte vérité ! Devais-je m'attendre à être mise à *l'inquisition* sous le règne du meilleur des rois ? Et vous, Monseigneur, le digne ministre de ses volontés, aurais-je imploré en vain votre justice ? Puisse ma voix parvenir jusqu'à Votre Excellence : tout le monde ignore que j'ai pris la liberté de m'adresser à elle, sans cela je n'aurais pas offert à ses yeux une aussi mauvaise plume que la mienne. J'ose espérer qu'elle voudra bien

me le pardonner, ainsi que la franchise avec laquelle je me suis exprimée, et qu'elle aura quelque égard à mes justes réclamations.

» Agréez, Monseigneur, l'hommage du plus profond respect et de la plus haute considération. »

O ma chère maman, si je pouvais voir S. M. Louis XVIII et l'auguste fille de l'infortunée Marie-Antoinette et de Louis XVI, que nous avons tant pleurés ensemble! Le 21 janvier est toujours bien triste pour moi: cet anniversaire du plus funeste des événemens, je ne l'oublie jamais.

Je viens de tracer quelques vers sur les murs de ma chambre : il faut bien laisser quelque marque de souvenir à mon successeur; je l'invite à se munir de patience, c'est une chose dont on ne peut se passer ici. Je le préviens que les grilles sont de fer neuf, la porte triple; que l'une et l'autre sont difficiles à forcer; qu'on ne trouve ici ni limes ni ciseaux; car le concierge est *prudent.*

Le procès de M. Fualdès sera jugé, dit-on, le 5 février : il y a deux mois d'ici là. Les débats dureront bien un autre mois ; il y en a deux que je n'ai pas vu mon fils ; ce qui fera près de six.... ; c'est me parler de l'éternité même. Tous les soirs je me dis : « Encore un jour de passé et de perdu » pour le bonheur, puisque je n'ai pas em-» brassé mon Edouard. » La vie est si courte, tous ses instans si précieux, et nous sommes souvent condamnés à en passer une partie loin des objets qui nous sont chers. Avec quelle passion j'ai désiré d'avoir des enfans! Je me rappelle que je disais un jour que j'aimerais mieux en avoir douze que de n'en pas avoir : et ce titre de mère cause tous mes tourmens! On est heureux d'être insensible ; on a peu de jouissances, mais on ne ressent pas les peines, et de combien elles excèdent le nombre des plaisirs!

Je vois souvent passer de petits enfans de l'âge du mien, mais ce n'est pas mon Edouard. Un funeste pressentiment me dit quelquefois que je ne dois plus le revoir ;

mes songes me le représentent toujours mort ou mourant... Cependant le bon Dieu sait bien que ce malheur je ne pourrais le supporter. Cette idée me rassure.

J'ai toujours son berceau près de mon lit, mais il n'y est pas. Aimable petite créature, si nous nous rejoignons jamais, quelle sera la puissance qui pourra nous séparer?

Vous ne me reprocherez plus, maman, que je dors trop long-tems : je me couche toujours après minuit, ne m'endors que vers quatre heures du matin, et me réveille encore de très-bonne heure. J'ai toutes les nuits un accès de fièvre : on veut me donner du quina; mais je ne veux prendre aucun remède, et je défierais Hippocrate de me guérir : on ne détruira pas le mal tant que la cause existera. Le seul spécifique au mien serait la vue de mon fils et ma liberté.

J'ai gagné une chose en prison; cela était juste, j'y en ai perdu tant d'autres : je n'ai plus peur des revenans; vous ne vous moquerez plus de moi.

La foire de décembre a dû être bien belle; j'ai vu passer beaucoup de monde sur la grande route. Personne n'est venu me voir aujourd'hui. Je voulais faire acheter un tambour au petit, je n'ai pas eu d'occasion pour cela; mais je le lui enverrai.

Que je vous ai d'obligations, ma chère maman! Je vous dois la vie et celle de mon fils. Sans vous, sans vos tendres soins, mon Edouard n'existerait pas; il serait mort avant d'avoir vu le jour..... Et maintenant encore qu'il est souffrant et blessé, que par une imprudence il a failli perdre le bras *, que deviendrais-je, si je ne le savais sous vos yeux? Ah! si la nature a produit des monstres, elle a formé aussi des ames sensibles qui nous les font oublier.

Adieu, ma chère maman; faites prier pour moi le petit ange. Je me rappelle tou-

* Cet enfant eut en effet le bras foulé par une chute, pendant la captivité de sa mère.

jours avec attendrissement une prière que je lui entendis faire dans l'église de Notre-Dame ; il ne pensait pas que j'y fisse attention, et il disait : « *Mon Dieu, faites-moi* » *la grâce d'être bien sage ; guérissez ma-* » *man Enjalran, et ôtez le chagrin à* » *maman Clarisse.* »

Comment s'empêcher d'adorer un enfant si intéressant, et lorsque l'on est sa mère ? Mais il sera malheureux, mon pauvre Edouard. Cette fatalité qui me poursuit s'attache à tout ce que j'aime, à tout ce qui prend intérêt à moi. Je suis plus terrible que Pandore ; je répands tous les maux et n'ai point d'espérance.

Adieu, mon fils, mon seul bien, ma seule consolation ; adieu, ma bonne mère, je vous quitte. Puisse ce mémoire servir à vous distraire ! Puissiez-vous y trouver quelque adoucissement à vos peines ! Mon Edouard le lira un jour ; mais il n'aura jamais une idée des tourmens qu'il a causés à son infortunée mère : le cœur d'un homme ne sent pas cela comme nous !

Le chagrin me possède : l'avenir ne m'offre rien d'heureux, sur-tout si j'en juge par le passé. Je viens de demander un prêtre. Je sens que mon courage m'abandonne : il est des instans où je perds de vue ma religion : j'oublie tout, excepté ma mère et mon enfant.

NOTE.

NOTE.

Nous croyons devoir placer ici, pour ceux de nos lecteurs qui, depuis la cassation du procès de Rodez, n'auraient pas suivi le détail des divers incidens de la procédure nouvelle, un rapide exposé des principaux faits.

Immédiatement après le prononcé du jugement qui condamnait à mort Bastide, Jausion, Colard, Bax et la femme Bancal; Anne Benoît et Missonnier, aux travaux forcés à perpétuité; Bousquier à un an d'emprisonnement, et à 50 fr. d'amende; madame Manson, mise en état de dépôt, fut arrêtée et conduite en prison le 14 septembre.

C'est dans une communauté religieuse, dans la cellule d'un moine, trop fameux par ses excès révolutionnaires, qu'elle aura passé le tems qui sépare l'époque des assises de l'Aveyron de celles du Tarn. L'instruction dirigée contre elle, comme prévenue

de faux témoignage, a été suivie par les soins de M. Bertrandi, l'un des juges du tribunal civil de Rodez; ce sage et habile magistrat a su allier, dans ses rapports avec la prisonnière, les rigoureuses obligations de son ministère à ces égards de déférence et d'humanité commandés par son sexe et sa position fâcheuse.

Le tribunal de Rodez ayant déclaré sa mise en prévention, les pièces de la procédure furent envoyées à Montpellier vers le 28 novembre dernier, et cette cour décida, le 7 du mois suivant, que madame Manson serait jugée aux prochaines assises de Rodez.

Un acte de la cour suprême en a décidé autrement : *le Moniteur* du 21 décembre publie ces détails :

« Un arrêt de la cour royale de Montpellier, portant accusation de faux témoignage contre madame Manson, avait ordonné que cette dame serait traduite devant les assises de l'Aveyron; M. le procureur-général, s'étant pourvu en réglement de juges contre cet arrêt, a demandé que l'affaire fût renvoyée devant la cour d'assises d'Albi, attendu sa connexité avec l'accusa-

tion relative à l'assassinat de M. Fualdès. La cour de cassation, section criminelle, sur le rapport de M. le conseiller Buschop, et les conclusions de M. l'avocat-général Giraud, a accueilli cette demande, et renvoyé madame Manson devant la cour d'assises d'Albi. »

Durant le cours de ces événemens successifs, les prévenus sur qui semble peser les charges les plus graves de l'accusation ont fait un effort pour se soustraire à la justice. Nous rapporterons textuellement la lettre qui nous fut adressée alors de Rodez par notre correspondant. * Cette lettre fut

---

* Nous publions, sous le titre du *Sténographe Parisien*, par numéros d'une feuille d'impression, avec gravures, une correspondance faite à Rodez sur chaque événement digne d'intérêt qui vient se rattacher à cette cause célèbre. Le sixième N° vient de paraître. Prix : 40 c. A Paris, chez Pillet.

On peut s'abonner pour 12 numéros. Prix : 4 fr. 50 cent. pour Paris, et 5 fr. pour les départemens.

Plusieurs libraires d'Albi ont fait courir des *prospectus* dans lesquels ils promettent, les uns, de ne donner que des pièces officielles ; les autres, de nous

imprimée également dans le n° 346 de la *Gazette de France* du 12 décembre.

« Dans la nuit du 3 au 4 décembre, les vingt-trois prisonniers détenus à la maison des Cordeliers ont fait une tentative d'évasion: Jausion et Bastide étaient les seuls, dans cette prison, qui fussent compris dans le procès de l'assassinat de M. Fualdès. Le reste de leurs compagnons sont condamnés pour vol; les Bax, les Missonnier, les Colard et la Bancal sont, comme on le sait, au couvent des Capucins.

---

dépasser en célérité. Il n'en est pas un qui ne fasse valoir le grand avantage d'avoir pour co-intéressés des personnes employées au greffe du tribunal. Nous sommes loin de leur envier ce dernier avantage, qui est à nos yeux un motif pour publier des détails fort ennuyeux. Quant aux pièces officielles qu'ils promettent, comme les débats sont publics, nous les aurons aussitôt qu'eux, si toutefois il existe dans les procès d'autres pièces officielles que les actes d'accusation, les conclusions et les arrêts. Quant à la promesse qu'ils font de nous devancer dans la publication de leurs bulletins, il ne faut qu'un peu de réflexion pour se convaincre que nous aurons deux ou trois jours d'avance ur eux; et cela est facile à

Depuis long-tems Bastide s'occupait assidûment à faire des paniers en tresses de paille, et sa femme conservait la faculté de le voir et de lui parler au travers des grilles du préau.

« Eh bien ! lui dit-il un jour, je t'envoie fréquemment de mon ouvrage : je me propose de continuer. — Ne fais pas sans cesse des paniers, lui dit-elle ; la maison en est déjà pleine. — Je te ferai donc un chauffoir (espèce d'appareil pour sécher le linge au four). D'ailleurs, poursuit-il, il y a dans ma prison un jeune homme, pêcheur de son

---

démontrer : le courrier d'Albi arrive à Paris trois fois par semaine ; le débats nous seront envoyés manuscrits, par la poste, le jour même où ils auront eu lieu ; nous les imprimerons aussitôt leur arrivée à Paris, et ils paraîtront quelques heures après ; tandis que les libraires d'Albi, ne pouvant imprimer leurs bulletins du jour qu'après le départ du courrier, ces bulletins ne pourront partir que deux ou trois jours après leur impression. Nous ne craignons donc, sous aucun rapport, la concurrence de nos confrères du Midi, et nous ne redoutons pas les avantages dont ils essaient de se prévaloir.

métier, je veux qu'il m'enseigne à faire des nasses ; je serais charmé de pouvoir prendre un jour *quelque poisson*. Envoie-moi de la corde et de l'osier. »

Madame Bastide envoya ce que désirait son mari. On ne fit nulle difficulté de le lui remettre. Cependant tous les prisonniers se mirent à travailler à des chaînes de paille ; Bastide, comme un chef d'atelier, distribuait la ficelle, et payait un sou chaque tissu d'une certaine longueur. Le geolier alors soupçonna quelque mystère ; il voyait quelle énorme consommation il était fait de corde, et outre la paille qu'il fournissait, celle des lits commençait à être secrètement employée. Il redoubla de vigilance, passa quatre nuits sans dormir, et avertit M. le maire.

Le maire voulut qu'on mît aux fers les prisonniers : le geolier, nommé *Canitrot*, homme dévoué et infatigable, demanda qu'on les laissât agir, afin de les prendre en flagrant délit, et répondit de tout événement. On y consentit. Il prévint la gendarmerie, qui fut postée en sentinelle.

Le complot avançait. Le 3, dès neuf heu-

res et demie du soir, les prisonniers se turent, affectèrent de dormir, et même de ronfler, et poursuivaient leur travail dans les ténèbres.

A minuit, on ouvre, on entre brusquement dans le grand cachot qui les renferme, on les trouve tous levés, excepté Jausion, et une échelle de trente pieds de long était achevée.

Ils méditaient leur fuite par une ouverture anciennement pratiquée dans une muraille, à quatre toises environ d'élévation, et mal rebouchée en maçonnerie. De là ils pouvaient redescendre sur un toit, puis sur un autre, franchir un mur de clôture, et se trouver dans la campagne, du côté que l'on néglige de faire garder depuis que la procédure de Rodez a été cassée.

L'échelle est assez habilement fabriquée. Les montans sont formés par un faisceau de dix ou douze tresses liées ensemble par des points serrés de corde, et les échelons sont fortement attachés avec de l'osier. Un vieux crampon de fer, resté par hasard dans un mur, devait servir à fixer l'échelle.

Jausion a été trouvé dans son lit, et sem-

ble n'avoir pris aucune part à l'évasion projetée. Nul doute que de cette circonstance, qui aggravera la criminalité de Bastide, Jausion ne cherche à arguer en faveur de son innocence.

Bastide avait déjà un porte-manteau attaché sur les épaules, comme le sac d'un soldat. Il a d'abord voulu regagner son lit, mais il n'a pu donner le change.

« Où alliez-vous donc, lui a dit le lieutenant de gendarmerie, M. Dognat? — *Vous n'ignorez point, Monsieur,* a-t-il répondu, *que j'ai quelques affaires; on me retient long-tems ici, et ma petite fortune en souffre: j'allais à Gros voir ma femme: je me serais ensuite rendu à Albi la veille de l'ouverture des assises.* »

On prétend qu'on lui a entendu dire à l'un des condamnés, qui devait l'escorter, au moment où l'on se disposait à dresser l'échelle : *Au moins, n'oublie pas d'emporter mon petit miroir.* Ce soin paraît étrange dans une telle circonstance.

Les fers ont été mis sur-le-champ à Bastide et à la plupart des complices de son projet. Au moment où je vous écris, l'échelle

est exposée devant la porte extérieure de la prison, et toute la ville va la voir. »

Nous terminons par rappeler le nom des magistrats qui auront à prononcer enfin sur la cause longuement prolongée de l'assassinat de M. Fualdès, et qui doivent composer, à cet effet, la cour d'assises d'Albi, convoquée, par ordre de M. le garde-des-sceaux, pour le 5 février.

Président : M. le chevalier de Faydel.

Juges : MM. le baron de Cambon; le vicomte Combette de Caumont; Pagon; Pinaud; tous conseillers à la cour royale de Toulouse; MM. Gary et Charlet, l'un procureur-général près la même cour, le second substitut, rempliront les fonctions du ministère public. MM. Lafon, vice-président, et Taillefer de la Portalière, juge au tribunal de première instance d'Albi, sont nommés suppléans.

Me Romiguière continuera de défendre Bastide; Me Dubernat, avocat de Toulouse, défendra Jausion; madame Manson se défend elle-même.

FIN.

Extrait du Catalogue des Livres de fonds qui se trouvent chez PILLET, *imprimeur-libraire, rue Christine, n° 5.*

L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les Mœurs et Usages des Parisiens au commencement du 19e siècle; avec cette épigraphe:

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOILEAU, *Art poétique.*

Par M. de Jouy, membre de l'Académie française. Cinq forts volumes in-12, ornés de dix charmantes gravures et de fleurons. Prix . . . . . 18 fr. 75 c.
Le même, cinq vol. in-8°. . . . . 30 fr.
Papier vélin. . . . . 50 fr.

Guillaume le Franc-Parleur, ou Observations sur les Mœurs et usages Parisiens au commencement du 19e siècle; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, et par le même auteur. Deux vol. in-12, ornés de quatre jolies gravures, et de fleurons. Prix. . . . . 7 fr. 50 c.
Le même, 2 vol in-8°. Prix. . . . . 12 fr.

L'Hermite de la Guiane, ou Observations sur les Mœurs françaises au commencement du 19e siècle; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin et au Franc-Parleur, et par le même auteur. Trois vol. in-12, ornés de jolies gravures et de fleurons. Prix . . . . . 11 fr. 25 c.
Le même, 3 vol. in-8°. Prix. . . . . 18 fr.

L'Hermite en Province, ou Observations sur les Mœurs et Usages français au commencement du 19e siècle; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, au Franc-Parleur, à l'Hermite de la Guiane, et par le même auteur. Un vol. in-12, orné de jolies gravures et de vignettes Prix. . . . . 3 fr. 75
Le même, un volume in-8°. Prix . . . . . 6 0 c.

NOTA. *Chaque volume se vend séparément. Il y en a de diverses reliures dans les deux formats.*

De Machiavel et de l'Influence de sa doctrine sur les opinions, les mœurs et la politique de la France, pendant la révolution, par M. Mazères. Un vol. in-8°. Prix. . . . 5 fr.

Essai sur la Monarchie Française, ou Précis de l'Histoire de France, considérée sous le rapport des arts et des sciences, des mœurs, usages et institutions des différens peuples qui l'ont habitée, depuis l'origine des Gaules jusqu'au règne de Louis XV; suivi d'une Notice sur les Grands Capitaines qui se sont distingués depuis Henri-le-Grand; par F. Rouillon-Petit, ex-professeur de philosophie et de rhétorique. Un fort vol. in-12. Prix . . . . . 3 fr.